



Bulletin de L'A.N.A.I.

1^{er} juillet 2006 - Numéro 6



Publié par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois,
agrée par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants,
15, rue de Richelieu, 75001 Paris,
Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51,
CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|---|--|
| 4 Journées d'Études en 2006 | 21 Angkor Vat |
| 8 Nouvelles d'Indochine | 26 Annonces d'associations amies
Avis de recherche |
| 10 L'École Militaire d'Infanterie
et d'Artillerie de Tong (1942-1945) | 27 Présentation du Site Internet
Courrier des lecteurs |
| 16 Bibliographie | 28 Génocide au Laos |
| 17 L'idée de Patrie en Annam en 1930 | 29 La vie des sections |
| 18 Géopolitique vietnamienne | |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président national : Général Guy SIMON
 Premier Vice-Président : Général Paul RENAUD
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÈN
 : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Mireille de LABRUSSE
 Secrétaire général adjoint : Sabine DIDELOT
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Membres d'honneur

François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR.

Administrateurs

Colonel BLAISE, Michel CHANU, Claude-Pierre FRANÇOIS,
Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA
BROSSE, Marie LÊ QUAN, Thérèse LUCAS-POTIER, Général
Georges PORMENTÉ, Capitaine de Corvette Claude SAINTE-
CLAIRE DEVILLE.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications
 de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication :
 Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction :
 Marie LÊ QUAN
 Directeur administratif :
 Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction :
 Régine PUZIN
 Adresse de la revue :
 15, rue de Richelieu 75001 Paris
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique :
 Italic Communication
 24, rue de Fauville 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Imprimerie OCEP
 BP 533 - 50205 Coutances Cedex.
 Routage : Routex
 2-6, rue du Bois de l'Epine - BP 125
 Courcouronnes 91004 Evry Cedex
 Tél. : 01.60.87.34.34

© Bulletin de l'ANAI - 3^e trimestre 2006
 Abonnement annuel : 12 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute
 insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressé-
 ment, toute reproduction, totale ou partielle, du
 présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON Président de l'A.N.A.I.

LA MÉMOIRE PARTAGÉE

En 1982 le Gouvernement lança la politique de la mémoire. Dépassant le souci légitime des réparations individuelles, les anciens combattants assumèrent une vocation pédagogique à l'échelle nationale. Cette mission continue. La Direction de la Mémoire et de l'Information Historique (1) est devenue en 2000 la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (2).

En 2002 est née l'idée généreuse de la « mémoire partagée ». Confronter ses souvenirs avec ceux de ses alliés ou de ses anciens adversaires devrait permettre une meilleure compréhension entre les peuples. Avec les alliés qui ne l'ont pas toujours été (les Anglais) ou qui ne l'ont pas été tous les jours (les Américains), il est utile en effet de mettre en valeur les services rendus, de rappeler les émotions communes, de définir pour l'avenir des politiques semblables dans des situations analogues.

Avec les anciens adversaires suscités par le voisinage géographique, les rivalités dynastiques ou les querelles religieuses, la mondialisation contemporaine permet d'écrire l'histoire à plusieurs mains. A condition que les idéologies sectaires aient disparu : l'abolition du nazisme a rétabli l'Europe de Charlemagne.

Nos efforts butent maintenant contre les obstacles dressés par le communisme persistant et l'islamisme conquérant. Voici des exemples.

Pour commémorer la bataille de Diên Biên Phu la France envisageait de participer le 7 mai 2004 à une cérémonie franco-vietnamienne sur les lieux du combat ; Hanoï a trouvé la proposition saugrenue. Au colloque d'histoire qui s'est tenu à Paris les 21 et 22 novembre 2003 un envoyé de Hanoï a affirmé sérieusement que les prisonniers français avaient été bien traités par le Viêt Minh ; un silence poli a masqué notre surprise. A cette occasion, d'ailleurs, le parti communiste vietnamien a édité un recueil de lettres écrites sous la contrainte par les prisonniers pour louer la clémence de Hô Chi Minh.

Malgré tout il existe une estime réciproque entre combattants français et vietminh. Les anciens prisonniers français ont fondé des œuvres humanitaires au Tonkin et à Saïgon. Des livres d'histoire militaire sont traduits d'une langue dans l'autre. Mais, d'une part, les anciens combattants vietminh sont mal vus de leur gouvernement ; d'autre part nous devons toujours veiller à sauvegarder l'honneur et la sécurité des Vietnamiens anticommunistes, au secours desquels nous étions partis en Indochine. Il ne peut pas y avoir de mémoire partagée avec un régime communiste.

En Algérie, c'est pire. Il n'existe plus d'anciens combattants du FLN avec qui nous pourrions dialoguer (3). Le jeu est uniquement politique. Le sujet est la colonisation française depuis 1830. Le demandeur est le Président Chirac qui s'est excusé le 27 février 2005 des événements de Sétif et de Guelma en 1945. Le maître du jeu est le Président Bouteflika qui a refusé le 10 avril 2006 de signer un traité avec la France « pour ne pas gêner le Président Chirac vis-à-vis de son opinion publique ».

C'est avec les harkis, les moghazenis, les tirailleurs et les spahis que nous partageons la mémoire.

Les 26 et 27 octobre 2006 se tiendra à Paris un colloque international de la mémoire partagée. Une délégation de Hanoï participera au débat sur l'appareillage et la réinsertion des blessés. Simple échange technique, car le Ministre Mékachéra, en voyage au Tonkin du 12 au 17 mars 2003, n'a pas obtenu du gouvernement communiste la fondation caritative commune qu'il était venu lui proposer au bénéfice des mutilés des trois armées (4).

(1) DMIH du Ministère des Anciens Combattants.

(2) DMPA du Ministère de la Défense.

(3) Excepté Yacef Saadi, le chef des poseurs de bombes à Alger en 1957 ; invité à la télévision FR3 le 17 janvier 2001, il approuvait l'action des parachutistes français qui l'avaient arrêté. « C'était la guerre » dit-il.

(4) Vietnamiens de l'armée française, de l'armée nationale vietnamienne, de l'armée populaire vietnamienne.

CONGRÈS DES PRÉSIDENTS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2006

Les journées d'études de l'ANAI se sont déroulées au Cercle National des Armées à Paris les mercredi 15 et jeudi 16 mars.

La maladie et l'agitation sociale annoncée pour le 16 avaient retenu à leur domicile seize présidents départementaux, dont quatre s'étaient fait représenter. Ce contretemps ne compromit ni la qualité des débats ni la chaleur amicale de la réunion.

Faisant suite à la résolution du congrès de 2005 qui repoussait l'idée de transformer l'ANAI en une fédération d'amicales départementales, le Général Renaud a invité les sections à se déclarer à la Préfecture de leur département sous le nom d'ANAI-Section départementale en déposant les statuts nationaux. Ce peut être pour certaines l'occasion de se faire mieux connaître, voire de postuler une meilleure subvention du Conseil Général.

A l'heure actuelle vingt et une sections sont déclarées en préfecture.

Après avoir exposé les raisons qui l'empêchaient de solliciter l'admission de l'ANAI dans son ensemble à la Fédération Maginot, le Général Simon a laissé toute liberté aux sections de faire acte de candidature à leur échelon. Le Général

Tonnaire a proposé aux présidents intéressés de faciliter leurs démarches.

A l'heure actuelle deux sections ont adhéré à la Fédération Maginot, l'une comme groupement autonome, l'autre comme membre d'un groupement local.

Pendant une heure les trois sous-directrices de l'Office National des Anciens Combattants (histoire et mémoire, partenariat avec les associations, solidarité) ont expliqué les services que leurs offices départementaux pouvaient rendre à nos sections. Elles ont encouragé l'ANAI à demander, soit directement du siège à la DMPA soit par les ODAC, l'aide financière du Ministère à ses projets de mémoire (expositions par exemple), en respectant les délais de budgétisation. Elles ont vivement incité nos présidents à signaler les cas sociaux aux ODAC, ceux-ci disposant de crédits délégués mobilisables rapidement.

Les conseils départementaux de l'ONAC vont être renouvelés en 2006. Il importe que chaque section présente deux candidats (un pour la mémoire, un pour la solidarité) à l'agrément du Préfet.

Le Général Renaud, le Président Sainte Claire Deville et Madame Didelot ont présenté le site internet de l'ANAI, dés-

ormais en ordre de marche grâce à leurs travaux. Le dialogue s'est établi sur les perspectives et les applications.

Le lendemain, l'assemblée générale statutaire prit connaissance du rapport d'activité et du rapport financier de l'année 2005, qui furent approuvés. Elle vota l'augmentation de la cotisation à partir de 2007, portant celle-ci de 23 à 25 euros minimum. Sur cette somme 18 euros représentent les frais de fonctionnement du siège et d'édition du bulletin. La part de 7 euros restant à la section peut être augmentée par celle-ci en fonction des contingences locales. Les veuves d'adhérent paient demi-tarif.

Cinq administrateurs, dont le mandat s'achevait en 2006 et qui se représentaient, ont été réélus. Un administrateur supplémentaire, Monsieur Claude Sainte Claire Deville, a été élu.

Une conférence d'histoire termina la matinée. Le Médecin-Colonel parachutiste Hoang Co Lan évoqua l'armée vietnamienne, depuis sa création par l'armée française en 1950 jusqu'à la catastrophe de 1975. L'émotion du conférencier et celle des auditeurs étaient au rendez-vous.

Mémoire

Le premier semestre de l'année 2005 a été consacré au lancement, à la préparation et à la conduite de la nouvelle journée nationale du 8 juin, dédiée à la mémoire des morts pour la France en Indochine.

En octobre 2000 et mai 2004 nous avons largement participé à la commémoration des batailles de la RC 4 puis de Diên Biên Phu. Mais il nous semblait que le souvenir de tous les combattants tombés en tous lieux et à toutes les périodes méritait d'être célébré à une date unique et pérenne. Le Comité d'Entente des Anciens d'Indochine choisit le 8 juin, anniversaire du retour en France du premier soldat inconnu d'Indochine. Le Haut Conseil de la Mémoire Combattante agréa l'idée et la date (1). L'ANAI se chargea de la mise en œuvre.

A Paris, une cérémonie grandiose se déroula dans la cour d'honneur des Invalides : deux ministres, deux préfets, le gouverneur militaire, un régiment interarmées, 320 drapeaux, 1 700 anciens combattants dont 950 de l'ANAI. L'obligation de présenter une invitation, parce que le Premier Ministre devait présider, avait réduit la participation. En fait, après avoir modifié plusieurs fois son horaire, il ne vint pas. Mais l'ANAI assumait presque seule les invitations et les rectifications. Bien des sympathisants découvrirent le lendemain la nécessité d'adhérer à une association pour être invité.

En province, les présidents de section furent l'âme des rassemblements départementaux. Ils annoncèrent aux préfets la signature prochaine du décret instituant la journée nationale. Certains furent crus, d'autres non. Le décret ne parut que le 27 mai ; les cérémonies préparées dans la confiance s'avèrent remarquables, d'autres furent des ratages.

Il fallut parer une menace de dernière minute. Le Président de la République avait invité son homologue de Hanoï à visiter la France du 6 au 9 juin ! Le pavoiement en drapeaux rouges était prévu. Mais nos interlocuteurs parisiens et lillois se montrèrent compréhensifs : à Paris les drapeaux rouges ne furent pas arborés sur l'Esplanade des Invalides ni sur les

Champs Élysées, à Lille ils furent retirés avant la prise d'armes.

Le 2 septembre, le soixantième anniversaire de la fin du second conflit mondial a été célébré par le gouvernement dans le plus grand désordre. A Fréjus, 500 membres de l'ANAI furent tenus à l'écart, derrière des barrières, du lieu de la cérémonie.

Le 2 novembre, le pèlerinage annuel du Souvenir Indochinois devant les monuments du cimetière de Nogent sur Marne et du jardin tropical du bois de Vincennes s'est déroulé dans le recueillement et dans l'amitié. La participation accrue de Vietnamiens, de Cambodgiens et de Laotiens nous confirme dans notre vocation. Elle compense également la diminution de nos effectifs initiaux, du fait de l'âge, et justifie la présence de la grande musique militaire que le gouverneur de Paris a la bienveillance de nous accorder.

Dans toute la France les sections manifestent régulièrement leur fidélité devant les monuments aux morts, ainsi qu'à l'inauguration des plaques commémoratives et des voies publiques qu'elles obtiennent des municipalités. Au palmarès de 2005 sont inscrits quatre plaques, trois ronds-points, une rue et un important mémorial départemental. Ce dernier, à L'Hôpital-Camfrout près de Brest, a été inauguré le 8 septembre devant 340 drapeaux et 2 500 participants.

Grâce au dévouement de présidents de plus en plus seuls, le rythme de nos expositions n'a pas faibli. Transportant leurs cinquante panneaux le Président Chanu d'une part, le Colonel Scot de l'autre ont sillonné la France. Mais avec l'âge les difficultés augmentent : les présentateurs venus de loin se fatiguent, les comités d'accueil sont moins disponibles, la publicité est mal assurée. En 2005 le Colonel Scot a bénéficié de l'hébergement de deux régiments d'active.

Dix sections ont organisé des expositions dans leur département avec leurs propres moyens.

L'ONAC nous aide si nous planifions nos activités un an à l'avance. Nouvelle et intimidante il y a quelque temps, cette assistance a bien fonctionné pour la deuxième année consécutive. Certains ODAC (Haute Saône et Hautes Pyrénées en 2004, Pyrénées Atlantiques en 2005) ont monté des expositions eux-mêmes et

sollicité ensuite notre concours. Ce partenariat est une solution d'avenir.

Il en est des expositions comme des cérémonies : elles atteignent leur but si elles attirent les jeunes gens. Nous n'avons pas grand résultat dans ce domaine faute d'interlocuteurs qualifiés à tous les échelons de l'Éducation Nationale. Seule la section de Charente réussit à présenter son exposition dans les écoles.

L'ONAC peut servir d'intermédiaire : c'est grâce aux ODAC de l'Aube et des Ardennes que la section de l'Aube a pu amener soixante jeunes gens aux cérémonies du 8 juin à Paris.

Dix-huit sections ont donné des conférences appréciées, à l'occasion de leurs réunions ou dans le cadre d'un cycle de conférences publiques.

Mais puisque le public se déplace moins, attendant que l'information pénètre chez lui, le Bulletin de l'ANAI est un remarquable agent de transmission de la mémoire. Conscients des limites de leurs connaissances, en effet, les anciens et les nouveaux amis sont heureux de consulter une documentation qui leur permet d'approfondir l'affection spontanée qu'ils portent aux Indochinois. Recherches historiques inédites, reproductions d'articles du siècle passé, synthèses politiques d'actualité constituent un fonds culturel de bon niveau. Même les pauvres et les orphelins que nous secourons ont besoin de trouver dans l'histoire de leur pays un motif de légitime fierté. Notre rayonnement atteint l'Amérique grâce à l'armée vietnamienne.

Solidarité

C'est le terme officiel. En ce qui nous concerne, pourquoi ne pas dire sympathie ?

Nous avons aimé le même pays, qui n'était pas le nôtre, et souffert de la même incompréhension de la part du nôtre. D'où ce lien entre nous qui, paradoxalement, se renforce alors que nous nous déplaçons moins. Les rivalités entre associations disparaissent, le Comité National d'Entente porte bien son nom ; seule demeure parfois une différence de génération. Localement de nombreuses sections adhèrent à des comités patriotiques ; la prudence est toutefois de mise pour éviter un entraînement politique.

POINT D'ÉTAPE 2006

❶ Exemples de nos initiatives et de nos réalisations

- le sabotage de la célébration en France du centenaire de Hô Chi Minh, 1988-1990,
- la découverte de Boudarel, 1991,
- le temple du souvenir indochinois, 1992,
- divers monuments financés par les sections : Deux Sèvres, Drôme-Ardèche, Gers, Landes, Languedoc, Pays Basque,
- les lois de dé cristallisation spéciales à l'Indochine pour 1996, 1997, 2002,
- la célébration de l'armée vietnamienne, 2003,
- les expositions, à partir de 1986,
- le « petit livre rouge », 1986 et 2003,

- le site internet, 2006,

- la commémoration de personnalités : Petrus Ky 1998, Pigneau de Béhaine 1999, Cassaigne 1994 et 2003, Gouin 2002,
- le lancement des cérémonies annuelles du 8 juin, 2005
- la fondation d'ANAI-Parrainage 1990, et son autonomie 2005.

❷ Ce qu'il nous reste à faire

- la relance des expositions en partenariat avec l'ONAC,
- la surveillance de la salle pédagogique de la nécropole de Fréjus,
- la pénétration scolaire.

Matériellement nous ne pouvons rien les uns pour les autres car nous ne sommes pas riches ; notre association vit de nos cotisations, c'est à dire de peu. Mais les lois et les règlements ont prévu le droit à réparation et les secours d'urgence ; l'ANAI joue alors un rôle d'accompagnement, signalant à l'ONAC les camarades en difficulté, les conseillant dans leurs démarches et, plus généralement, les aidant à supporter la vie. Ce service de proximité est assuré par les sections ou par les comités. La plupart organisent des visites aux malades, voire des courriers de vacances et des excursions touristiques, qui apportent de la joie aux isolés. Les besoins de visite au domicile des impotents, de plus en plus nombreux, ne sont malheureusement pas tous satisfaits.

Le Bulletin de l'ANAI favorise des retrouvailles d'anciens camarades ; nous l'apprenons longtemps plus tard.

Avec les réfugiés vietnamiens, cambodgiens, laotiens, notre rôle n'est pas terminé. Certes ils ont réussi leur insertion professionnelle et souvent culturelle ; leurs enfants sont bien élevés. Mais il ne faut pas les abandonner en chemin car l'intégration se joue sur le long terme. C'est pourquoi nous restons à l'écoute, participant à leurs réunions et les invitant aux nôtres.

De nouveaux réfugiés se manifestent encore. Ce sont souvent d'anciens enfants déportés par les Khmers Rouges et demeurés clochards au Cambodge après leur libération sans pouvoir retrouver leur famille. Des parents plus chanceux, établis en France et naturalisés, les ont recherchés et invités à les rejoindre. Entrés avec un visa de tourisme, ils végètent sans papier dans la peur. C'est à l'ANAI, héritière du Comité National d'Entraide, que ces malheureux se présentent un jour. Mais dans la France actuelle leur régularisation prend plusieurs années. C'est pour le siège un souci important, qui l'oblige à entretenir des relations avec les administrations et à garder le contact avec des organisations humanitaires.

Le chapitre des naturalisations n'est pas clos. Si tous les anciens combattants ont obtenu satisfaction, non sans peine, un certain nombre de vieilles dames attendent toujours qu'un employé de préfecture se laisse attendrir. L'âge venu, les enfants établis ailleurs, elles parleront de moins en moins français et seront de plus en plus humiliées. Le sort de ces femmes est une préoccupation pesante. L'ANAI est intervenue auprès du Président de la République ; la hiérarchie a reçu des instructions techniques.

En faveur de tous les anciens combattants indochinois demeurés là-bas l'ANAI a fait inscrire aux lois de finances pour 2002 et pour 2003, ainsi qu'à la loi de finances rectificative pour 2002, la levée de forclusion des demandes de retraite du combattant, de retraite d'ancienneté, de pension d'invalidité et de pension de réversion, ainsi qu'un début de décrystallisation des taux. Mais les ambassades n'ont pas transmis l'information aux intéressés potentiels.

Malgré la démarche du Ministre le gouvernement de Hanoï a refusé un partenariat avec la France pour soigner gratuitement les mutilés de toutes les guerres. Nous poursuivons donc notre aide discrète aux invalides de l'armée française.

Devenue autonome, notre œuvre de parrainage se développe grâce à la générosité des donateurs et à la fidélité des parrains, membres de l'ANAI ou non. D'autres associations bénéficient de la générosité des membres de l'ANAI. Citons le Frangipanier, oeuvre bretonne qui aide des écoles et des hôpitaux au Laos, l'ACASEA, oeuvre normande qui travaille au Cambodge, les Frères des Écoles Chrétiennes à Saigon et à Biên Hoa, qui sont soutenus par la Section des Pyrénées Orientales, les Oeuvres Hospitalières de l'Ordre de Malte à Saigon, auxquelles participe la Section du Rhône.

Certaines sections travaillent sans intermédiaire : les Pyrénées Orientales dans un village de Càn Tho, le Rhône au Cercle Francophone de Da Nang, au Centre de Chirurgie de la lèpre de Saigon, à la Bibliothèque scientifique et médicale de Phnom Penh.

Conclusion

Depuis le Souvenir Indochinois de 1917, l'ANAI a toujours mis son point d'honneur à réunir civils et militaires, Métropolitains et Indochinois, de toutes les périodes, en vue d'une action de mémoire et d'entraide. La tâche n'a jamais été simple ; à certains moments elle était envenimée par les querelles politiques françaises, vietnamiennes, cambodgiennes ou laotiennes. Aujourd'hui où les témoins atteignent la sérénité, c'est leur âge qui pourrait être un frein. Mais le mouvement est lancé : en France la jeunesse qu'il faut instruire, là-bas celle qu'il faut secourir ont placé leur espoir en nous. Continuons à porter la hotte de l'amitié.

(1) Que l'ANAI lui fit soumettre par l'UNC.

PALMARÈS DES SECTIONS EN 2005

Grandes expositions de la Section de l'Oise

Nogent-sur-Oise (14 au 14 mars), Évry (2-4 avril), Dormans (7 mai), Montauban (27 septembre - 1^{er} octobre).

Grandes expositions de la Section de Haute-Garonne

Agen (9 octobre), Carcassonne (3-5 novembre).

Grande exposition de la Section de Charente

Angoulême (2 septembre - 20 novembre).

Grandes expositions de l'ONAC

des Pyrénées-Atlantiques avec la Section du Béarn

Pau (30 novembre - 4 décembre 2004), Orthez (9-14 mars), Urrugne (9-17 avril), Mont-de-Marsan (23 au 23 mai), Arthez-de-Béarn (17 au 17 mai), Igon (10 au 10 septembre), Oloron (19 au 19 novembre).

Petites expositions

Bouches-du-Rhône (septembre), Charente (7-9 juin, 21 au 21 juin), Drôme-Ardèche (9-10 septembre), Gironde (2-3 avril, 2-8 juin), Landes (12 mars), Loire-Atlantique avec UNC et Souvenir Français (10 au 10 novembre), Orne (4 février, 4 mars, 3 octobre), Puy-de-Dôme (14 au 14 mai), Pyrénées-Orientales avec Ville de Montlouis (20 août), Val-de-Marne (9 septembre).

Salon du Livre

Seine-et-Marne (22 au 22 octobre).

Encouragement aux écrivains et aux étudiants

Haute-Garonne, Loire, Rhône.

Conférences

Allier (29 octobre), Bouches-du-Rhône (24 mai, 8 juin, 7 décembre), Cambrésis (6 mars), Charente-Maritime (20 mars), Dordogne (mars), Drôme-Ardèche (avril, octobre), Haute-Garonne (2 mai), Ille-et-Vilaine (20 janvier, 20 mars, 29 mars, 8 novembre), Landes (1^{er} octobre), Languedoc (16 février, 11 mai, 16 novembre), Loire-Atlantique (5 mars), Lot et Garonne (2 mai), Orne (28 avril), Pays-Basque (8 avril), Puy-de-Dôme (30 avril, 5 novembre), Val-de-Marne (29 avril), Vienne (13 mars), Yvelines (19 mars).

Participation d'enfants aux cérémonies

Aube, Flandres, Landes, Rhône, Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Yonne.

Causeries scolaires

Puy-de-Dôme, Val-de-Marne.

Cours de français

Aube.

Cours de vietnamien

Loire-Atlantique.

Projections de films ou de photos

Aube, Landes, Manche, Orne, Pays Basque, Rhône, Vienne.

Articles de presse

Dordogne, Franche-Comté, Ille-et-Vilaine, Puy-de-Dôme.

Pèlerinages

A l'Arc de Triomphe (8 juin, 2 septembre) et au Jardin du Souvenir Indochinois (2 novembre) : Paris-Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Yvelines, Essonne, Seine-et-Marne, Aube, Yonne, Charente-Maritime. A Dinan (7 mai) : Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine, Trégor. A Fréjus (2 septembre) : Bouches-du-Rhône, Var ; (12 octobre) : Drôme-Ardèche.

Inaugurations de monument, de stèle, de plaque ou de voie publique à la mémoire de combattants d'Indochine

Lees-Athas (10 avril), Colmar (8 juin), Montgeron (8 juin), Montluçon (18 juin), Aix-en-Provence (1^{er} juillet), La-Tranche-sur-Mer (3 septembre), L'Hôpital-Camfrout (8 septembre), Bruxerolles (octobre), Marcq-en-Baroeul (15 octobre).

Voyages touristiques

Landes sur les Gaves (29 avril), Béarn sur les Causses (2-3 septembre), Moselle en Alsace (8 septembre), Puy-de-Dôme à Chypre.

Voyages humanitaires

Drôme-Ardèche au Viêt Nam (12 mars - 5 avril), Rhône au Cambodge (novembre 2004), Manche à Plei Ku (mai), Charente-Maritime au Viêt Nam (22 juillet - 17 août).

Aide administrative aux réfugiés d'Indochine

Aube, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, Languedoc.

Liaisons avec des associations indochinoises en France

Allier, Aube, Béarn, Bouches-du-Rhône, Dordogne, Drôme-Ardèche, Essonne, Flandres, Franche-Comté, Haute-Garonne, Gironde, Ille-et-Vilaine, Languedoc, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Morbihan, Moselle, Paris-Hauts-de-Seine, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Rhône, Yonne, Yvelines.

Action en Indochine

Action directe : Charente-Maritime (Chau Son), Rhône (Académie Royale de Médecine et de Chirurgie du Cambodge, Centre de Chirurgie de la lèpre à Saigon, Cercle Francophone de Danang) - Section de Parrainage, donateurs : Allier, Béarn, Bouches-du-Rhône, Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Drôme-Ardèche, Franche-Comté, Gers, Gironde, Hainaut, Ille-et-Vilaine, Landes, Languedoc, Loire, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Manche, Morbihan, Moselle, Oise, Orne, Paris, Pays-Basque, Puy-de-Dôme, Rhône, Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Var, Vienne, Yvelines.

Action par intermédiaire : Charente (SOS Villages d'Enfants), Côtes d'Armor (Jeunes Pousses), Essonne (Amitié-Coopération Franco-Laotienne), Franche-Comté (SOS Cambodge), Gers (Pharmaciens sans frontière), Ille-et-Vilaine (Frangipanier, France Solidarité Cambodge et Médecins Laotiens en France), Landes (Missions Étrangères), Manche (Pharmaciens sans frontière), Morbihan (Viêt Nam Espérance Développement), Pyrénées-Orientales (Frères des Écoles Chrétiennes), Rhône (Ordre de Malte), Trégor (Frangipanier), Yvelines (SIPAR).

COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2005

COMPTES DU SIÈGE DE L'ANAI

Ressources

Cotisations et dons	124 189
Subventions	11 000
Subvention internet	0
Reprises des provisions	6 071
Ventes de livres, médailles	7 077
Total	148 337

Emplois

Bulletin	39 002
Charges salariales	52 942
Secours distribués	6 871
Site internet	5 032
Coût des manifestations	17 797
Retour aux sections	600
Achats de livres, médailles	4 738
Fonctionnement	25 202
Dotations aux provisions	0
Total	152 184

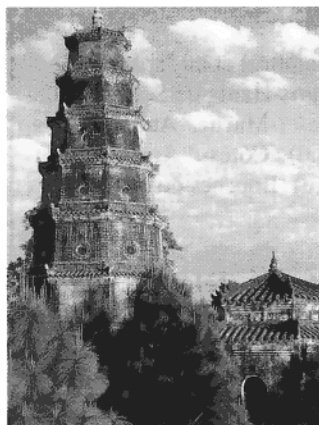
Résultat

	-3 847
--	--------

Trésorerie en fin d'année

Comptes chèques	8 389
CNE et Sicav monétaires	27 131
Total	35 520

NOUVELLES D'INDOCHINE



VIËTNAM

Dans plusieurs domaines l'économie vietnamienne est liée à l'économie chinoise. Pékin est le premier consommateur mondial de caoutchouc naturel ; sa demande stimulera l'exploitation des hévéas du Sud-Viêt Nam.

Parallèlement, après la suppression des quotas de l'OMC le 1^{er} janvier 2006, le grand bond des exportations de textiles et de souliers chinois a alerté l'Europe et l'Amérique et provoqué des contre-mesures de ces continents. Mais les chaussures vietnamiennes ont accompagné cette invasion ; l'Europe a décidé de les taxer de 20 %, prenant motif de leur fabrication par des entreprises militaires.

La croissance de la téléphonie mobile au Viêt Nam est la plus rapide du monde après celle de la Chine. Le troisième opérateur, Viettel, qui appartient à l'armée, va être partiellement privatisé.

La compagnie d'assurance Prévoir-Viêt Nam, contrôlée à 70 % par le groupe français Prévoir, a commencé à distribuer des contrats d'assurance-vie en exclusivité dans trois mille bureaux de poste.

Visites d'État au Viêt Nam : le roi Juan Carlos d'Espagne fin février, le roi Norodom Sihamoni du 16 au 18 mars.

Le mouvement de grève entamé fin novembre 2005

dans les sociétés à capitaux étrangers de la région de Saïgon s'est étendu aux entreprises privées et publiques du Viêt Nam entier. Début mars on comptait trente mouvements de grèves et 100 000 grévistes. Le gouvernement a acheté la paix sociale en imposant aux sociétés étrangères une augmentation de 40 % du salaire de leurs ouvriers, bloqué depuis sept ans par voie d'autorité.

Des manifestations de pay-sans ont eu lieu à Hanoï pour protester contre la confiscation de leurs terres par des responsables régionaux corrompus.

Le 23 février une pétition réclamant la liberté d'information et d'expression, signée de nombreuses personnalités, a été rendue publique. D'autres appels à la démocratie et à la liberté d'expression ont été publiés et proposés à la signature : le 6 avril « Appel à la liberté des associations politiques », le 9 avril « Manifeste 2006 pour la liberté et la démocratie au Viêt Nam », le 17 avril journal « Liberté d'opinion », le 30 avril lettre de protestation du « groupe du 9 avril ». Chaque document a été signé d'une centaine de personnes (de 118 à 178). Bien que les initiatives soient le fait d'opposants connus (Pères Chan Tin et Nguyen Van Ly notamment) la réaction policière est restée modérée.

Le 10^e congrès du Parti Communiste Vietnamien s'est tenu à Hanoï à huis clos du 18 au 24 avril en présence de 1 200 délégués. A l'ordre du jour la lutte contre la corruption et le gâchis, « phénomènes négatifs » qui pourraient remettre en cause les investissements étrangers. Début avril le ministre des transports a démissionné et son vice-ministre a été arrêté, pour avoir détourné des fonds de la Banque Mondiale.

Le 29 mars, les États Unis décident de maintenir le Viêt Nam sur la liste des pays préoccupants en matière de liberté religieuse. Ils estiment que, si le gouvernement a pris des initiatives louables à son échelon en 2005, la libéralisation n'est pas appliquée sur le terrain. Des événements graves se sont produits à l'encontre des Hoa Hao le 24 mars dans le Sud-Ouest. Les harcèlements continuent à l'égard du Bouddhisme Unifié dans le Centre et dans le Sud. Les persécutions continuent dans le Nord-Ouest pour faire abjurer les protestants hmongs. En revanche, sur les Hauts Plateaux du Centre la situation s'est apaisée.

Toutefois, à Whashington le 14 mai, les gouvernements américain et vietnamien ont signé un accord commercial bilatéral qui va permettre au Viêt Nam de postuler son admission à l'Organisation Mondiale du Commerce.

Ambassadeur Phan Van Phi



CAMBODGE

La situation politique s'est apaisée à la mi-janvier. Après avoir présenté leurs excuses par écrit au Premier Ministre, quatre détenus ont été libérés, deux condamnés graciés et libérés, deux exilés autorisés à rentrer. L'Assemblée Nationale a rétabli l'immunité des trois députés suspendus le 3 février 2005.

Ayant retrouvé son chef rentré le 10 février, le parti de Sam Rainsy (PSR) quitte l'opposition et reçoit des postes de responsabilité à l'Assemblée Nationale. Le 2 mars celle-ci abaisse la majorité requise pour le vote de confiance au gouvernement, des deux tiers à la majorité absolue (ce qui pourrait permettre au PPC de Hun Sen de gouverner sans le FUNCPEC de Ranariddh). Le Prince Ranariddh démissionne de la présidence de l'assemblée. Son oncle Sirivudh et sa tante Vacheara renoncent à leurs fonctions.

Le groupe consultatif des pays donateurs, réuni le 2 mars, s'est félicité de cette détente, qui va lui permettre de continuer son aide : 601 millions de dollars sont proposés contre 513 demandés.

La liste des trente magistrats (dix-sept cambodgiens et treize étrangers) qui devront juger les anciens dirigeants khmers rouges a été publiée le 8 mai. Le 12 mai la statue du génie Lok Ta Dambang Dek a été érigée à l'entrée de la future salle d'audience ; c'est devant elle que les témoins prêteront serment de dire la vérité.

L'UNESCO a retiré les temples d'Angkor de la liste du patrimoine mondial en péril, estimant que la restauration du bâti et de l'environnement est achevée.

L'École Française d'Extrême-Orient a inauguré le 5 mai les locaux destinés à la formation de Cambodgiens à la restauration des manuscrits.

La Banque Mondiale et le Fonds Mondial pour l'Environnement vont débloquent 1,2 million de dollars pour le parc naturel de Virachey au Ratanakiri. L'Australie s'est engagée à verser 765 000 dollars et le Japon 1,5 million de dollars pour une information de prévention de la grippe

aviaire. Quatre personnes étaient mortes en février, mars, avril 2005, deux en mars, avril 2006. La France a signé le 24 mars trois conventions de financement (pour 63 000 dollars) de l'Académie Royale des professions judiciaires : juges et greffiers, plus tard huissiers et notaires. En visite officielle au Cambodge les 14 et 15 avril, le Premier Ministre chinois Wen Jiabao a signé onze accords de coopération et d'aide technique portant sur 300 millions de dollars. L'Association Internationale des Maires Francophones a offert le 30 avril 250 000 dollars, provenant d'un don de la Ville de Paris, à la Municipalité de Phnom Penh.

La France réclame au Cambodge 3 millions de dollars que Royal Air Cambodge, en faillite depuis 2002, devait à Air France pour la location d'avions.

Alcatel va s'investir dans un réseau de téléphonie mobile, une société thaïlandaise dans la cimenterie de Kampot, une société chinoise dans trois centrales hydroélectriques aux environs de Kampot. Une centrale électrique au fioul, offerte par le Japon, vient d'être inaugurée à Phnom Penh le 21 février.

Une société chinoise de production de caoutchouc vient de signer en mars un contrat avec une société cambodgienne pour planter et exploiter des hévéas sur 62 659 hectares.

La banque cambodgienne Aceda a conclu avec la banque vietnamienne Agribank un accord de coopération pour faciliter importations et exportations en simplifiant les paiements en dollars et en monnaies nationales.

Les coupes et les ventes de bois frauduleuses continuent avec la complicité d'autorités locales. Le gouvernement central ne maîtrise pas la corruption. Il vient de découvrir, par exemple, au Ratanakiri un trafic portant sur cinq cents camions de bois précieux vendus au Viêt Nam pour 15 millions de dollars ; un garde forestier et cinq policiers ont été arrêtés.

La récolte de riz est très satisfaisante : 5,9 millions de tonnes en 2005-2006 contre 4,5 en 2004-2005. Mais 0,5 million est exporté clandestinement en Thaïlande et surtout au Viêt Nam.

A Sihanoukville, cinq ans de travaux, cinq cents ouvriers et 10 millions d'euros versés par la France ont permis d'assainir 10 500 hectares de terres cultivables, protégées maintenant des marées par 65 kilomètres de digues. Mais parallèlement le gouvernement s'inquiète de la diminution des mangroves et forêts inondées, grignotées par la population au détriment des poissons, notamment du Tonlé Sap.

Treize dauphins du Mékong, espèce rare et protégée, sont morts dans des filets de pêche posés illégalement depuis le début de l'année.

1 800 armes légères ont été détruites en mars à Battambang, portant à 180 000 le total des armes détruites depuis 1999. Au rythme actuel du déminage (40 km² par an) il faudra encore cent ans pour en terminer. Cent-neuf démineurs cambodgiens sont toutefois partis le 15 avril pour le Soudan à la demande de l'ONU.

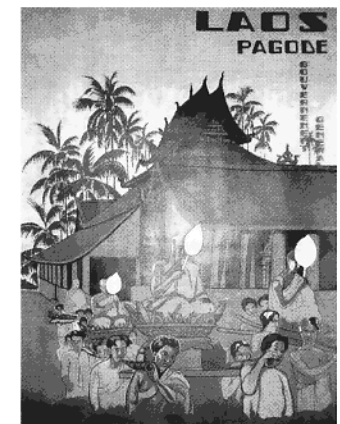
La limite d'âge des militaires vient d'être modifiée. 38 000 hommes de troupe, qui servaient jusqu'à 50 ans, vont être démobilisés à 40 ans.

Le Centre Culturel Français de Phnom Penh ayant décidé le 25 mars de diminuer le salaire des enseignants vacataires, soixante professeurs font grève.

Le Premier Ministre Hun Sen a rompu les relations avec le représentant de l'ONU pour les droits de l'homme, le Kényan Yash Ghai, et demande sa relève (30 mars). Une délégation de six députés du Parlement européen a visité le Cambodge du 18 au 24 avril pour enquêter sur le respect des droits de l'homme.

Les 26 et 27 février, le nonce apostolique, Monseigneur Pennachio, et le vicaire apostolique de Phnom Penh, Monseigneur Destombes, ont inauguré l'extension du lycée

professionnel Saint François près de Takeo et le centre Jean-Paul II pour malades du sida près de Kampot. Ces deux réalisations sont l'œuvre du Père Schmitthausler, des Missions Étrangères de Paris.



LAOS

Le 21 décembre 2005, à Fresno en Californie, les Généraux Vang Pao et Thongrith Chokbengboun ont inauguré un monument à la mémoire des soldats hmongs tués aux côtés des Américains.

Le 22 décembre 2005, le Pasteur Aroun Voraphom a été torturé, tué et décapité après avoir célébré l'office à Pakading (province de Paksane). A la même date, le gouvernement communiste a interdit

l'ordination du Père Somphone Vilavongsy à Vientiane.

Le 18 janvier, un couple d'Américains d'origine laotienne a été assassiné alors qu'il visitait un sanctuaire religieux à Nongkhay en Thaïlande. Le mari se disait descendant du roi Anouvong de Vientiane, chargé de rétablir l'influence laotienne en Thaïlande.

Le Laos a refusé de recevoir vingt-six enfants hmongs réfugiés en Thaïlande et expulsés par elle (1).

Au congrès du Parti Communiste réuni à Vientiane le 18 mars les deux dirigeants les plus vieux (Khamtay 82 ans, Nouhak 94 ans) ont été remplacés par des plus jeunes. Le nouveau président est Choumaly Sayasone (70 ans).

Les déplacements de populations montagnardes (akha, hmong, mien, mon, katu) continuent. Depuis 2001 sans doute 60 000, avant 2010 encore 160 000 personnes auront été déplacées. Pour limiter la catastrophe humanitaire c'est la Commission Européenne qui finance cet exode ethnique.

Tiao Phouangsavath

(1) Voir Bulletin de l'ANAI du 1^{er} janvier 2006.

Danièle et Denis SABATIER

adhérents ANAI

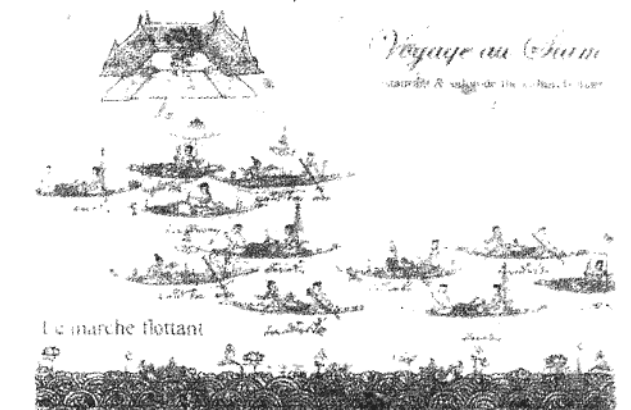
seraient heureux de vous emmener en voyage autour du palais, en compagnie de : citronnelle et sa tige, basilic et ses feuilles, bergamote et son fruit et galanga et sa racine.

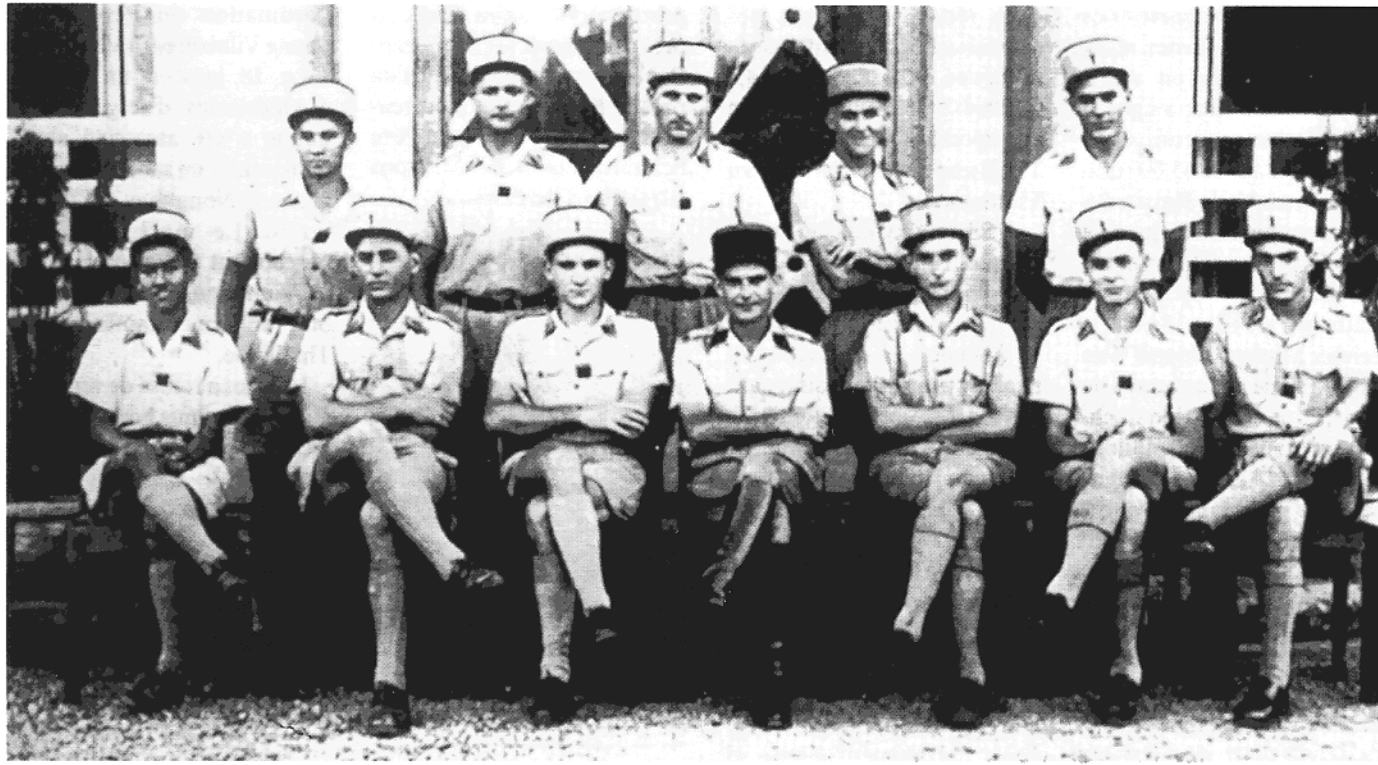
Voyage au Siam

60-62 rue St-Maur 75011 Paris (Métro St-Maur ou St-Ambroise)

Tél. : 01 47 00 46 87

du lundi au samedi, service de midi à minuit.





L'ÉCOLE MILITAIRE D'INFANTRIE ET D'ARTILLERIE DE TONG (1942-1945)

Jusqu'au début de la Deuxième Guerre Mondiale, la formation d'officiers d'active autochtones ou européens dans la péninsule indochinoise n'est jamais envisagée. Un « annamitophile » aussi convaincu que le Général Pennequin ne prévoit dans son projet « d'armée jaune » que l'envoi de cadres locaux dans les écoles militaires de métropole. Après avoir suivi l'enseignement de ces dernières et effectué un stage dans un corps de troupe stationné en France, « les jeunes sous-lieutenants reviendront dans leur pays pénétrés de la supériorité agricole, industrielle et militaire de notre nation ».

L'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr accueille jusqu'en 1940 les citoyens français d'origine indochinoise qui, anciens élèves des classes préparatoires, en général au lycée d'Alger, ont réussi le concours (1). De même, les sous-officiers européens candidats à l'épaulette après un séjour en Asie rejoignent Saint-Maixent, Poitiers ou Vincennes en cas de succès aux épreuves. Leurs homologues, sujets ou protégés français, estimés aptes à dépasser le grade d'adjudant-chef sont incorporés à partir de 1926 au Centre de Perfectionnement des Officiers Indigènes de Fréjus ouvert en 1922. Ils y forment des promotions avec leurs camarades africains et malgaches.

Dès novembre 1941, l'Union Indochinoise étant isolée de la métropole, cette façon de

procéder ne peut plus être appliquée. Toutefois, les besoins en cadres jeunes et compétents, aussi bien européens qu'autochtones, demeurent importants ; ainsi, en 1942, nos forces accusent un déficit de cent six lieutenants ou sous-lieutenants d'infanterie et d'artillerie. Or, les ressources locales existent :

- Le décret du 9 février 1939 permet aux sujets et protégés français d'être après concours admis « en surnombre » dans les grandes écoles civiles et militaires de métropole. Les événements n'ont pas permis jusqu'alors de mettre en pratique les dispositions de ce texte très favorablement accueilli par les élites locales.

- En 1940 et 1941, deux cents jeunes sous-lieutenants ou aspirants de réserve débarquent en Indochine après avoir participé à la campagne de France de mai-juin 1940. Tous sont soucieux d'échapper à la tutelle germanique et de se préparer moralement et physiquement aux épreuves à venir. Tel est le cas de l'Aspirant Tran Van Don cité pour avoir en tant qu'élève-officier combattu avec le Bataillon de Marche de Saint-Maixent sur la Loire à la ferme d'Aunis en compagnie des cadets de l'École de Cavalerie de Saumur.

- En juillet 1943, des études antérieures conduisent le Général Mordant, Commandant

Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, à établir un plan de recrutement. Celui-ci prévoit à la fin 1946 un encadrement de cent-six officiers autochtones au lieu des cinquante existant à ce moment là (2).

L'absence d'établissements militaires de formation dans la péninsule pénalise les candidats aux grandes écoles qui auparavant auraient pu rejoindre celles situées en France. Le Gouverneur Général, l'Amiral Decoux, souhaitant promouvoir les élites locales, prend alors une série de mesures destinées à pallier cette regrettable absence. Ainsi, outre l'organisme qui va être plus particulièrement étudié dans ce texte s'ouvrent successivement en Indochine :

- L'École d'État-Major de Hué, le 15 octobre 1942, fréquentée par une seule promotion de onze officiers.

- Un cours de deux années équivalant à l'École Supérieure de l'Intendance et réunissant quatre élèves en 1943 à Tong.

- Une annexe de l'École du Service de Santé de Lyon fonctionnant à la Faculté de Médecine de Hanoï.

- Une classe de formation des cadres pour l'Armée de l'Air qui, comptant six gradés, débute son enseignement en 1943 à Tong.

- Un centre de concours pour l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr organisé en 1943 et 1944.

L'école de Tong

Créée le 1^{er} novembre 1942, elle a pour mission « de former au profit de l'armée d'Indochine les jeunes officiers que les écoles de Saint-Maixent, Poitiers et Vincennes ne peuvent plus lui procurer ». Implantée dans le camp le plus important de la péninsule à 40 kilomètres de Hanoï, au pied du Mont Bavi, elle occupe un grand bâtiment aux lignes modernes réunissant salle d'honneur, amphithéâtres et salles à manger. Les élèves sont logés par deux dans quarante chambres confortables. Outre de vastes terrains d'exercice et de sport, l'établissement dispose des rares matériels modernes en service dans la péninsule. Les I et II/5^e REI ainsi que le III/4^e RAC fournissent des troupes de manœuvre de qualité. Quelques avions Potez 25 fabriqués dans les années 1920 permettent aux futurs officiers de s'initier à l'observation aérienne.

Le Chef de Bataillon breveté Carbonnel commande l'école. Il a pour adjoint d'abord le Capitaine Charbonneau puis le Capitaine Levain. L'état-major comporte cinq officiers, un sous-officier et deux caporaux-chefs. Le corps professoral est composé de vingt officiers, de deux sous-officiers et de deux gradés. Parmi ces militaires se trouvent le Capitaine Van Weyenberg, les Adjudants-Chefs Driesch et Rodinsky ainsi que le Caporal-Chef Murray détachés du 5^e REI. Deux enseignants civils appartenant au lycée de Hanoï complètent l'ensemble.

L'instruction se veut résolument moderne et orientée vers l'efficacité. Un élève écrit à ce propos : « Nous sommes prévenus contre la routine ; les griefs seront faits à une formule d'enseignement que le conflit en cours a fait vieillir. Nous ne gardons plus que les traditions d'honneur et de camaraderie des anciennes écoles et nous nous lançons à fond dans la formule interarmes. Les fantassins commandent des batteries et les artilleurs des compagnies. Tous conduisent des chars et exécutent des missions aériennes. Les exercices d'ensemble ont pour base le groupement tactique. Le combat de jungle est poussé ». D'emblée, le Chef de Bataillon Carbonnel précise à ses subordonnés le style de l'instruction qui va leur être dispensée. Celle-ci doit :

- Tendre les esprits vers la possibilité d'actions de guerre dans l'immédiat. Ainsi, tous les militaires de l'EMIA doivent avoir en permanence à portée de main leur arme et une musette de brousse.

- Enrichir et assouplir les cerveaux afin de développer l'imagination et faire appel au raisonnement beaucoup plus qu'à la mémoire.
- Rechercher l'initiative individuelle et préférer la discussion de nombreux cas concrets à l'étude trop stricte des règlements.

Ainsi, l'ensemble des cadres et des élèves de l'école, conscients du combat inégal qui se prépare, est uni dans un climat de compréhens-

sion et de solidarité. De 1942 à 1945, cinq promotions vont s'instruire à Tong. Elles réunissent soixante fantassins, vingt-sept artilleurs, vingt-deux Saint-Cyriens et deux administratifs.

Le service action

Les instructeurs et les élèves présents à Tong sont tous animés d'un farouche esprit de revanche et considèrent les Nippons comme un ennemi susceptible de les attaquer à tout moment. Aussi, chaque acte susceptible de servir la cause des Alliés doit être impérativement recherché et accompli. Dès le mois de juin 1943, un réseau de résistance naît au sein de l'EMIA piloté par les Capitaines Bouguenne et Romain-Desfossés instructeurs à l'école. Les Capitaines de Cockborne du II/V^e



REI et Couty du Train stationnés dans le camp en font également partie. Tout d'abord, en compagnie d'élèves et de sous-officiers, les quatre officiers recherchent des terrains propices à des parachutages. Dans la nuit du 4 août 1943, un largage d'armement provenant des Indes est effectué au sud du champ de tir de la garnison et à 15 kilomètres de la base japonaise de Xuan Mai qui abrite 5 000 hommes. Au cours de l'opération, le Sous-Lieutenant Chenivessé et l'EOA Fine sont blessés lors d'un accident de camions. Le matériel largué est caché. Bientôt, le Sergent-Chef Rest de la Légion Étrangère apprend aux futurs officiers à se servir des PM Sten, des fusils mitrailleurs Bren et des mortiers de deux pouces provenant des parachutages.

Cet état d'esprit antijaponais datant de la création de l'école est renforcé par l'affectation à l'EMIA le 1^{er} mars 1944 du Capitaine Levain. Le nouvel adjoint du Chef de Bataillon Carbonnel a auparavant servi au Bureau des Statistiques Militaires de Hanoï,

couverture du Service de Renseignements dirigé par le Colonel Maupin. Dès 1940, ces deux officiers se sont efforcés de garder le contact avec leurs homologues alliés de Chine, des Indes et jusqu'en 1941 avec ceux de Singapour. Un des huit réseaux de résistance indochinois qui sera par la suite homologué porte le nom de Levain-Maupin.

Aussi lorsque le Capitaine Milon et le Sergent-Chef radio Marmont sont parachutés avec le Chef de Bataillon de Langlade en provenance des Indes le 5 juillet 1944 à Na Dzuong (Tonkin), ces trois clandestins sont hébergés dans les locaux de l'école. Le sous-officier va demeurer à Tong d'où il émet avec son poste B2 codifié sous le nom de Salade. Le Capitaine Levain accomplit lui-même une liaison à Calcutta du 17 au 26 novembre 1944. Il en revient le 30 du même mois accompagné du Lieutenant-Colonel Huart commandant le Corps Léger d'Intervention. Le Chef de Bataillon Carbonnel couvre l'absence de son subordonné. Dans le même temps, il recueille un pilote américain abattu dans le delta tonkinois (3), le Major Witzemberger.

Le Capitaine Milon a jeté les bases d'une organisation de résistance intérieure dite Service Action, calquée sur le modèle de celles de la métropole lors de l'occupation allemande. Ce réseau est destiné à préparer et à aider un éventuel débarquement allié dans la péninsule. Tous les civils et militaires européens sont censés y participer aussi bien pour l'action proprement dite que pour la collecte des renseignements. Mais ces mouvements vont être balayés le 9 mars 1945. Auparavant, toutefois, tous les instructeurs et élèves de l'EMIA sont incorporés dans le Service Action de Tong-Sontay dirigé par le Chef de Bataillon Carbonnel.

Cette structure clandestine participe essentiellement au recueil de parachutages d'armement. La plus importante opération est effectuée par six appareils Libérateur en novembre 1944. Le matériel est tout d'abord stocké dans la poudrière du camp puis dirigé sur Hanoï où il est recueilli à la Citadelle par les hommes du 1/9^e RIC sous les ordres du Chef de Bataillon d'Alverny. L'EOA Fine participe à un de ces transports en utilisant une camionnette des PTT.

Le 9 mars 1945

Ce jour-là, dans une lourde atmosphère de menace imminente, soixante-quatorze élèves dont vingt-deux Saint-Cyriens suivent encore les cours de l'école. En toute hâte, certains d'entre eux rejoignent le 5^e REI dont les trois bataillons se trouvent à Tong et à Tien Kien à l'ouest de Vietri. A 21 heures, la sonnerie « La générale » retentit et les préparatifs de combat sont effectués. Une partie de l'armement parachuté est distribué, le reste étant enterré. L'EMIA quitte le camp sous les

ordres du Chef de Bataillon Carbonnel affecté à l'état-major de la 2^e Brigade du Général Alessandri. Le Capitaine Bouguennec prend le commandement du peloton monté de l'école avec trente EOA ; il établit le 10 mars à 6 heures un bouchon retardateur à Co Tiet sur la route Trung Ha-Phu Tho.

Cependant, des événements tragiques surviennent dans l'ancien cantonnement de la garnison. En effet, l'agglomération de Tong-Sontay qui abrite 650 familles de militaires en général évacuées de Hanoï a été déclarée ville ouverte. Le Lieutenant-Colonel Marcellin qui a reçu la responsabilité de la place, le Capitaine Van Weyenberg professeur de mathématiques de l'école et l'Adjudant-Chef Driesch qui enseigne l'allemand sont restés sur place pour protéger les femmes et les enfants. Dès l'arrivée des Nippons et alors que les troupes françaises sont parties depuis 22 h 45, ces militaires sont exécutés au mépris des lois de la guerre. Le Caporal-Chef Bergamasco, moniteur d'armement et un légionnaire subissent le même sort. En outre, la promotion de Saint-Cyr 1944-1945 assume cette nuit une mission de garde au Détachement Motorisé de Tong rattaché au 9^e RIC. Non prévenue du départ de la garnison, elle est prise sous le feu des Japonais ; l'EOA Monnet est tué et quatre de ses camarades blessés. Les cinq autres jeunes militaires tombent aux mains de l'ennemi et sont conduits au camp de travail n° 8 au Tam Dao puis à la Citadelle de Hanoï (4).

La longue marche

Tout au long de la retraite de la colonne Alessandri vers la Chine, les cadres et les élèves de Tong vont faire leur devoir. Après avoir traversé la Rivière Noire grâce au courage et au dévouement des Tonkinois de la Compagnie de Sampaniers n° 1, l'EMIA reste groupée et marche en tête des troupes qu'elle guide jusqu'à Son Vi. Le Chef de Bataillon Carbonnel veut alors former un commando avec ses subordonnés afin de harceler les Japonais. Le Général commandant

la 2^e Brigade refuse. Ce dernier, dépourvu de tout moyen de transmissions, communique avec Calcutta et Kunming par l'intermédiaire du poste Salade mis en œuvre par le Sergent-Chef Marmont. Le 13 mars, les soixante élèves-officiers rejoignent le Sous-Groupement F du Colonel François qui doit se diriger vers Laï Chau.

Le lendemain, le Chef de Bataillon Carbonnel accompagné par les EOA Godrié et Pham Phac part en avant de la colonne pour préparer l'arrivée de celle-ci à Son La (5). Dans les rangs de cette dernière se trouve l'EOA Demène très grièvement blessé par une ruade de cheval. Installé inconfortablement sur une selle, il ressent de terribles souffrances avec la nette impression « d'être presque foutu, fracture ouverte de la crête iliaque droite du bassin et couvert de sang ». Se soignant seul avec quelques médicaments locaux trouvés dans un village désert, il parvient néanmoins à Diên Biên Phu où il voit, « consterné, décoller le dernier avion emmenant des blessés vers les Indes ». Le 17 mars, les EOA Berthelon, Gaudron et Puech partent à cheval pour effectuer une liaison avec le Sous-Groupement P du Chef d'Escadron Prugnat dont la position est ignorée. Après deux jours d'errance, ils arrivent à le rejoindre et à lui remettre les instructions du Général Alessandri.

L'EOA Sylvain Tran Van Minh, affecté depuis le 9 mars au II/5^e REI, reçoit cinq jours plus tard l'ordre de se mettre en civil et d'aller reconnaître avec un Eurasien, Kotapoff, la route jusqu'à Nghia Lo. Sur le champ, le jeune Saint-Cyrien et son compagnon revêtent des hardes trouvées dans une paillote abandonnée et se transforment en paysans mans « y compris le turban ». Les deux hommes progressent ensuite pieds nus sur le macadam et sous une pluie battante, suivis à bonne distance par les légionnaires. Sur une dizaine de kilomètres, ils marquent les ponceaux et les bornes de signes convenus. Ayant obtenu des renseignements par des paysans, Minh charge Kotapoff d'un message pour son supérieur et parvient tout seul à Nghia Lo que ses habitants sont en train d'évacuer. Ses vêtements infectés lui ont transmis une gale tenace, dont

il va mettre des semaines à se débarrasser. Fort heureusement, ayant rejoint Tu Lê à marches forcées avec son bataillon, il peut alors utiliser les sources thermales qui ont fait la réputation du lieu.

Au cours de ces pérégrinations, l'EOA Pédédieu, lui aussi affecté au II/5^e REI, note mélancoliquement : « La devise de la Légion, marche ou crève, n'a pas encore été confirmée mais il s'en faut de peu ». Effectivement, les jeunes élèves et les légionnaires viennent en une semaine de parcourir 175 kilomètres. Leur brodequins cloutés en cuir de buffle ont rendu l'âme et leurs capotes de grosse laine censées les protéger de la pluie sont imprégnées d'eau. Leur nourriture quotidienne se réduit à une maigre ration de riz mal salé.

Le 20 mars 1945, le Général Alessandri dissout l'EMIA. Les jeunes EOA sont nommés sous-lieutenants et répartis entre diverses unités. Ainsi, neuf d'entre eux sont affectés au IV^eme Territoire Militaire dont quatre à la Compagnie Thai en formation. Dix de leurs camarades constituent un groupe franc, dix-sept autres recevant une mission d'officier de liaison ou rejoignant l'état-major. Le Sous-Lieutenant Demène insuffisamment remis de ses blessures est encore inapte à tout service.

Dans la tourmente

Désormais, les officiers nouvellement promus vont partager le sort de leurs unités d'affectation.

Le Groupe Franc, constitué de dix sous-lieutenants volontaires et d'un interprète, a pour chef l'un d'entre eux, le Sous-Lieutenant Kessler, dont l'adjoint est son camarade Baudouard. Il se donne la mission de pénétrer sur les arrières nippons pour y harceler leurs détachements. L'armement est composé de cinq carabines US, cinq pistolets-mitrailleurs Sten et quelques grenades. Le petit groupe est muni de deux jours de vivres mais dépourvu de moyens radio. Il monte tout d'abord quelques embuscades infructueuses sur la RP 41. Une nuit, tout de même, il accroche un convoi de vingt camions. Ne pouvant se ravitailler sur

place, extenué, souffrant du paludisme, à bout de forces, il parvient à Diên Biên Phu. Quelques heures plus tard, le Sous-Lieutenant Guillain meurt d'épuisement.

La 3^e Compagnie du I/5^e REI possède trois chefs de section issus de Tong : les Sous-Lieutenants Hautier, Lequeux et Py. Le 20 mars, ils reçoivent le baptême du feu sur la RP 41 à Ban Song. Face à une importante troupe ennemie qui avance vers le village, ils doivent selon les instructions de leur commandant d'unité, le Capitaine Aspirot, « résister sans esprit de recul et interdire coûte que coûte la route à l'adversaire ». Pour la première fois, les jeunes officiers perçoivent une ration K récemment parachutée.

La section du Sous-Lieutenant Py subit le premier choc à 12 heures en étant prise à partie par des tirs nourris d'armes automatiques. Un peu plus tard, les Japonais partent à l'assaut en agitant un immense drapeau à l'effigie du soleil levant. Jusqu'à 15 heures, le combat fait rage et le porteur du pavillon ennemi est souvent abattu mais aussitôt remplacé. Le Sous-Lieutenant Lequeux est tué et le Capitaine Aspirot blessé. Menacée d'encercllement, la section Py se replie en direction du gros de la formation qui gagne ensuite une autre position sur ordre du Chef de Bataillon d'Alverny arrivé à la rescousse. Elle échappe ainsi à une totale destruction.

La 2^e Compagnie du 5^e REI, commandée par le Capitaine Dupart, est violemment accrochée à Ban Na Ngha. Deux de ses sections sont commandées par les Sous-Lieutenants Daubas et Goyot. Le premier de ces deux officiers raconte que vers 15 heures, essuyant des rafales de fusil-mitrailleur, il aperçoit avec ses jumelles des Nippons mettant en batterie un petit canon ; un coup heureux de son mortier de 60 anéantit la pièce. Dominée par le feu et le nombre, l'unité se replie sur Chien Dong à 35 kilomètres. En douze jours, elle a parcouru en se battant 350 kilomètres sur de mauvaises pistes et sans ravitaillement.

Le 25 mars, le Chef de Bataillon Carbonnel prend le commandement de toutes les troupes de la RP 41. Avec celles-ci, il doit retarder au maximum l'avance de l'adversaire. Pour sa part, la 5^e Compagnie du 5^e REI tient le point d'appui n° 2 sur un piton entre Tuan Chau et le col des Méos. Le Sous-Lieutenant Lemaire qui commande une section de l'unité considère comme un grand honneur le fait d'avoir pour adjoint un sous-officier légionnaire chevronné l'Adjudant Hardouvalis. Le lendemain, à 21 h 15, la position reçoit l'attaque frontale d'un important élément japonais. Sous le choc, les légionnaires tiennent ; l'adversaire décroche mais profite de l'obscurité pour s'infiltrer ensuite dans les calcaires.

Le 27 mars, le combat recommence et peu après le Sous-Lieutenant Lemaire est grièvement blessé. Du moins, avant de tomber, a-t-il eu la satisfaction de « faire un carton » sur une équipe ennemie de servants de mortier mal camouflée. Tiré en arrière, après qu'il ait été touché, par l'Adjudant Hardouvalis, le jeune officier est porté par quatre de ses cama-



Le Chef de Bataillon Carbonnel

rades qui s'écroulent bientôt, tous atteints aux jambes. Parmi eux se trouvent le Lieutenant Pépin-Le Halleur et les Adjudants-Chefs Krauzs et Basso. Ils sont sur le champ remplacés par une équipe de légionnaires qui subissent le même sort. Fort heureusement, le Capitaine de Cockborne survient et en soullevant Lemaire par son ceinturon réussit à le mettre à l'abri. Transporté à Diên Biên Phu, il est évacué le lendemain vers les Indes. Au cours du combat, la section a été décimée : seuls un gradé et deux hommes vont arriver à passer en Chine. Le 1^{er} avril suivant, l'Adjudant Hardouvalis est capturé. Il est obligé par ses gardiens de creuser un trou d'une profondeur suffisante pour qu'il puisse s'y mettre debout. Ce travail achevé, ses bourreaux lui fracassent le crâne à coups de sabre.

La retraite vers la Chine

Elle est accomplie dans des conditions de souffrances extrêmes. A ce propos, le Sous-Lieutenant Thomas relate : « Les Japonais ne nous laissent aucun répit. Avons-nous besoin de dormir ? Ils nous forcent à nous battre. Voulons-nous manger ? Leurs attaques ne nous en laissent pas le temps. Que de fois avons-nous avalé notre maigre pitance en marchant voire en courant. Nous sommes devenus de véritables automates, ne retrouvant vie qu'au moment du combat ».

Le 3 avril, la colonne traverse la cuvette de Diên Biên Phu. Le Sous-Lieutenant Baudouard, qui auparavant a servi au Groupe Franc de l'EMIA, commande une compagnie du 4^e RTT alors qu'un mois auparavant il était élève-officier. Son camarade Fine du même régiment mène avec succès un combat retardateur à Ban Loi. Il écrit : « Je suppose qu'à plusieurs reprises le Japonais marchant en tête de l'attaque, bannière au vent, a eu l'occasion d'aller saluer plus tôt que prévu les âmes des ses ancêtres ». Toutefois, le lendemain, les Nippons lancent un assaut sur sa troupe et, pour ne pas voir « ses hommes embrochés dans leurs trous », le sous-lieutenant ordonne « de foncer en avant », ce qui les sauve. Peu après, le Capitaine Bouguennec accomplit sous la pluie et en compagnie de ses anciens élèves Binjamin et Combes une marche de 72 kilomètres avec une seule halte d'une heure.

A de multiples reprises, les sous-lieutenants issus de l'EMIA revendiquent les postes les plus exposés. Ainsi, le 15 avril, le Sous-Lieutenant Barthélémy revient sur ses pas pour aider la 15^e Compagnie du 4^e RTT, talonnée par l'ennemi, à franchir la Rivière Noire. Posté à l'arrière garde de l'unité, il fait le coup de feu sur les Japonais qui veulent capturer le petit groupe. Tirant plusieurs rafales, il constate avec satisfaction « qu'il s'ensuit une culbute collective dans les rangs nippons ». Le Sous-Lieutenant Ledarze arrive « essoufflé et titubant » au poste de Muong Te commandé par son camarade Ducrocq. Il raconte que, marchant à l'arrière de sa formation pour ralentir l'avance adverse, il s'est trouvé nez à nez avec un officier du Mikado aussi surpris que lui. Deux à trois heures plus tard, Muong Te étant sur le point de tomber aux mains des Nippons, Ducrocq fait sauter le poste après l'avoir évacué.

Les ultimes combats sur la terre indochinoise

Inexorablement, la frontière chinoise se rapproche. Les Sous-Lieutenants Daubas, Pédédieu et Thomas, bien que Marsouins d'origine, sont très fiers de commander une section de légionnaires. Le 30 avril, à Muong Ou Tay, en dépit des circonstances, le 5^e REI va célébrer l'anniversaire du combat de Camerone. La cérémonie est organisée « avec une certaine audace, une certaine grandeur car les Japonais sont tout près. C'est là un sursaut inouï d'une troupe épuisée mais fière dans l'adversité. Comme à Camerone. Les hommes sont rassemblés sur le stade de l'agglomération, dépénailés, le visage brûlé par



L'École Militaire d'Infanterie, d'Artillerie et de Saint-Cyr à TONG.

le soleil, les traits burinés par la fatigue et les privations. Il semble que volent au dessus d'eux les ombres dont les corps jonchent la piste qui les a menés jusqu'ici. Dans une case, tout près, un légionnaire malade se suicide. Ce n'est pas un cas isolé car tous nous n'ignorons pas le sort qui nous attend si nous tombons aux mains de l'ennemi », écrit un ancien élève.

Le même jour, à 20 heures, les Sous-Lieutenants Kessler et Tran Van Minh parviennent épuisés avec le II/5^e REI à Malitao. Le lendemain, à l'aube, un violent tir de mortier s'abat sur eux et les Japonais attaquent en force le village. Minh qui dort tout habillé sort en hâte de la paillote qui l'abrite avec son camarade. Ce dernier, qui lui dit « devoir chausser ses godasses », ne suit pas ; on ne le reverra jamais. A toute vitesse, le jeune officier survivant rejoint la 7^e Compagnie. Le Chef de Bataillon de Cockborne étant blessé, le II/5^e REI passe la frontière chinoise à 18 heures.

C'est également le cas des 11^e et 12^e Compagnies du 4^e RTT qui avec les Sous-Lieutenants Barthélémy et Ducrocq livrent un dernier combat à A Pa Chaï. Le premier de ces deux officiers, qui d'ailleurs vient d'être sanctionné de huit jours d'arrêts pour « avoir permis à ses tirailleurs de faire un méchoui avec une chèvre du troupeau commun », raconte : « Les Japonais arrivent au contact, soutenus par des mortiers ; nous répondons au FM. Nous décrochons lentement sous les tirs des lance-patates. N'ayant plus de riz, nous recevons l'ordre de franchir la borne frontière ».

Un héroïque officier de liaison

Certains anciens de Tong vont vivre des péripéties tragiques en mission sur les arrières ennemis. Ainsi, le Sous-Lieutenant Berthelon part le 9 avril avec cinq Indochinois, dont deux prisonniers de droit commun, pour reconnaître le massif du Pou Den Dinh. Il est doté d'une cage remplie de pigeons-voyageurs. Au bout de deux semaines de marche, l'officier, malade, envoie un colombo-gramme au Général Alessandri. Il demande à être relevé, précisant : « Je suis depuis le 16 avril immobilisé par une forte fièvre. J'ai découvert que j'avais un rein malade. J'ai condamné ce rein en le traversant avec une grande aiguille. Une opération est absolument nécessaire et sans délai ». Épuisé et stoïque, Berthelon après dix-neuf jours de route arrive à Muong Ou Tay où il reçoit quelques soins. Il a tellement changé physiquement que ses amis ne le reconnaissent pas. Son camarade de promotion Fourdin investi de la même mission sur un itinéraire différent a disparu.

Les commandos

De nombreux sous-lieutenants issus de l'EMIA vont être, avant ou après le passage en Chine, volontaires pour continuer le combat au sein de trois groupes francs.

Le Sous-Lieutenant Denmat est affecté à celui du Capitaine Séguin. Outre ces deux officiers, la petite troupe comprend le Sergent Legué, radio formé aux Indes, et trente tirailleurs du 4^e RTT. Elle s'installe au sud de Phong Saly avec le projet de surprendre les Nippons de cette garnison. En brousse, les conditions de vie sont très dures et début juin Legué meurt de maladie. Le 20 du même mois, en embuscade, Denmat abat deux officiers ennemis. Toutefois, la saison des pluies arrivant, dépourvus de riz et de médicaments, très impaludés, les hommes du Capitaine Séguin sont contraints de franchir la frontière chinoise le 15 juillet. Le sous-lieutenant écrit alors : « Les quelques tirailleurs originaires de la région nous quittent (6). Je tiens à signaler l'admirable comportement de ces Tonkinois qui, sans motivation évidente, loin de leur delta natal, supportent les conditions matérielles particulièrement médiocres de notre vie dans la jungle ».

En juin, le Sous-Lieutenant Baudouard déclare que la Chine ne l'intéresse pas et qu'il tient à continuer à lutter en Indochine. Avec l'aide du Chef d'Escadron Imfeld, responsable de l'organisation de résistance Donjon, il arme et rassemble un groupe de vingt hommes parmi lesquels le Sous-Lieutenant Alcoufe, neuf légionnaires et un tirailleur tonkinois. Sous la pluie, le commando gagne la vallée de la Nam Ou où il recueille des renseignements retransmis par radio à Calcutta. L'adversaire offre alors une prime de 500 000 piastres pour la capture des clandestins, qui bénéficient les 15 et 20 juillet de deux parachutages. Peu après, le Légionnaire Lanzini meurt d'épuisement alors qu'un bataillon nippon parvient à 6 kilomètres de la base des maquisards sans la découvrir. Le Commando Baudouard va tenir la brousse jusqu'à la capitulation du Japon puis rester au Laos pour y assurer la permanence de la présence française.

Le 28 mars, le Sous-Lieutenant Clément prend la brousse avec le commando du Capitaine Baudelaire. Le même jour, ce groupe rejoint le détachement du Capitaine Dampierre parachuté à Son La trois jours auparavant. Les deux unités descendent la Rivière Noire et s'aventurent jusqu'au Mont Bavi. Les 21 et 22 avril, trahies par les habitants, elles subissent les assauts japonais qui leur causent de lourdes pertes dont la mort du Sergent Phuc tué à son poste de combat. Le 15 mai, les clandestins tombent dans une embuscade à Phan Sui Lin et sont pratiquement anéantis : le Capitaine Dampierre et le Sous-Lieutenant Clément sont mortellement atteints. Dans des conditions dramatiques, seuls cinq rescapés

arrivent à se réfugier en Chine le 27 mai suivant.

Les anciens

Les trente-six officiers qui en mars 1945 sont déjà sortis de Tong et servent dans les différentes unités de la péninsule vont, comme leurs cadets encore à l'école, faire tout leur devoir lors de l'agression japonaise.

Le Sous-Lieutenant Duronsoy, major de la promotion 1942-1944, est affecté au Détachement Motorisé du 5^e REI à Lang Son sous les ordres du Capitaine Fenautrigues. Le 7 mars, une partie de l'unité rejoint Tuyen Quang et l'autre commandée par l'ancien de Tong demeure sur place. Elle est formée d'une section de chars Renault F17 et d'une section de chenillettes. Dès 20 heures, le 9 mars, ce détachement intervient avec ses blindés poussifs aux points les plus menacés des fortifications de Lang Son. Le lendemain, à 7 heures, bien qu'il ait été blessé à deux reprises, Duronsoy appuie les contre-attaques de la 21^e Compagnie du 3^e RTT (Capitaine Vernières). Vers 15 heures, à bout de munitions, les combattants du 5^e REI sont submergés et capturés. Conduits sur le glacis du Fort Brière de l'Isle, ils comprennent qu'ils vont être exécutés. Leur jeune chef s'avance alors vers l'officier nippon et d'une voix ferme lui dit : « Je suis le commandant de ces légionnaires. Je suis leur responsable. Tuez-moi seul. Épargnez mes hommes ». Son interlocuteur refuse son offre. Alors, avec une énergie farouche, bientôt imité par tous les prisonniers, Duronsoy chante la Marseillaise. Les tirailleurs tonkinois qui assistent à la scène se mettent au garde à vous. Quelques secondes après, deux mitrailleuses ouvrent le feu sur le groupe de captifs (7). Avec le jeune officier tombent à Lang Son ses camarades de Tong, les Sous-Lieutenants Floch, Guillon-Lemasne, Peroys et Petit.

Le 11 mars, à l'aube, lors d'une tentative de reprise du poste de Ha Coï, le Sous-Lieutenant Saint-Martin, chef du Groupe Franc du II/19^e RMIC, est tué. Peu après, le commandant du 1^{er} Territoire Militaire, le légendaire Lieutenant-Colonel Lecoq, s'écroule mortellement blessé. Les corps des deux officiers restés sur le terrain sont ramenés le lendemain à Than Mai encore tenu par les troupes françaises grâce à l'engagement d'un paysan. Celui-ci est le père du Sergent-Chef A Sam.

Le Sous-Lieutenant Mazan commande une section de la 25^e Compagnie du 10^e RMIC au camp de Chi Naïmo dans la banlieue de Vientiane. Ignorant les événements de la nuit, il se rend à l'aube du 10 mars au champ de tir de la garnison avec le Lieutenant Rottier et un peloton d'élèves-gradés laotiens. En cours de route, la troupe est assaillie par un élément japonais qui a franchi le Mékong en profitant de l'obscurité. Les hommes de Rottier se défendent, tout en régressant vers le canton-

nement où se trouve le PC du IV/10^e RMIC. Très calme, Moisan recule d'arbre en arbre pour protéger le repli de ses chasseurs. Sur le point d'arriver au camp, le jeune officier est tué. Par son sacrifice, il a permis à ses subordonnés de rejoindre le gros du bataillon qui va battre en retraite sur la RP 13.

En mars 1945, le Sous-Lieutenant Damez-Fontaine est affecté au poste de Ha Coï tenu par la 8^e Compagnie du II/19^e RMIC commandée par le Capitaine Régnier. Le soir du coup de force nippon, le jeune officier se trouve investi de la responsabilité de défendre le cantonnement car son supérieur a été attiré dans un guet-apens par les Japonais et exécuté. Avant de mourir, Régnier, invité par ses gardiens à ordonner à son adjoint de cesser le combat, lui enjoit fermement au contraire « de faire tout son devoir ». Damez-Fontaine résiste toute la nuit. Après une tentative infructueuse de secours menée par le Lieutenant-Colonel Lecoq et son camarade Saint-Martin, il se réfugie en Chine avec ses hommes, quittant le poste « sous une grêle de balles » (8).

En juin, il se trouve à Ning Ming dans le Kouang Si à 100 kilomètres environ de Lang Son. Il s'y entraîne avec le Commando franco-américain Comores confié au Capitaine Rouquier. L'unité s'est durement exercée afin d'attaquer une station de radio ennemie à Ky Lua, faubourg de Lang Son. Elle est composée d'une centaine d'hommes dont la moitié sont indochinois. Dans la nuit du 6 au 7 août, le groupe pénètre dans Lang Son en profitant de l'obscurité. Il harcèle un poste ennemi et fait sauter un pont. Poursuivi par un bataillon adverse, le commando se replie vers la Chine en transportant ses trois blessés. Au cours de cette marche forcée, un des cinq officiers américains qui accompagnent les Français se débarrasse du volumineux attirail avec lequel il est parti. Il distribue les boîtes d'opium et les lingots d'or emportés pour régler les émissaires. Il va terminer la retraite « en caleçon et coiffé d'une casquette ». Les hommes du Capitaine Rouquier ont eu ainsi l'honneur de livrer le tout dernier combat de la deuxième guerre mondiale.

Le Sous-Lieutenant Chenivresse rejoint à sa sortie de Tong le Bureau des Statistiques Militaires à Hanoi. Lors du coup de force japonais, il se trouve dans la citadelle de Vinh avec un capitaine et trois radios récemment parachutés près de Sontay. Il est chargé de les convoier vers un réseau clandestin en Annam. Il se bat toute la nuit et repousse trois assauts avec « des tirailleurs annamites remarquables de courage, répondant par des rafales à l'ennemi qui par haut-parleur les incite à désertir ». Le lendemain matin, il parvient à quitter la forteresse et à gagner la brousse. Il marche vers le Laos et évite de tomber aux mains de l'adversaire grâce au dévouement du Tirailleur 29 635. Il arrive en juin en pays Méo où les habitants le réconfortent et l'aident à subsister. Le 20 août, il réussit à rejoindre le Commando aéroporté Polaire, avec qui il combat contre le Viêt Minh et les Lao Issara, qui le capturent brièvement. Au terme d'un étonnant périple, il arrive à Bangkok en décembre 1945 puis le mois suivant à Saïgon. Il apprend alors que l'Etat-Major le considère disparu depuis le 10 mars 1945.

Au cours de sa brève existence, l'EMIA de Tong a formé cent-neuf officiers. Vingt-cinq d'entre eux ont été tués au combat, dont vingt-trois en Indochine. Tous, loin de la métropole, ont été dignes des traditions de Saint-Cyr, Saint-Maixent et Poitiers dont ils se réclamaient. Le 5 mai 1979, une plaque rappelant leur souvenir a été inaugurée au musée des écoles de Coëtquidan. Lors de la cérémonie, le Général Morens a déclaré : « Le symbole est là. La guerre peut séparer et isoler. Mais la même ferveur et le même esprit ont animé ces officiers ». Toutefois, c'est là l'unique hommage jamais rendu aux élèves de Tong tombés à l'ennemi. Ce silence entraîne l'amertume de leurs camarades rescapés qui ont remarqué que lors du transfert de la dépouille du Soldat Inconnu d'Indochine, les autorités présentes dans la cour des Invalides ont omis de citer les combats du 9 mars 1945 (9). Pourtant, les rares survivants de l'EMIA ont conscience d'avoir bien

servi la France et l'Indochine. L'un d'entre eux, Martinet, n'a-t-il pas écrit un poème intitulé « Vietnam, je t'aimais » ?

Colonel Maurice Rives

Bibliographie

- José Combes - Indochine 1940-1945, La longue marche ou l'épopée de la colonne Alessandri.
- André Chenivresse - Mémoires d'un disparu.
- Claude Hesse d'Alzon - La présence militaire française en Indochine 1940-1945.
- Pierre Sergent - Les Maréchaux de la Légion.

(1) Voir Bulletin de l'ANAI des 1^{er} et 2^e trimestres 2000 - « Les premiers officiers d'origine indochinoise ».

(2) Dont seulement vingt-cinq d'active et aucun capitaine.

(3) Le 9 mars 1945, la 7^e Compagnie du 5^e REI ayant à sa tête le Capitaine Courant camoufle dans son cantonnement du Mont Bavi sept aviateurs américains abattus. Habillés en légionnaires, ces hommes accompagnent l'unité lors de sa retraite vers la Chine.

(4) En 1949, le Colonel Carbonnel commandant le secteur de Sontay a reçu un officier japonais en mission à l'état-major de Hanoi. Ce dernier lui a présenté des excuses pour les atrocités commises par son armée en 1945, en disant qu'elles étaient le fait d'officiers de réserve nippons ignorant les lois de la guerre (sic).

(5) A Son La se trouve le Sous-Lieutenant Médecin Nguyễn Xuan Tien qui avec « sa seule trousse médicale et son immuable sourire » se joint à la colonne et soigne blessés et malades avec abnégation.

(6) Les officiers français n'ont pas voulu imposer l'exil en Chine aux Indochinois qui les suivaient depuis quatre mois.

(7) Parmi eux, le canonier Nguyễn Jules du 4^e RAC. Auparavant, ce jeune Eurasiens servant à titre français avait été à deux reprises extrait par les Nippons du groupe des Européens et intégré dans celui des Indochinois. Obstiné, il avait à chaque fois rejoint ses camarades en disant : « J'ai toujours vécu avec les Français, je mourrai avec eux ».

(8) Voir Bulletin de l'ANAI du 4^e trimestre 2005, page 12.

(9) Ce reproche est fondé. Il faut noter toutefois que les Métropolitains affectés en Indochine de 1940 à 1945 se présentent habituellement comme combattants de la deuxième guerre mondiale et non de la guerre d'Indochine. L'ANAI n'apprécie pas cette distinction entre frères d'armes. C'est pourquoi elle a fait instituer la journée nationale du souvenir des morts pour la France en Indochine. Mais les orateurs du 8 juin 2005 n'ont pas saisi la nuance.

Louis CONSTANS - Le Fuyard de Lang Son - Indo-Éditions, 2005.

Professeur de droit, le fils du Général Jean Constans, qui commanda comme colonel en 1949-1950 le 3^e REI et le secteur de Lang Son, mène une enquête sur la situation vécue par son père en octobre 1950 : ordres reçus, ordres donnés, initiatives de l'ennemi, réactions. Il double de ce fait les travaux de la Commission d'enquête réunie par le Ministre en 1951 et dont les conclusions sont restées secrètes... sans doute parce qu'elles ne corroboreraient pas le jugement hâtif du Maréchal Juin, abondamment colporté par les journalistes Charles Favrel et Lucien Bodard, et devenu « vérité » à force d'être répété.

Ce livre, ironiquement dédié au Maréchal Juin et aux deux journalistes, présente des documents très secrets enfin déclassifiés, des réflexions logiques et dépassionnées. Il faut le lire et le conserver à côté d'autres ouvrages sur la RC 4.

Philippe FOUQUET-LAPAR - Hoa Binh (1951-1952) Éditions Economica, 2006.

Le Général Fouquet-Lapar a participé aux combats de Hoa Binh comme lieutenant au 1^{er} Bataillon du 5^e REI.

Il raconte cette opération, voulue par le Général de Lattre pour attirer l'ennemi sur un champ de bataille choisi et lui détruire de gros effectifs. La manœuvre réussit pleinement, y compris sa phase ultime : l'évacuation par surprise après mission remplie.

L'auteur a consulté des archives, rassemblés des témoignages. Son étude est sérieuse, sa narration vivante. On rappellera cette victoire de l'armée française : 100 jours de combat, pertes amies : 1 588 hommes, pertes ennemies : 22 000 hommes.

L'initiative victorieuse du Général de Lattre à Hoa Binh a inspiré l'année suivante celle du Général Salan à Na San (*). Mais celle du Général Navarre à Diên Biên Phu, qui s'explique par un motif politique (protection du Laos, seul membre de l'Union Française), a échoué techniquement à cause de l'éloignement des appuis et de l'impossibilité d'évacuation.

(*) Jacques FAVREAU et Nicolas DUFOUR - Na San (1952-1953) - Éditions Economica, 1999.

Jean de LA GUERIVIERE - Indochine, l'envoûtement Éditions du Seuil, 2006.

L'auteur est un grand journaliste, vivement intéressé par l'Indochine mais aussi par la passion des Français pour ce pays. Ses observations sont justes, ses souvenirs fidèles, sa documentation abondante. Il a l'intelligence de les présenter dans le cadre général de l'histoire de l'Indochine, d'Alexandre de Rhodes à 2005. Une ironie de bon aloi (*) ne lui est pas étrangère. Les qualités pédagogiques et le style synthétique font admettre quelques erreurs bénignes.

(*) sauf exception : « La nostalgie française de l'Indochine, chez beaucoup, cohabite avec la repentance coloniale » (page 273).

André SALLES - Un Mandarin breton au service du Roi de Cochinchine - Éditions Les Portes du Large, 9 rue Charles Duclos, 35000 Rennes - Prix : 22 euros, 2006.

Réédition, à l'initiative de Bernard Le Nail, du Bulletin des Amis du Vieux Hué du premier trimestre 1923 imprimé à Haï-phong.

C'est l'histoire de Jean-Baptiste Chaigneau (1769-1832), officier de marine breton engagé au service du Roi de Cochinchine

dans le corps d'assistance technique recruté par Monseigneur Pigneau de Béhaine en 1789. Ils étaient nombreux (Dayot, Vannier, Barisy, Forsans, Olivier, Lefebvre) mais Chaigneau est le plus célèbre. Lorsque le Roi de Cochinchine devint Empereur d'Annam, Chaigneau fut honoré de titres importants : général, marquis, grand mandarin.

Documentation intéressante sur une période où la révolution française a compromis la coopération franco-vietnamienne amorcée par Louis XVI en 1787.

Léopold-Henry AYROLLES - L'Indochine ne répond plus - Indo-Éditions, 2005.

Réédition des Mémoires du Colonel Ayrolles, parachuté au Laos comme capitaine en 1944 à la tête du commando « Polaire ». Enthousiasme, victoires contre les Japonais, déceptions du fait des Annamites ralliés au Viêt Minh, grande tristesse du retour en France indifférente ou hostile.

Émile CHABLE (avec Jean-Marie OGEZ) - L'Odyssée d'un évadé du Viêt Minh - Éditions Pays et Terroirs, 65 place de Rougé, 49300 Cholet, 2006.

Souvenirs de la campagne du Tonkin (1949-1951) d'un sous-officier du 8^e Groupe de Spahis Algériens Portés. De combat en combat il finit par être capturé par les Viêt Minh près de Vinh Yên, mais il leur échappe au cours d'un déplacement. Ce livre fourmille de détails intéressants sur la vie en opérations. L'auteur est commandeur de la Légion d'Honneur.

Dominique GRANDVUINET - Ngoc Anh, ma princesse d'Indochine - Chez l'auteur, BP 11, 34450 Vias - Prix : 35 euros, 2005.

L'auteur est écrivain, conférencier, cinéaste et guide touristique. Le livre est un roman d'amour émouvant, sur fond d'excursions dans l'Indochine actuelle et d'évocation de l'histoire de l'Indochine ancienne.

Alain DELOCHE - Comme un éléphant blanc - Éditions Michel Lafon, 2005.

Le Professeur (de chirurgie cardiaque) Deloche a suivi le Docteur Kouchner à « Médecins sans Frontière » en 1971 puis à « Médecins du Monde » en 1981. Il raconte son itinéraire dans les camps de réfugiés, puis au Cambodge, au Vietnam et en France. En 1988 il a fondé « La Chaîne de l'Espoir » pour opérer en France des enfants du Tiers Monde au cœur gravement malade. Il résume ainsi sa formation : « Carpentier m'a appris à faire, Kouchner à voir, le Père Ceyrac à penser ».

Somaly MAM - Le silence de l'innocence - Éditions Anne Carrière, Diffusion Hachette, 2005.

Née en 1970 dans une tribu montagnarde du Cambodge, vendue à 10 ans à Kompong Cham, violée à 12, mariée à 15, revendue à un bordel de Battambang, l'auteur illustre la condition féminine dans un Cambodge qui a perdu son âme en perdant la classe d'âge (2 millions sur 6) massacrée par les Khmers Rouges.

Mais elle réagit, épouse un Français et fonde l'association « Agir pour les Femmes en situation précaire (AFESIP) ». Aujourd'hui 150 personnes travaillent pour AFESIP, 3 000 femmes ont été libérées des bordels. Mais la lutte continue.

Le sauvetage de quatre-vingt-quatre filles « employées » par l'hôtel Chhay Hour II à Phnom Penh a été signalé par le Bulletin de l'ANAI du 1^{er} trimestre 2005 page 13.

L'IDÉE DE PATRIE EN ANNAM EN 1930

Le « Culte des Ancêtres » a conduit à l'isolement des familles et le « Culte des Génies Tutélaires » de la Cité a conduit à l'isolement des villages. Ce double isolement a entravé la genèse du Patriotisme tel que nous le concevons.

La Patrie, qui est chez nous une abstraction, représente chez les sino-annamites quelque chose de concret. C'est vraiment la « terra patria » de la Cité Antique, c'est-à-dire l'enclos de la famille, la maison avec son autel domestique, la terre où sont déposés les ossements des ancêtres et que leurs mânes occupent. La grande patrie serait le village avec son « dinh », qui abrite l'autel des génies protecteurs de la commune.

On s'explique par là le patriotisme étroit des sino-annamites. Il représente une civilisation attardée relativement à la nôtre ; ceci dit sans vouloir attacher à « attardée » un sens péjoratif.

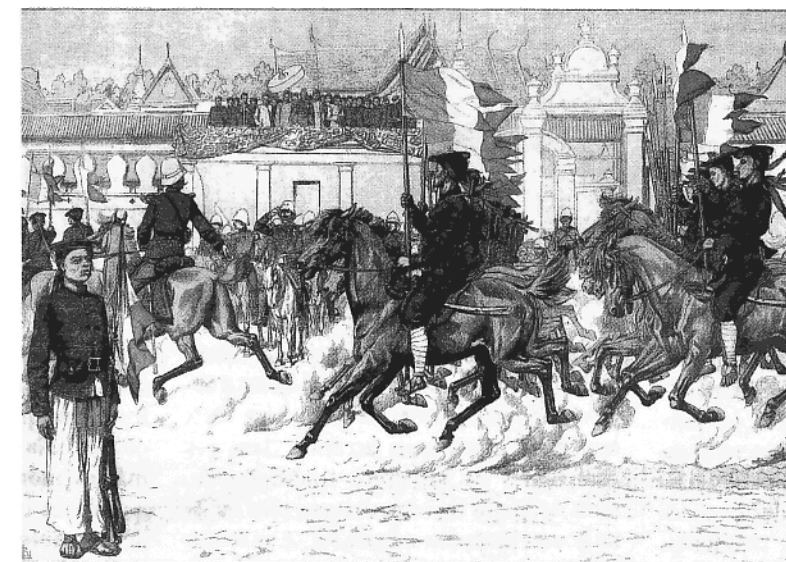
Tout ce que l'homme peut avoir de plus cher se confond avec la « terra patria » et non avec le Pays d'Annam tout entier. En son village il trouve sa sécurité, son droit, sa foi, ses dieux.

La possession de cette patrie est bien précieuse car l'homme d'Extrême-Asie n'imagine guère plus grand tourment dans la seconde vie que de ne pas être inhumé dans la terre de ses ancêtres, et il n'est pas de châtement plus cruel que de priver l'homme du séjour près du foyer sacré. La punition des fautes graves est l'exil, non seulement interdiction du séjour au village, mais en même temps interdiction du culte domestique. Il est parfois aggravé de la dispersion des ossements des ancêtres.

Chaque cité est indépendante. Chacune a sa justice souveraine et ses droits souverains. Chaque cité a autour de son territoire une ligne sacrée, c'est l'horizon de sa religion et de son patriotisme. Au delà de ces bornes d'autres dieux règnent. Tout cela nous donne une idée de la distinction profonde qu'il y a toujours entre deux villages. Si voisins soient-ils, ils for-

ment toujours deux sociétés séparées. Le caractère le plus saillant de la Chine et de l'Annam c'est le morcellement poussé à l'excès, morcellement né de l'esprit d'isolement de chaque village.

L'Extrême-Asie est une poussière de petites patries. Les sino-annamites, j'en-



LES GRANDES MANŒUVRES EN INDO-CHINE. — Revue de la cavalerie indigène.

Collection Alain Le Ner

tends la masse, n'ont pas encore eu la pensée que plusieurs villages pourraient s'unir et vivre solidaires les uns des autres sous un même gouvernement conforme à celui des sociétés modernes.

Chaque village tient fort à son autonomie, c'est-à-dire, tout comme dans la Cité Antique, à un ensemble qui comprend son culte, son droit, son gouvernement, toute son indépendance religieuse et politique. Il est absolument contraire aux principes de la Cité Jaune qu'un village soit gouverné par un homme qui n'en est pas citoyen, c'est-à-dire par un étranger. L'indépendance de la Cité se maintiendra tant que les croyances sur lesquelles elle est fondée seront vivaces.

L'esprit d'isolement explique pourquoi le sino-annamite offre si peu de résistance à l'envahisseur étranger, aux pirates et à la soldatesque des guerres intestines.

Des idées plus hautes ne sollicitent pas l'homme de la Cité à former des sociétés plus grandes. On n'est pas entraîné vers l'unité nationale. Il n'y a pas Nation Chinoise, il n'y a pas Nation Annamite, « si on définit la Nation comme un être dont tous les éléments sont unis non seulement

par une organisation commune, mais par un patrimoine commun, sont animés d'un vouloir-vivre collectif et posent leur unité en l'opposant aux collectivités étrangères. C'est de la réunion d'un patriotisme comme celui de la Cité et d'une organisation comme celle de l'État

Romain que sont nées les Nations Modernes » (d'après Henri Berr). Il n'y aura Nation Chinoise et Nation Annamite que lorsque le « patriotisme municipal » sera devenu le « patriotisme national ».

Pour les mêmes raisons, on peut affirmer que le communisme ne peut s'implanter dans la Cité ; il influencera seulement quelques « déracinés » qui, sortis de la Cité de l'ordre, sont aptes à admettre toute idée de laquelle ils peuvent espérer un bénéfice dans le désordre.

L'heure n'est pas encore venue, semble-t-il, d'affirmer que l'Extrême-Asie est une « antiquité expirante ».

H. LE BRETON

De la Cité jaune à l'État moderne, 1930

APPEL AUX LECTEURS

Le Bulletin vous propose deux études, l'une de 1930 l'autre de 1952, sur l'importance des villages dans la civilisation vietnamienne. Les Français de métropole, habitués à la centralisation administrative, n'en ont pris conscience que tardivement. D'ailleurs, l'eussent-ils découverte plus tôt qu'ils n'auraient pas forcément été mieux admis derrière les haies de bambou. Qu'en est-il aujourd'hui avec la mondialisation de l'économie, l'accroissement de la population (22 millions en 1956, 82 millions en 2006), le brassage autoritaire des races ? La parole est aux lecteurs.

GÉOPOLITIQUE VIËTNAMIENNE



Le Commissaire de police de Tân Nhon reçoit un paysan (1952).

On ne peut voir clair dans aucun des problèmes capitaux du Viêt Nam – résistance et coopération, communisme, république ou monarchie, réforme agraire et industrialisation – tant qu'on ne les a pas dégagés au niveau des communautés villageoises. Là s'est de tout temps située la vie authentique du pays. Pour l'essentiel elle s'y trouve encore.

Qu'y avait-il donc, dans le Viêt Nam des rizières, qui ne se soit point laissé réduire ? Qu'ont eu en mains, contre nous, nos adversaires, dispersés là, pour qu'il nous faille aujourd'hui présenter au peuple des campagnes, non plus un Gouverneur Général flanqué de ses Commissaires et de ses services, comme au début de 1946 ou jusqu'en 1947-1948, mais, dans le Gouvernement de S.M. Bao Dai, quelque chose comme une image de lui-même substituée à la nôtre ?

On ne peut suivre une telle partie sans la replacer sur l'échiquier véritable. Cette expression a d'ailleurs une application directe : c'est bien ainsi que s'offre à nous le réseau compartimenté des rizières. A la société vietnamienne il n'a cessé de procurer, au cours de l'histoire, une raison d'être, une structure stable et une discipline pour ses travaux et ses célébrations collectives : contrats avec elle-même, le sol et le ciel.

Dans ce cadre, de court horizon peut-être, les Vietnamiens trouvaient leur goût de vivre et l'y gardaient, malgré des privations matérielles. Nous nous étions efforcés de respecter ce milieu traditionnel, tout en l'ouvrant à l'école d'une vie meilleure : ces deux séries d'expressions figurent souvent dans les discours en conseil de Gouvernement ou au grand conseil des Intérêts Éco-

nomiques, chartes de notre action. Notre heurt final, après plus d'un demi-siècle d'accommodements, vient de ce que les Vietnamiens ont pu nous accepter dans ces campagnes de structure traditionnelle, mais non nous les remettre, pas plus qu'ils ne se sont livrés eux-mêmes, fût-ce au temps de leur soumission la plus paisible. Mais nous n'en sommes encore qu'à épeler cette leçon de notre commune histoire.

Le Viêt Nam est une manière d'être et d'habiter, dont l'expression et l'instrument d'expansion sont le village, puis le foisonnement des villages, et enfin une nappe uniforme de villages rizicoles, - carroyant, une fois pris, le pays qu'il y avait à prendre soit sur la nature sauvage, soit sur d'autres peuples. C'est ainsi qu'historiquement, tout près de nous, l'avance d'un front de villages peuplés de colons militaires, pénaux ou libres, a fait de la Cochinchine, pays khmer, une terre vietnamienne comme les autres.

C'est à ce niveau que se montre le mieux le caractère secret et dense, humain cependant, de cette nation.

Du haut des airs, les établissements campagnards, entre leurs grandes haies, apparaissent comme des corbeilles où sont posés des toits bas, gris ou bruns, parmi l'emmêlement des jardinets, des ruelles et des impasses « en dents de peigne », selon la pittoresque expression du cru. C'est un espace humain resserré et divisé à l'extrême.

Au sol, au contraire, tout change, et rien de ce que je viens de dire ne se voit plus. L'espace social et ses divisions se sont évaporés derrière une sorte de perspective fuyante qui se refait d'elle-même et qu'on ne perce jamais. Les haies s'élèvent à pic,

comme des roches. Les villages glissent, dans le paysage, les uns derrière les autres, à mesure que le passant suit les détours obligés de la diguette formant sentier. Leurs masses anonymes composent un horizon mobile et continu, toujours reformé en anneau autour de la rizière et de ses multiples travaux. C'est l'homme qui se fait ainsi à lui-même son propre horizon, derrière lequel sa vie réelle peut se cacher. Ajoute-t-on les kilomètres aux kilomètres, on a l'impression de n'avoir pas bougé.

Dans un pays politiquement façonné comme l'est celui-là par la conquête, la résistance, la conspiration, la révolte et les dissensions à longueur de siècles, un tel milieu physique et social impose à la clandestinité des règles particulières. Là encore, c'est un autre monde dans lequel il nous faut entrer. Dans ces plaines à riz, il n'y a plus de réserve naturelle où l'on puisse se retirer : bois, marais ou lande. Si l'homme veut s'abriter et disparaître, ce n'est que derrière l'homme. Ceci ne joue par conséquent que pour les gens du pays. Mais, sous cette réserve, les masses démographiques sont un abri efficace contre tout adversaire d'autre langage et surtout d'autre peau.

Un homme s'infiltré et passe parmi les siens. Comment le retrouverait-on ? Mais ce sont les villages en fin de compte qui payent, car ils sont, eux, à demeure. Aussi les trouve-t-on toujours en défense ou en suspicion envers ce qui leur vient du dehors. Ils écartent l'étranger, fût-il de même race, et n'accueillent l'hôte d'un jour qu'autant qu'ils en voient bien l'identité et les intentions, sans l'en croire trop vite sur ces deux points. Il ne faut pas se hâter de tout expliquer. Si la vérité est rassurante, il faut la leur

laisser découvrir : ils ont leurs méthodes pour cela, acquises par l'expérience variée des hommes au cours des siècles.

Mais, cela dit, l'hôte accepté se trouve chez lui et l'hospitalité du village vietnamien n'est pas pour lui un vain mot. S'il a satisfait aux règles et aux convenances, la haie l'abrite aussi. J'en ai fait l'expérience.

Ce sont donc les villages qui produisent le Viêt Nam et c'est auprès d'eux qu'on apprend à le connaître, aux heures décisives, en son esprit national. Pierre Gourou a fortement exprimé ces valeurs foncières : « En même temps que protection contre les périls extérieurs, la haie est une sorte de limite sacrée de la communauté villageoise, le signe de son individualité et de son indépendance. Lorsqu'en période de troubles un village a participé à l'agitation ou donné asile à des rebelles, la première punition qu'on lui inflige est de l'obliger à couper sa haie de bambous. C'est une grave blessure à son amour-propre, une marque infamante. Le village se sent aussi gêné qu'un être humain que l'on aurait dévêtu et que l'on abandonnerait au milieu d'une foule habillée ».

A l'abri dans leurs villages, derrière les mares et les haies de bambou impénétrables, véritables falaises brunes et vertes s'élevant à pic dans la rizière, les communes du Viêt Nam disposaient jadis d'elles-mêmes, et leur statut leur garantissait une vivace autonomie. « La loi du Roi, affirmait

le proverbe, cède à la coutume du village ». Il n'existait aucun état civil comparable au nôtre. Quand il fallait chiffrer les obligations collectives de chaque commune en matière d'impôts ou de corvées ou pour la fourniture et l'entretien d'un contingent de soldats au sein de l'armée nationale, l'État ne disposait que de mauvais registres d'inscrits, notoirement incomplets, que l'on tenait, sur place, sous son contrôle périodique. Ces registres étaient, en théorie, rectifiés tous les cinq ans, mais, en fait, ils restaient toujours aussi peu sincères.

Le conseil des notables était solidairement responsable de ces obligations collectives. Il se recrutait par cooptation dans la petite oligarchie des villages, en y associant un certain taux de lettrés ou de fonctionnaires en retraite. Ces obligations une fois remplies, il n'avait plus, sauf affaires criminelles, de comptes à rendre. Il lui appartenait d'assurer, entre les personnes, la répartition des charges et le détail de l'administration communale. Ses rapports temporels avec l'État demeuraient statistiques, alors que ses attributions vis-à-vis de ses ressortissants étaient au contraire personnelles et directes. Le conseil connaissait les noms des habitants et suivait leurs affaires. Mais il ne transmettait pas ces noms et l'État n'avait pouvoir que sur le produit global des impositions. L'autorité centrale n'était pas aux prises avec les individus mais seulement avec les collectivités. Cette autonomie des

communes s'est maintenue, sans grande altération, jusqu'au début de ce siècle.

On a pris coutume de parler à ce propos d'un conflit constant, encore que sourd, entre les deux éléments extrêmes de la civilisation vietnamienne traditionnelle : le Roi, la Cour et le système mandarinal d'une part, et d'autre part ces autorités communales, fortifiées moralement et physiquement dans l'enceinte de leurs villages. Peut-être, à mieux y regarder, faudra-t-il surtout y voir une habile répartition du travail.

L'État, du triple point de vue militaire, judiciaire et religieux, était centralisé et autoritaire. Nul village ne l'eût bravé impunément. Seulement, par la répartition, entre lui et les villages, des attributions administratives, surtout en matière économique, c'était un État léger. Les affaires, travaux ou services d'intérêt public avaient été décentralisés au maximum et remis entre les mains des autorités communales et cantonales. Décentralisation aussi en ce qui concernait la rémunération effective des corps administratifs, payés surtout en nature, c'est-à-dire en riz. Tout cela ne faisait au total, pour l'État, qu'un petit budget « monétaire ».

Or c'est la marque même de la politique au village, dans un milieu clos, aux oppositions internes sourdes et ressassées, que la coterie qui monte y trouve aisément, en dehors de toute préférence idéologique, des partisans, ne serait-ce que parmi les adver-



Collection G. Bagbat.

saires coutumiers des notables en place. Quant à la masse, elle suit l'ordre nouveau, s'il tient.

Sous la facilité de cette acceptation (de la part même de certains qui, sous l'administration coloniale, s'étaient sincèrement rangés à ses côtés) il est loisible de reconnaître la sagesse populaire, assurée par expérience que, dans les gouvernements, ce qui change c'est surtout l'étiquette. Mais à ces considérations de forme, si importantes en Extrême-Orient, ne laissent pas de s'associer des notions morales qu'il ne faut pas sous-estimer. Chaque système a ses défauts et tous dégénèrent en abus. La disposition commune aux peuples façonnés par la civilisation chinoise est de s'accommoder de ces abus, en temps ordinaire, faute d'y pouvoir rien, et non sans les dénoncer : la pétition au pouvoir était de coutume. On n'en faisait pas moins passer avant tout un désir général de stabilité. Le peuple avait ainsi conscience de vivre sur une vitesse acquise ; c'est ce qu'il nommait la « vertu » propre de la dynastie.

Mais tout autre devient le comportement de ces mêmes masses si dociles, quand s'annonce une révolution, et l'Occident n'a pas fini de s'en étonner. A l'instant où une vertu (nous dirions un système) paraît épuisée et où l'on en voit une autre qui se prépare à s'y substituer, les abus précédents, jusque là supportés, s'éclairent d'une lumière nouvelle. C'est alors le moment, et c'est seulement alors le moment, où, à l'aide du nouveau principe, il s'agit de leur porter remède. A une extrême patience succède ainsi un comportement d'intolérance. On tolérait tout. On ne supporte plus rien. Les valeurs anciennes ne sont plus de jeu.

Voilà comment la morale civique de l'Extrême-Orient, – plus relâchée et plus conciliante, dans la vie courante, que la nôtre en ce qui concerne les erreurs du pouvoir ou la concussion – devient brusquement intransigeante. Ce n'est pas de l'opportunisme, c'est un rythme intellectuel. On n'a nullement affaire là à des prétextes politiques. Ce sont bien des valeurs morales, comparables aux plus fines des nôtres, qui se donnent cours, mais elles n'entrent vraiment en action qu'au moment où les circonstances s'y accordent de façon ouverte. Ce n'est point simplement hurler avec les loups et courir avec les chiens. Ce comportement se recommande d'une sagesse séculaire aboutissant à des réactions civiques qui ne ressemblent point aux nôtres. Au lieu d'un courant modéré mais continu et d'efficacité lente, la vie morale sino-vietnamienne procède par crises, plus que chez nous. Quand la crise vient, l'esprit populaire est soudain sensibilisé aux valeurs morales et plus attentif aux erreurs commises, qu'il estime être à l'origine de cette révolution. Aussi le comportement des protagonistes

a-t-il alors une influence déterminante sur les événements. Ce n'est pas un hasard si l'Extrême-Orient, là où nous dirions « système », préfère penser « vertu ». Il se résigne plus vite que nous à ne pas attendre des éclats quotidiens de moralité de la part d'un régime établi ; par contre, aux changements de régime, la coutume, jusque dans la masse populaire, est de tirer son pronostic et de faire en conséquence son choix en appréciant des vertus qui s'opposent, ou ce qui en paraît. Avons-nous assez sondé cette mentalité d'exception et compris ses effets et exigences pratiques, dans le fond même des campagnes vietnamiennes ?

J'ai passé plusieurs mois, en 1930 et 1933-1934, dans un village du Sud Annam. J'habitais un compartiment de brique, au milieu d'autres, en promiscuité directe avec une population de petits commerçants bordière de la route. Je n'avais point d'auto, et je « négociais » cette route, comme on dit en anglais, avec les moyens de tout le monde. Cette manière de prendre la vie a ses difficultés et ses avantages. Un seul autre Français était à portée : le chef d'un poste de garde indigène. C'est là qu'en parlant à mes voisins de l'utilité certaine de nos routes (j'en ai vu construire assez pour savoir ce qu'elles ont permis, qui ne l'était pas avant) je me suis tout à coup aperçu d'un singulier décalage dans nos appréciations. Notre belle route de 1934, si bien profilée, avec ses virages relevés et ses courbes rationnelles, leur paraissait en fâcheuse régression sur celles du temps de ma première venue dans ce pays, en 1907 : j'ai bien connu ces rubans tortueux, sous empierrement simple, si souvent déchaussé par les orages. Seulement la route, pour la pratique paysanne, est destinée, en ces pays, aux charrois agricoles ; ceux-ci se font dans d'étroites charrettes où le chargement doit s'élever tout en hauteur. La vieille route leur était aussi commode, avec son habitude de tourner à plat, qu'il est maintenant scabreux de les inscrire dans nos virages savants, où elles basculent sur le côté.

J'ai déjà fait allusion à un mot profond d'un de mes amis d'enfance vietnamiens : « Vous vivez une Indochine sur asphalte et vous nous laissez dans la glaise ». Comme la route officielle de jadis courait du palais impérial au palais provincial et à toutes les installations du réseau religieux et administratif, en s'établissant au-dessus de la terre et du peuple, nos routes à leur tour tranchaient sur le reste du pays, enjambant les fleuves, coupant les collines, expropriant les rizières, pour nous mener d'île en île de notre monde. Ces quartiers européens, ces maisons socialement interdites, en pratique, à l'homme du pays, se dressaient ou se posaient au bord de l'asphalte, comme les châteaux volants des dieux dans les

légendes. On comprenait, d'instinct, que les autos des Européens ne pouvaient que brûler le pays, entre des morceaux d'une autre planète, surimposés à la campagne traditionnelle.

Nous sommes arrivés en conquérants, assurant certains signes extérieurs de cette vocation ; mais, dès le début, notre ignorance des sciences et de la morale traditionnelles donnait à penser que ce succès n'était qu'épisodique. N'était-ce pas surtout un avertissement lancé par le ciel à la dynastie, qu'elle eût à réformer certaines de ses institutions, à réprimer des innovations – bonnes peut-être au-delà des mers ? Les persécutions dont ont souffert les catholiques sont dans une large mesure une réaction à cette inquiétude : elle croissait à mesure que les entreprises des Occidentaux, avant même la conquête, paraissaient plus hardies. On ne désolidarisait alors, ni d'un côté ni de l'autre, une révélation religieuse du pouvoir politique. L'Extrême-Orient pouvait donc se sentir en présence d'une conception intégrale du monde, allant, terme à terme, contre son totalitarisme religieux de l'État.

Il faudrait se reporter, à titre de comparaison, à la politique intérieure des dynasties étrangères qui se sont implantées en Chine au cours d'une longue histoire, pour comprendre ce que l'on attendait de nous si nous avions été destinés par le ciel à assumer le pouvoir de façon régulière, et ce qu'au contraire nous n'avons pas fait. L'assimilation de la culture sino-vietnamienne, fondement du système historique, était la condition première d'une légitime succession. Mais nous avons surimposé un système à celui-là, et nous avons de plus en plus, avec nos villes modernes et nos familles transplantées d'Europe, vécu isolés au milieu d'un espace humain local dont nous ne prenions nulle part des valeurs et exigences premières, centrées sur les cultes communautaires du sol, en société avec les ancêtres. C'est tout cela que marquait notre route asphaltée, parcourant le pays en surimpression. Conçoit-on une route officielle qui nous menait d'hôtel en hôtel, de table d'hôte en table d'hôte, et non point, à chaque étape, au temple d'un génie local, intermédiaire entre la province et l'Empire ? C'est par là que l'accrochage ne s'est point fait et ne pouvait sans doute se faire : non pas même au sol, mais au-dessous, aux « Sources Jaunes », comme dit la mythologie chinoise ; dans l'administration de l'au-delà, dans un passé sans date, forme de tout présent régulier.

Paul MUS

Extraits de

« Viêt Nam, sociologie d'une guerre »

Éditions du Seuil 1952

ANGKOR VAT

L'enceinte et les galeries

La chaussée aboutit par quelques marches à une berge ou chemin de ronde large de 45 mètres qui sépare le fossé de l'enceinte et qui est couvert de débris ruinés. L'enceinte d'Angkor Vat dépasse trois kilomètres et demi de périmètre. Sa face occidentale est occupée en grande partie par un vaste portique reposant sur un soubassement de 1m30 de hauteur, et composé de galeries et de portes monumentales. Les galeries consistent en un mur intérieur, une colonnade centrale et une colonnade extérieure, plus petite, formant verandah. Le mur et les piliers

telement sur le sol, les plus petits sur un dé ornementé ; ils sont réunis aux premiers par des tirants en pierre. Le mur est décoré très légèrement d'une frise basse présentant une succession de tévadas, de danseuses sacrées. A l'extérieur, sur la façade, entre le toit qui couvre la galerie et celui qui couvre la verandah, règne une large frise que décorent des ascètes assis dans des niches. Le toit était surmonté d'une ligne de faite formée de petites niches ogivales partout détruites.

La voûte est faite de pierres très épaisses placées en encorbellement, sans clef de voûte, et qui tiennent par leur propre poids. Les architectes khmers ne savaient pas construire de voûte maçonnerie ; aussi toutes leurs voûtes sont étroites et leurs monuments consistent essentiellement en galeries. A l'extérieur, les pierres de la voûte sont cannelées. A l'intérieur, elles sont frustes. La voûte intérieure était en effet cachée par un plafond de bois dur, sculpté et peint, qui reposait sur la corniche du mur et de la colonnade intérieure.

Les portes

L'enceinte est percée de quatre grandes portes, au centre de chaque face, et de portes secondaires. La face occidentale que nous avons devant nous, et qui est la « face honorée » de l'enceinte, a son portique percé d'un porche central et de deux portes hautes à ses extrémités. Le porche central est un véritable monument qui mérite d'être attentivement étudié. Sa partie centrale est formée d'un vestibule, plus large que la galerie, précédé d'un parvis double et d'un péristyle. Le péristyle est entouré de forts pilastres carrés, que flanquent des pilastres plus petits. Les deux chambres du parvis et le péristyle supportent des voûtes dont la hauteur va croissant du dehors au dedans,

limitées par des frontons décorés qui s'étagent ainsi jusqu'à la voûte centrale ; celle-ci supporte une tour ronde à quatre étages, dont le dôme ogival offre l'aspect d'une tiare ; elle est décorée de feuilles d'acanthé dressées, et terminée par un fleuron qui devait être un bouton de lotus.

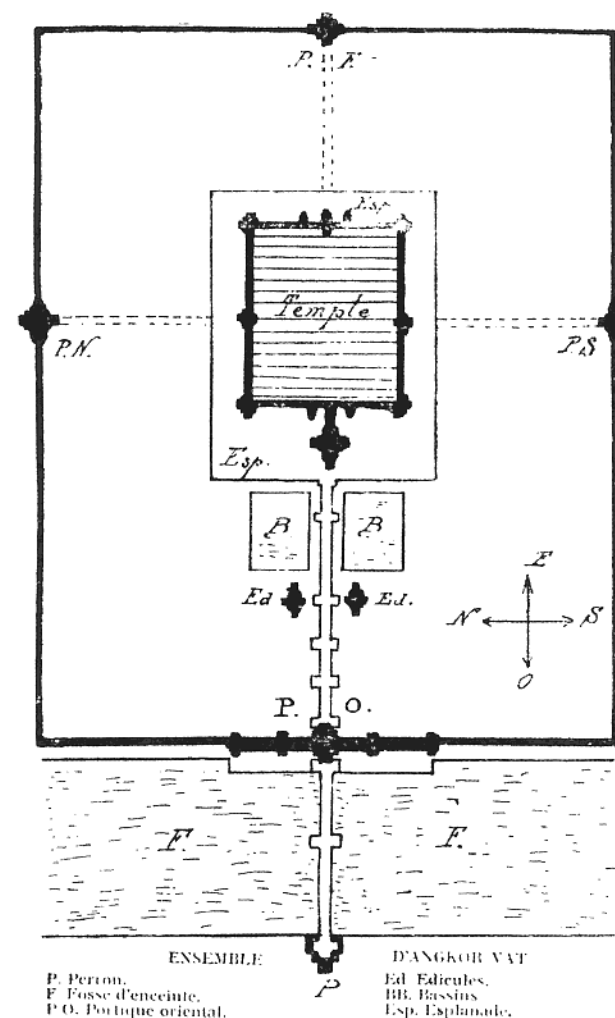
On suit la route qui passe devant le Bungalow et on trouve, à cent mètres environ, le perron monumental donnant accès à la chaussée qui traverse le fossé d'Angkor Vat. Cette chaussée, placée dans l'axe Est-Ouest, aboutit à la grande porte occidentale de l'enceinte, dont la ligne imposante, dominée par les trois étages et les neuf tours du temple, se déploie tout entière devant le spectateur.

Le fossé et les chaussées

Le temple d'Angkor Vat est entouré d'une enceinte rectangulaire, presque carrée, que défend un large fossé rempli d'eau. Le fossé est profond, ses bords sont soutenus par un mur de limonite que surmonte une margelle de grès (1). Large de 200 mètres, il mesure cinq kilomètres et demi de tour, et il est sans cesse alimenté d'eau. Les arbres pressés qui l'entourent, ses eaux parsemées de nénuphars et de lotus, où se reflètent les portiques de l'enceinte, font un cadre magnifique au monument.

La chaussée qui le traverse aboutit à la porte centrale de la face occidentale de l'enceinte. Elle débute par un large perron en croix, surélevé au-dessus du sol de la plaine, dont les escaliers étaient décorés de lions et de deux nagas, serpents monstrueux dressant leurs sept têtes au devant du perron. Le lion et le naga heptacéphale sont les principaux motifs de décoration des avenues et des escaliers d'Angkor Vat.

La chaussée est longue de 223 mètres et large de 12. Elle est construite en limonite et revêtue d'un parement formé de larges dalles de grès. Elle est flanquée sur ses deux côtés d'une colonnade formée de forts pilastres ronds, dont le pied plonge dans l'eau du fossé, qui supportent une corniche de grès. Une balustrade courait des deux côtés de la chaussée ; elle était formée par le corps du naga reposant sur des cubes de pierre ornements. Au milieu de la chaussée, deux terrasses se détachent latéralement à angle droit et permettent de descendre au fossé par deux escaliers rapides.



médians supportent une voûte, ces piliers et les piliers extérieurs une demi-voûte en quart de rond. Celle-ci s'est écroulée sur toute la face Ouest, entraînant avec elle la colonnade extérieure. Ces piliers sont carrés, leurs chapiteaux sont sobrement décorés ; les grands reposent direc-

Ce porche central se relie, à droite et à gauche, à la galerie de l'enceinte, par trois chambres de hauteur différente, si bien que leurs toits vont en diminuant jusqu'au toit même de la galerie. Des fenêtres fermées par des balustres de pierre, tournés et ornements, éclairent ces chambres.

La décoration de ce porche, très soignée, s'est remarquablement conservée. Les pilastres sont ornés de fines sculptures de tout point semblables aux broderies d'une étoffe. Les corniches, d'une simplicité classique, sont décorées de feuilles et de boutons de nénuphars. A l'extérieur, la richesse de l'ornementation est non moins grande. Les murs, à droite et à gauche des portes, s'ornent de panneaux qui représentent des danseuses célestes, seules ou en groupes. L'encadrement de la porte principale, sous le péristyle, est formé de deux linteaux et d'un tympan dont l'ornementation rappelle les plus belles œuvres de la Renaissance. Les frontons étagés des portes, les demi-frontons de la véranda extérieure, sont extraordinairement fouillés.

Les deux porches qui s'élèvent aux deux extrémités du portique occidental sont plus petits que le porche central et dépourvus d'escaliers. Ils consistent en une haute allée, de plein pied avec le sol extérieur, qui permet aux voitures, et qui permettait jadis aux éléphants, de franchir l'enceinte. A droite et à gauche, sous la voûte, des escaliers conduisent à deux chambres, précédées d'un vestibule.

Nous avons décrit à dessein cette face de l'enceinte assez minutieusement. Tous les éléments de l'architecture khmère, que nous verrons se reproduire dans le temple même, se trouvent en effet réunis très apparents dans l'enceinte : galeries voûtées, doublées d'une véranda extérieure ; portes réunies aux galeries et aux péristyles par des chambres de hauteur décroissante ; frontons étagés ; tour ronde à dôme ogival. Tous les motifs de la décoration khmère s'y rencontrent également : nagas des balustrades, lions décoratifs des escaliers, danseuses célestes et ascètes décorant les panneaux et les frises, linteaux et panneaux ornés d'entrelacs. Nous n'aurons plus désormais à les décrire.

On traverse le porche central rapidement, pour s'épargner l'odeur des déjections des innombrables chauves-souris

qui habitent les galeries d'Angkor, en dépit d'une guerre continue ; à droite, dans une des chambres, on remarque une statue brahmanique, un dieu à plusieurs bras, peinte et dorée par les fidèles qui, bien que bouddhistes, lui rendent encore un culte sous le nom de « statue du génie du grand roi » ; à ses pieds gisent deux statues de divinités féminines, assez belles, renversées et brisées depuis peu. On sort du portique et on se trouve à l'entrée du parc d'Angkor. Le mur de l'enceinte qui regarde le parc est décoré de fausses fenêtres à balustres ; sa frise est formée de divinités qui dansent sur la tête de tau-

Ecole Française d'Extrême-Orient

Conservation d'Angkor



CARTE DE VISITEUR

reaux, de chevaux, d'éléphants. Les murs du portique sont ornés de bas-reliefs admirablement conservés qui représentent des danseuses célestes.

Le parc et la grande avenue

On descend par trois marches sur la grande avenue qui traverse le parc intérieur. Ce parc, très vaste, peuplé de beaux arbres, devait jadis renfermer de nombreuses constructions en bois qui ont disparu ; quelques bonzeries y sont installées. La grande avenue, entièrement

dallée, large de huit mètres, longue de quatre cents, est élevée au-dessus du sol par un soubassement, aux moulures sculptées, récemment mis à jour. Tous les 45 mètres environ, deux terrasses en croix s'en détachent latéralement et permettent de descendre dans le parc par des escaliers. La balustrade qui court le long de l'avenue est formée par le corps des nagas, dont les têtes se redressent aux extrémités de chaque terrasse latérale. Cette grande avenue offrait aux brillants cortèges des guerriers et des prêtres une admirable perspective.

A droite et à gauche, parallèlement à l'avenue, s'élèvent deux édifices dont la destination est inconnue. Ils sont formés de deux galeries qui se coupent en croix ; les quatre bras de cette croix sont terminés par un péristyle et un escalier. Ces galeries sont éclairées par des fenêtres carrées à balustrades qui tamisent le jour. L'ensemble est harmonieux et élégant et nous donne une idée de ce que pouvaient être les petits édifices khmers. Au pied de ces édifices, à l'Est, on aperçoit les vestiges de deux grands bassins.

L'esplanade et la terrasse cruciale

La grande avenue aboutit à une vaste esplanade qui fait tout le tour du temple ; elle est limitée par un mur couronné d'une balustrade qui continue celle de la grande avenue. Sur cette esplanade, en avant du temple, s'élève une terrasse cruciale qui masque, à cet endroit, la base du portique principal. Elle consiste en un haut soubassement, orné de nombreuses sculptures, entouré d'une colonnade de 98 piliers cylindriques analogues à ceux qui flanquent la chaussée du fossé d'enceinte. Quatre escaliers, à chaque bras de la croix, permettent d'accéder à cette terrasse, dont le centre est occupé par une plate-forme où se dressait jadis un autel ou une statue.

De ce point, le regard embrasse toute la face orientale du temple. Le temple d'Angkor Vat comprend trois étages. Chaque étage forme une enceinte carrée, limitée par des galeries percées de portiques régulièrement distribués. Les deuxièmes et les troisièmes galeries portent, en outre, à chaque angle, une tour à dôme ogival. Enfin, du centre des troi-

sièmes galeries, monte une haute tour qui domine tout l'ensemble. Des couloirs intérieurs, suivant les deux axes du monument, mettent les galeries en communication et mènent au sanctuaire central.

Les premières galeries

Les premières galeries ne portent pas de tours ; l'ensemble y gagne en simplicité et en légèreté. Elles sont construites sur un soubassement haut de quatre mètres, enrichi de moulures. « Chaque moulure est composée d'une immense série de feuilles renfermant, sur un développement qui atteint presque un kilomètre, des milliers de sujets variés. En les mettant bout à bout, on entourerait Paris » (Aymonier). Le premier étage formé par ce soubassement et ces premières galeries offre un périmètre de huit cents mètres. Elles sont percées de seize portes : deux à chaque pavillon d'angle ; trois portiques aux galeries orientales et occidentales, un à chaque autre galerie. Le grand portique oriental n'a pas d'escalier ; les éléphants arrivent au niveau du soubassement et les hommes qu'ils portaient se trouvaient ainsi à la hauteur du sol de la galerie.

Ces portiques ressemblent de tout point à ceux de l'enceinte extérieure. Ils sont précédés de péristyles auxquels on accède par des escaliers monumentaux, décorés de lions de pierre. Des frontons étagés surmontent le péristyle et le vestibule. Le portique central se relie aux portiques latéraux, et ceux-ci aux galeries, par des chambres aux toits décroissants.

Chacune de ces galeries se trouve divisée par le portique central en deux ailes égales. Les galeries du temple, comme celle de l'enceinte, sont formées d'un mur plein et deux colonnades, couvertes d'une voûte et précédées d'une véranda. Mais ici le mur, au lieu d'être orné d'une simple frise, est décoré entièrement de bas-reliefs qui couvrent une superficie de près de deux mille mètres carrés. Chaque aile a reçu un vaste panneau sculpté consacré à un sujet déterminé. Nous recommandons aux touristes de parcourir toutes les premières galeries, faisant ainsi le tour du premier étage, en suivant l'itinéraire ci-après. Ils ne regretteront pas leur peine.

Galerie occidentale

On franchit le portique central de la galerie occidentale qui occupe la « face honorée » du temple, et on tourne aus-

siôt à droite pour entrer dans la galerie ; on se trouve ainsi dans l'aile Sud de la galerie occidentale. Le vaste bas-relief qui la décore, long de cinquante mètres, représente un combat. Les deux armées ennemies, partant des deux extrémités du panneau, se rencontrent au centre dans une furieuse mêlée. Les guerriers ont à peu près le même costume et les mêmes armes dans les deux camps, les chefs portent le mukuta, diadème des dieux et des héros brahmaniques. La perspective, au lieu d'être en profondeur, est ici en hauteur. Le premier plan, qui est au bas du panneau, est occupé par les fantassins en marche ; au deuxième et au troisième plans, qui s'étagent, sont des officiers montés sur des éléphants, et des chefs dans leurs chars, entourés de parasols, d'étendards et d'éventails. Quelques épisodes se détachent seuls de la composition, qui est très chargée ; c'est, de gauche à droite, un chef mort sur un lit de flèches, entouré de parents et de soldats qui se lamentent ; un guerrier sur un éléphant, vêtu d'une armure cambodgienne, qui laisse tomber son arme et paraît se résigner à la défaite ; un autre, frappé à mort, qui glisse de son char dans les bras de ses soldats. Les attitudes et les mouvements sont bien observés, les chevaux qui traînent les chars sont traités avec un certain souci de réalisme ; tel, vers le centre de la composition, le cheval fourbu qui s'abat.

A l'extrémité de cette galerie, on pénètre dans le portique d'angle Sud-Ouest ; les murs en sont ornés de panneaux sculptés dont les sujets sont empruntés pour la plupart au Ramayana. Les plus intéressants sont le combat singulier de Bali et de Sougriva, deux chefs de l'armée des singes ; et, au-dessous, la mort de Bali, tué dans le combat, qui est entouré de ses guenons en costumes de reines. En tournant à gauche, vers la galerie méridionale, on remarque une scène familière : deux jonques sur un fleuve, remplies de personnages dans des attitudes très bien observées ; des hommes jouent ou chantent, des femmes s'amuse avec leurs enfants, d'autres font combattre des coqs.

Galerie méridionale

L'aile Ouest de cette galerie lui a valu le nom de « Galerie historique ». Elle est occupée par un bas-relief long de 98 mètres qui est peut-être le plus remarquable qu'ait produit la sculpture khmère : des inscriptions, difficilement visibles, ont permis d'identifier les personnages représentés, qui appartiennent tous à l'histoire du Cambodge : « C'est

une page d'histoire locale, burinée à la gloire des constructeurs du grand temple ». La partie gauche du panneau représente une colline dont le pied est ombragé d'arbres ; une assemblée siège au sommet ; un cortège défile au pied. Le cortège est le harem royal : des reines, portées dans des palanquins, des femmes de second rang traînées dans des chars, entourées de suivantes, d'esclaves, s'acheminent à travers le bois. En haut, se tient l'audience royale. Sont assis, de gauche à droite, des guerriers, puis des brahmanes et leur chef, puis le roi, sur son trône, vêtu d'un riche costume de cour ; des mains pieuses l'ont couvert de feuilles d'or ; à sa gauche, sont les ministres, des guerriers en armes dont les derniers, l'audience terminée, descendent le penchant de la colline.

Au-delà, un défilé ou une revue de l'armée royale. Tous les chefs qui assistaient à l'audience reparaissent au milieu de leurs soldats, en une suite de cohortes. Les soldats sont à pied, vêtus d'une armure légère et armés d'arcs, ou couverts de la cuirasse cambodgienne, avec la lance et le bouclier rond pendu aux épaules. En avant de chaque cohorte, défilent les officiers à cheval ; au centre, domine le chef, monté sur un éléphant de guerre, entouré des parasols, des étendards, précédé des insignes qui marquent son rang. Tous les chefs ont une pose noble et belliqueuse, brandissant leurs armes, un pied sur la selle de l'éléphant, l'autre sur la croupe ; leur tête est nue, les cheveux coupés, sauf un petit chignon sur la nuque ; vêtus de la cuirasse carrée, le poignard au défaut de l'épaule, ils évoquent des silhouettes massives de centurions romains ; quelques-uns portent la hache cambodgienne, encore en usage, dont le fer étroit est emmanché dans une crosse de bambou. Le roi ne diffère des autres chefs que par le nombre de parasols qui l'entourent et par une enseigne qui représente Vishnou sur le Garouda. Le défilé est interrompu par le cortège des ascètes, qui portent en palanquin le sacrificateur royal, et la procession du feu sacré, enfermé dans une arche que promènent des esclaves précédés de bouffons et de musiciens. Le dernier chef, qui commande l'avant-garde, est un chef siamois, vêtu d'un costume bizarre, qui s'apprête gauchement à décocher une flèche ; ses soldats marchent en désordre et n'ont pas la belle ordonnance des guerriers khmers.

On traverse le vestibule du portique méridional, dont les chambres sont très sobrement décorées, et l'on pénètre ensuite dans l'aile Est. C'est ici la « Galerie de la vie future » ; le bas-relief, long de 66 mètres, représente les peines

et les châtiments de l'autre vie. A gauche, le panneau est divisé horizontalement en trois parties : en bas est le chemin des enfers que suivent les méchants, brutalement entraînés par des diables ; en haut sont des routes que parcourent des seigneurs et des dames, richement vêtus. Le défilé s'arrête devant le juge suprême, Siva, assis sur le taureau Nandi, entouré de sa cour, non loin de qui siègent ses assesseurs. Le jugement rendu, les réprouvés sont jetés aux enfers. Le tableau se divise alors en deux parties, que sépare horizontalement une ligne de Garoudas : en haut, dans de belles maisons, vivent les élus, entourés de femmes, de serviteurs, d'enfants ; en bas, les damnés subissent, selon les différents péchés qu'ils ont commis, des supplices épouvantables où l'imagination de l'artiste s'est donnée libre carrière.

Galerie orientale

La première aile, l'aile Sud, est longue de 49 mètres. Le bas-relief qui la décore est un des plus célèbres : il représente le barattement de la mer, dont le sujet est emprunté au Ramayana. Au centre du tableau, le mont Mandara repose sur la tortue, qui nage sur la mer. Le serpent Vasouki enlace la montagne et les Dévas d'un côté, les Assouras de l'autre, au nombre de 170, tirant alternativement sur la partie de son corps qu'ils enserrent de leurs bras, impriment à la montagne, qui pivote sur la tortue, un mouvement de rotation qui baratte la mer. Vishnou, au flanc de la montagne, aide au mouvement. Au sommet, Indra se penche pour contempler l'opération. De loin en loin, des personnages géants encouragent et aident les deux partis rivaux ; on peut reconnaître Siva, Brahma, le singe Hanuman. Dans la mer, les poissons et

les monstres marins s'affolent ; ceux qui sont près du centre ont leur corps rompu par le mouvement. Dans le ciel, en gracieuses théories, dansent des Apsaras.

On traverse le portique oriental qui présente une inscription khmère du XVIII^e siècle, et l'on parvient à l'aile Nord de la galerie orientale. Le bas-relief qui la décore est resté à l'état d'ébauche. Il représente un combat de dieux et de titans (Dévas et Assouras), dans une mêlée furieuse et confuse, où les combattants ont des chars trainés par les animaux fantastiques. Vishnou, monté sur le Garouda, paraît dans le combat.

La décoration du pavillon de l'angle Nord-Est est inachevée.

Galerie septentrionale

L'aile Est mesure 66 mètres. Le bas-relief montre un combat mythologique. Comme le précédent, il n'est qu'ébauché, assez grossièrement. L'extrémité du panneau est occupée par Siva, sous les traits d'un ascète à la longue barbe, mais richement vêtu, auréolé, tenant le trident, et contemplant le combat, au milieu d'une cour d'ascètes et de dieux, parmi lesquels on reconnaît aisément Ganesa, son fils, le dieu à tête d'éléphant.

Le vestibule du portique septentrional franchi, on arrive à la seconde aile, dont le bas-relief offre un nouveau combat de dieux et de titans. On sent qu'on se rapproche de la « face honorée » du temple ; la sculpture en est plus achevée. Vishnou, au centre, mène les dieux au combat contre les Rakchasas, commandés par Ravana. Parmi les combattants, nous reconnaissons Brahma, monté sur l'oie sacrée Hansa ; un dieu qui chevauche le naga à sept têtes ; au centre, est Vishnou sur Garouda ; le dieu de la

guerre, monté sur le paon ; le dieu du soleil, sur son char qu'entoure un disque doré.

Nous arrivons au pavillon de l'angle Nord-Ouest, qui nous ramène à la galerie occidentale. Le pavillon est richement orné de bas-reliefs intéressants qui annoncent le panneau suivant : Vishnou sur Garouda, escorté de guerriers ; Rama tirant de l'arc ; Rama adoré par ses alliés les singes ; le conseil des singes ; Rama visitant Vishnou, dans un jardin. Nous tournons à gauche et nous nous retrouvons sur la face occidentale.

Galerie occidentale

L'aile Nord nous offre un dernier panneau qui représente un épisode du Ramayana : le combat que Rama, avec l'armée des singes, livre à Ravana, roi de Ceylan, ravisseur de sa femme, la belle Sita. C'est une mêlée particulièrement acharnée, traitée avec une grande intensité d'expression. Les singes s'attaquent avec fureur aux guerriers adverses, à leurs éléphants, qu'ils mordent et renversent. Au centre, Ravana aux dix têtes et aux dix bras, sur un char trainé par un lion, combat contre Rama et Hanuman, rois des singes.

Avec ce panneau, se termine cette immense galerie de bas-reliefs dont les sujets sont empruntés aux légendes brahmaniques, aux livres sacrés de l'Inde, à l'histoire cambodgienne. Admirablement conservés, polis et patinés par l'atouchement des pèlerins, ils forment une suite de sculptures unique au monde.

Cour du premier étage

Pénétrons maintenant dans la cour qui forme le premier étage du temple par le portique central. Ses trois portes conduisent à un large vestibule d'où partent trois allées qui vont de la première galerie au pied du second étage. Ces allées parallèles sont coupées toutes trois par une allée transversale. Cet ensemble de quatre allées constitue un carré de 45 mètres de côté, surélevé au-dessus du sol, qui est une des parties les plus intéressantes d'Angkor Vat. Les deux allées en croix sont formées d'une nef, large de plus de trois mètres, et de deux bas-côtés. La nef est couverte d'une voûte, jadis masquée par un plafond, la plus large de tout l'édifice, qui repose sur des piliers carrés de 4 mètres 25 de hauteur. Les bas-côtés ont une demi-voûte apparente ; leurs piliers, hauts de trois mètres, sont reliés à ceux de la nef par des tirants de pierre.

La décoration de ces allées est simple et harmonieuse. Les colonnes ont des chapiteaux de feuilles d'acanthé ; la frise, au-dessus des colonnes, est une ligne de tévadas, dansant sous des niches formées de deux nagas accolés ; la base des colonnes est décorée d'ascètes en prières ; les caissons, les tirants, les demi-voûtes sont ornés de rosaces, motif qui décorait le plafond de bois sculpté. L'ensemble était peint de pourpre et d'or ; les traces de la peinture sont encore visibles.

Les deux allées en croix aboutissent à quatre portes richement décorées de moulures dorées, de panneaux à entrelacs, surmontées de tympans qui rappellent les principales scènes des bas-reliefs : à l'Ouest, le barattement de la mer ; au Nord, Vishnou et Garouda ; au Sud, un dieu couché sur le serpent à sept têtes ; à l'Est, sur la porte qui conduit au sanctuaire, Vishnou combattant. A la croisée des deux galeries, cinq pierres encastrées dans le sol marquent l'emplacement d'une statue ou d'un autel.

Les deux galeries latérales sont limitées par un mur plein dont le décor est inachevé : les figures sont seulement dessinées. Celle du Sud est devenue une sorte de musée bouddhique ; la piété des fidèles y a entassé des Bouddhas de toutes formes : debout et priant, assis sur le naga, couchés ; il y en a en bois, gigantesques, en pierre, en terre cuite. Deux statues de bonzes, à genoux, montrent quelque recherche de réalisme. On remarque encore deux pieds de Bouddha, laqués et dorés, avec les signes symboliques. De nombreux pèlerins viennent dans ce sanctuaire appendre des ex-votos de chiffons et porter de rustiques offrandes.

Les quatre espaces que déterminent ces allées en croix et les côtés du carré sont occupés par quatre cours ou bassins dallés, en contrebas, où l'on peut descendre par des perrons ; une large banquette règne autour de leur parement. L'eau a rempli ces espaces et elle reflète les colonnades des allées et des galeries qui forment autour de chacun d'eux un cloître élégant. Pour relier les galeries latérales aux galeries du deuxième étage, dont la masse imposante domine cet ensemble à l'Est, une série de galeries, en retrait les unes sur les autres, s'élèvent comme trois larges degrés allant du premier au second étage et correspondant aux trois paliers de l'escalier intérieur. Cet agencement produit un très curieux effet.

L'allée transversale aboutit à deux perrons qui descendent dans la cour du premier étage ; juste dans l'axe de cette allée, au Nord et au Sud, se dressent, sur un

haut soubassement, deux édicules qui rappellent par leur style les deux édifices qui bordent la grande avenue du parc et qui sont orientés de la même manière ; ils sont plus petits cependant et d'une remarquable élégance ; la tradition locale y voit les bibliothèques du temple.

Le second étage

Le second étage d'Angkor Vat repose sur une plate-forme carrée dont le mur de soutènement a six mètres de hauteur ; son revêtement de grès est orné de larges moulures. On y accède par les trois escaliers qui terminent les trois allées parallèles ; celui du milieu, le plus important, a dix-huit marches hautes et étroites. Ces escaliers aboutissent à la galerie Ouest du second étage ; les quatre galeries, larges de 2 mètres 40, n'ont pas de colonnade, mais deux murs pleins percés de fenêtres qui ouvrent sur la cour intérieure. Seule, la galerie de l'Ouest, celle qui domine les bassins, a des fenêtres ouvertes sur l'extérieur. Des Bouddhas de pierre se rencontrent çà et là dans ces galeries nues et froides. Aux quatre angles de l'étage, dominant les pavillons auxquels aboutissent des escaliers monumentaux qui partent de la première cour, s'élèvent quatre tours ogivales ornées de frontons et d'antéfixes.

En traversant les galeries, par des portes à péristyle, on pénètre dans la cour du deuxième étage. Celle-ci est dallée. Les façades intérieures des galeries, percées de fenêtres, décorées de tévadas, apparaissent plus ornées que les façades extérieures ; la vaste cour, dont le périmètre mesure plus de cinq cents mètres, devait se prêter admirablement aux pompes religieuses. Sa partie Ouest est occupée par une terrasse cruciale, dallée, analogue à celle qui précède la première entrée du temple, soutenue par des pilastres ronds hauts de 0 mètre 60, et qui va du portique Ouest à l'escalier monumental du troisième étage. A droite et à gauche de cette terrasse, parallèles aux deux édicules du premier étage, dans la même orientation, s'élèvent deux petites constructions qu'on nomme « les petites bibliothèques » et qui devaient renfermer un autel ou une statue.

Le troisième étage

Le troisième étage, la partie centrale du temple, domine de treize mètres le sol de la cour. Un énorme soubassement à trois gradins, interrompu par douze escaliers, trois sur chaque face, ornés de lions

décoratifs, forme le puissant piédestal du sanctuaire. On monte par l'escalier central de la façade Ouest l'escalier d'honneur, moins raide que les autres, bien que l'ascension de ses quarante marches hautes et étroites soit la partie la plus pénible de la visite ; mais le coup d'œil dont on jouit au sommet récompense de la peine. Du haut de cette dernière terrasse, qui forme un carré parfait de 58 mètres de tour, on domine l'ensemble du monument et l'on comprend la simplicité et l'harmonie de son plan. Sur les quatre faces de ce troisième étage, court une galerie, large de deux mètres seulement, avec un mur plein extérieurement et à l'intérieur une double colonnade. Les pavillons d'angle forment une simple chambre qui devait contenir une statue, et servent de base à quatre tours. Quatre allées partent de chaque face pour aboutir au sanctuaire ; elles délimitent quatre cours, analogues à celles du premier étage, pourvues de deux perrons d'accès. Au centre, s'élève le saint des saints, une chambre carrée que surmonte la tour centrale. Le sanctuaire, qui devait jadis contenir la statue du dieu brahmanique à qui est dédié Angkor Vat, Siva ou Vishnou, a été muré quand le temple est tombé au pouvoir des bouddhistes, et à ses quatre faces, on a adossé des statues monumentales du Bouddha. La tour centrale, le préasat, a cinq étages décorés de frontons sculptés et de nombreux antéfixes. Son sommet, que surmontait jadis une flèche dorée, domine de trente-quatre mètres les dalles de la troisième cour, de soixante mètres le sol de la plaine. C'est ainsi que s'achève le temple, par le sanctuaire où tout aboutit : les terrasses qui s'étagent, les escaliers et les allées qui convergent, et qu'entoure et défend la triple enceinte des galeries. Il donne ainsi à cet ensemble architectural, un des plus vastes qu'aient construits les hommes, sa suprême unité.

Henri Gourdon
Guide aux ruines d'Angkor
(Imprimerie Schneider, Saïgon, 1912)

(1) Les monuments d'Angkor sont construits presque uniquement en limonite et en grès. La limonite, appelée communément en Indochine « pierre de Bienhoa », est un conglomérat rougeâtre et grossier ; elle est employée pour le gros œuvre, les soubassements, et elle est généralement dissimulée par un revêtement de grès. Ces deux sortes de pierres proviennent des Phnom Coulen, montagnes distantes de 30 kilomètres, où l'on a trouvé les traces de l'exploitation des carrières par les Khmers. Les pierres d'Angkor ont été employées sans ciment ; elles étaient taillées et parfaitement polies par frottement l'une sur l'autre. On a trouvé la trace de crampons de fer qui, dans certains monuments, assuraient la liaison des pierres entre elles.



ANNONCES D'ASSOCIATIONS AMIES

L'Association Saint-Jacques, 202 rue Lecourbe, 75015 Paris, recherche des parrainages pour six fillettes de 6 à 12 ans du nouvel orphelinat de l'évêché de Hai-phong (180 euros par an, pas de frais, pas de cotisation, reçu fiscal).

L'Association Procure Missionnaire de l'Assomption, 79 avenue Denfert-Roche-

reau, 75014 Paris, annonce la fondation d'un couvent au Vietnam avec quatre jeunes religieux vietnamiens.

En partenariat avec l'École Supérieure et d'Application du Génie d'Angers, l'Association des Cambodgiens du Maine et Loire (ACAMEL), 26 bis rue des Moulins, 49080 Bouchemaîne, assure la promotion d'une pla-

quette « Les mille et une mines » destinée à sensibiliser l'opinion au danger des mines anti-personnel. Il s'agit d'une bande dessinée par Loïc Jombart éditée en français, en anglais, en khmer et en serbo-croate. Le produit des ventes est versé à l'Association Handicap International pour le centre de rééducation de Kompong Cham.

RAPPORT D'ACTIVITÉ D'ANAI-PARAINAGE

En 2005 notre aide sur le terrain (296 650 euros) a augmenté de 4,685 % ; les frais de fonctionnement (5 269 euros) sont stables à 1,76 %.

La Banque de l'Espoir, c'est-à-dire la fourniture à des familles en difficulté de matériels ou d'animaux pour lancer une activité, est une grande réussite. 98 % des familles aidées sortent de la misère.

Cette année nous n'avons pu réaliser que deux opérations du cœur. L'Institut du Cœur de Saïgon est débordé.

Nous avons ouvert un nouveau chantier : la construction

d'une école dans l'île de Nhon Hai (province de Bêñ Tré) et en achevons deux autres : la réfection des sols de l'orphelinat de Sa Dec et les finitions de l'école de Lam Phat.

Nous continuons à subventionner les établissements de Phu My, Thi Nghê, Bao Loc, Qui Nhon, Duy Son ; la scolarité des enfants qui vivent sur des sampans à Hué ; les œuvres de Sœur Marie-Adelphe à Phnom-Penh et de Sœur Cécile à Battambang.

Avec discrétion pour leur sécurité, nous essayons de secourir des malheureux au Nord-Laos.

AVIS DE RECHERCHE

L'Office National des Anciens Combattants est saisi de la demande d'un Eurasien, citoyen français, réfugié en Chine en 1978 avec sa mère vietnamienne de Hanoï, aujourd'hui décédée. Il recherche son père, militaire de l'armée de l'air française, basé à Bach Mai et évacué vers le sud, sans sa famille, en 1954-1955. Le nom du père serait Bonnet (Bônê). Tout renseignement à ce sujet peut être envoyé à l'ANAI.

Le Président Roger BERTHILLOT, 1 allée des Criquets, 64600 Anglet, recherche toute personne ayant connu le Sergent-Chef Raymond RONFLE, de la 7e Compagnie du 2e Bataillon Thaï, tué à Chom Chang (Haut Tonkin) le 7 octobre 1951.

Mme Liliane BACHELIER, 91 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, 45250 Briare, recherche toute personne ayant connu son père, André BACHELIER, blessé au bras gauche en Indochine.

Mme Jocelyne MAZOT, 9 ter avenue de la Gare, 21400 Châtillon sur Seine, recherche toute personne ayant connu son père, le Matelot Salvator-Julien MAZOT, né en 1932, en séjour en Indochine de 1951 à 1953, marié avec une Vietnamiennne.

M. François ROBERT, 24 rue Saint Vincent de Paul, 75010 Paris, recherche toute personne ayant connu ses oncles :

- le Chef de Bataillon Charles ROBERT, qui était capitaine au 2e Bataillon du 6e RIC au Cambodge et au Tonkin de 1952 à 1954,

- le Capitaine Paul RÉMY, qui était lieutenant au 5e Bataillon de Chasseurs Laotiens en 1948 puis au 8e Bataillon de Chasseurs Laotiens en 1952.

Mme Blanche DOMINICI, 20 parc de l'Épargne, Les Églantiers, rue Amiral Émeriau, 83000 Toulon, recherche toute personne ayant connu son oncle, le Caporal Pierre DOMINICI, du 3e Régiment de Tirailleurs Tonkinois, tué à Lang Son le 11 mars 1945.

M. Joseph LABBÉ, 2 rue de Châteauneuf, 35510 Cesson-Sévigné, recherche toute personne ayant connu son cousin, M. Joseph LABBÉ, planteur d'hévéas à Phuoc Hoa le long du Song Bê (Cochinchine) et patron de l'usine « Les caoutchoucs manufacturés » boulevard Gallieni à Cholon.

M. Michel LE MEUR, 1065 route de Kerfot, 22500 Paimpol, ancien apprenti-marin sur le navire « Matelot Bécuwe », recherche la famille d'ARGENCE (et non d'Argencé) rapatriée d'Indochine en août 1946 sur ce bateau.

M. DAO DUY QUOC, 15 rue du Moulin, 70400 Frahier et Chatebier, recherche tout témoignage ou documentation sur les tirailleurs indochinois qui, ayant combattu en France de 1939 à 1940, ont été embarqués à Marseille en 1941 puis détournés par la marine britannique.

M. Jean-Paul ROSELEUX, 2 avenue de la Gare, 02130 Fère en Tardenois, recherche

tout document sur la bataille de Chu Dreh en juillet 1954.

M. Christophe DUTRONE, Chazarie, 24600 Saint Pardoux de Dronne, recherche :
- toute personne ayant participé le 9 janvier 1954 au combat de Ban Hine Siu (nord-est de Seno) mené par le 3e BPVN contre la Division viêt minh 325.

- tout document photo relatif au mouvement Lao Issara et Lao Issala de 1945 à 1956.


Le Docteur Stéphane LURATI, 9 Pont de la Tour, 13370 Mallemort, recherche des témoignages et des anecdotes sur les unités du Génie de la Légion Étrangère en Indochine.

M. Jean-François HOUSSOL, 12 rue Gounod, 06000 Nice, recherche des témoins de l'exode des Tonkinois vers le Sud en 1954-1955. Afin de conserver par écrit le souvenir de cet important mouvement de population (1 million de personnes, soit 10 % des habitants), il souhaite retrouver des militaires qui ont assuré l'évacuation du Nord et l'accueil au Sud, ainsi que des réfugiés eux-mêmes et des candidats au départ qui n'ont pas pu partir. L'ANAI encourage cette étude et garantit la confidentialité des témoignages des Vietnamiens.

PRÉSENTATION DU SITE INTERNET

Le site de l'A.N.A.I. est en service. N'hésitez pas à le consulter à l'adresse :

<http://www.anai-asso.org>



A.N.A.I. Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois

France / Indochine : Histoire et Mémoire

L'A.N.A.I.	L'INDOCHINE	LE TEMPS DES MISSIONS ET DE LA CONQUÊTE	LE TEMPS DE LA PAIX L'OEUVRE DE LA FRANCE	LE TEMPS DE LA GUERRE	LIEUX DE MÉMOIRE
------------	-------------	---	---	-----------------------	------------------

Nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient enrichir le site en envoyant au siège (15 rue de Richelieu, 75001 Paris) des articles sur l'œuvre de la France en Indochine (santé, instruction publique, voies de communication, développement rural, etc.). Les photos jointes devront être libres de tout droit et de bonne qualité. Elles pourront être renvoyées à l'expéditeur sur sa demande, après utilisation.

COURRIER DES LECTEURS

De M. Bernard BECQUAERT, Route Serrée, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES :

C'est avec joie que je renouvelle mon adhésion à votre œuvre à la fois de mémoire du passé et d'espérance pour l'avenir. Grâce à votre ténacité les anciens d'Indochine ne sont pas oubliés et la nation leur accorde une place d'honneur largement méritée. Si certains veulent ternir cette image, c'est notre rôle de rétablir la vérité et vous vous y employez avec succès.

Confiance dans l'avenir. De tout cœur avec vous. C'est un combat que vous menez et qui n'est pas des moindres.

De M. Jean-Antoine GARCIN, 13 rue Émile-Pierre Casel, 75020 PARIS :

Je vous adresse mes compliments pour la qualité de votre revue que je lis toujours avec beaucoup d'intérêt. Les éditoriaux remettent toujours bien les choses en place dans l'actualité. Les articles historiques du Colonel Maurice Rives sont passionnants. Les nouvelles d'Indochine, les rubriques pratiques d'annonces et de recension d'ouvrages sont très utiles. Bravo et merci de nous offrir une si bonne source d'informations sur l'Indochine !

Du Général Gilbert CHAVANNES, 40 avenue Duquesne, 75007 PARIS :

J'ai lu et relu avec le plus grand plaisir votre éditorial et les deux articles que vous avez publiés sur les débuts de la colonisation en Algérie et en Cochinchine.

Du Colonel Lucien PRINCE, 9 boulevard Richet, 83320 CARQUEIRANNE :

Lors de l'inauguration à Toulon d'un square au nom du capitaine Jean d'Hers, j'ai constaté que les cinq sous-officiers tués de notre arme n'avaient pas fait l'objet de cérémonie rappelant leur souvenir.

J'ai pris en charge cette mission. Sur mes propositions ont été choisis comme parrains de promotions d'Élèves Gendarmes dans les écoles de Chaumont, Montluçon et Châtellerauld : le Maréchal des Logis Chef Joseph Dumas tué à Lang Son, les Gendarmes Deter et Ravel tués dans la région de Cantho, le Gendarme Betaille tué à Saïgon (Nha Be), le Gendarme Massac tué au Laos (Thakhek).

Le Maréchal des Logis Chef Dumas a été décapité et son corps jeté dans une rivière ; ce gradé n'a donc pas de sépulture. J'ai proposé et obtenu qu'une plaque à son nom soit apposée au fronton de la caserne de la brigade de Le Fossat (Ariège), son lieu de naissance.

La cérémonie du dévoilement de l'inscription présidée par le Général Jacques Rouquier, commandant la région de gendarmerie de Toulouse-Pyrénées, a eu lieu le dimanche 12 mars 2006, jour du 61e anniversaire de l'exécution de ce gradé en présence des autorités départementales et locales et de la famille concernée (trois générations).

Du Président Roger BOUVIER, 28 avenue de l'Étoile, 44500 LA BAULE :

Le 8 juin est le jour du souvenir des morts pour la France en Indochine. C'est, en effet, le 8 juin 1980 que le premier soldat inconnu rapatrié du Vietnam a été accueilli dans la cour d'honneur de l'Hôtel National des Invalides à Paris.

Mais le 9 juin est l'anniversaire du traité de Tiên Tsin en 1885, par lequel la Chine cédait à la France sa suzeraineté sur l'Empire d'Annam. C'est l'origine du protectorat français sur l'Annam et le Tonkin. C'est le fondement des frontières Nord du Vietnam, dessinées par des officiers français entre 1890 et 1895.

De M. Albert PIPET, 13 rue de la Plate Pierre, 14000 CAEN :

J'ai appris dans le dernier bulletin de l'ANAI que le séminaire de Saïgon boulevard Luro était devenu un musée de l'évangélisation de l'Indochine. En 1945 au point de vue militaire, c'est ce séminaire qui avait été choisi comme base arrière pour les 300 soldats du détachement précurseur du CEFEO débarqués du « Quercy », alors que la ville était en état de siège et que le drapeau japonais flottait toujours sur le port de Saïgon. L'entrée du séminaire était barrée par des chevaux de frise et gardée par des soldats du Corps Léger d'Intervention, mais c'est dans le cloître que campait notre détachement. Nous devons assurer la sécurité du port en priorité et participer aux diverses patrouilles qui avaient lieu en ville à côté des Gourkhas venus des Indes.

Nous avons vu la rue Catinat, principale artère de la ville, pratiquement déserte, vitrines défoncées après des lendemains

d'émeute. Au carrefour de la rue Lagrandière le sol était jonché de papiers de l'agence « Iwaï and Co » dont les bureaux avaient été pillés. Deux officiers japonais passaient sur le trottoir en serrant le pommeau de leur grand sabre et le seul véhicule que l'on voyait était la jeep de la Military Police des Gourkhas de l'hôtel Continental.

La population avait été terrorisée par l'assassinat de l'abbé Tricoire sur les marches de la cathédrale et par le massacre de la cité Héraud au nord de la ville. C'était justement le secteur de nos patrouilles. Le service des essences avait reçu l'ordre de s'organiser dans le jardin botanique et nos plus proches amis étaient les Fusiliers-Marins qui gardaient le pont de Phu My sur l'arroyo de l'Avalanche, non loin de la caserne Martin des Pallières où les Japonais avaient emprisonné nos soldats le 9 mars.

Nos voisines étaient les Sœurs de la Sainte Enfance rayonnantes de joie à notre arrivée. « Avez-vous toujours des cartes d'alimen-

tation en France ? D'où êtes-vous ? De Normandie ! De Coutances ! - Oh ! C'est le pays de Mère Benjamin notre bonne mère fondatrice. Elle est de Périers en Cotentin ! Sa tombe est dans notre chapelle. C'est la mère Thérèse de Saïgon ! Venez voir ! »

Quelques jours plus tard c'est la jeep du Général Leclerc qui arrivait dans la cour du séminaire. Le Général venait saluer le drapeau du RICM entouré d'une petite garde d'honneur et en quelques mots nous dire toute sa joie de nous voir à Saïgon où nous étions très attendus. De leur côté les Sœurs parlaient des blessés qui arrivaient à l'hôpital Grall et du Père Séminel qui avait été très affecté de la mort brutale de l'abbé Tricoire aumônier des prisons. Mais les cales du Quercy ne contenaient pas que des barriques de vin, il y avait aussi une quarantaine de caisses numérotées destinées à la banque d'Indochine. Après l'occupation japonaise, il fallait revitaliser l'économie indochinoise. C'était le cadeau de bienvenue de la Mère-Patrie à sa grande fille d'Asie.

Génocide au Laos et langue de bois au Quai d'Orsay

Lettre de M. Joseph CASTEL, 8 rue Anatole Le Braz, 29800 LANDERNEAU

Comme des millions de spectateurs, j'ai découvert jeudi 16 juin 2005 dans l'émission télévisée « Envoyé spécial » la situation effroyable et pitoyable des Hmongs au Laos, isolés dans la jungle, voués à la haine exterminatrice de leur gouvernement, allié à celui du Vietnam, pour le motif que leurs pères ou grands pères ont combattu voici trente ans contre les communistes aux côtés des Français et des Américains.

Lettre de M. Jean-François CAZAUX, 17 rue Ingres, 31800 SAINT-GAUDENS

Suite au reportage d'Antenne 2 « Envoyé Spécial » diffusé le 16 juin 2005, je vous prie de trouver ci-joint mon adhésion à l'ANAI.

Le chef des Hmongs fait appel à la Communauté Internationale à l'ONU, aux USA, à la France, et en particulier aux anciens d'Indochine pour mettre fin à ce dramatique génocide.

Lettre de M. Christophe FAUCHOIX, 27 avenue des Déportés, 60600 CLERMONT DE L'OISE

Le 16 juin 2005, France 2 a diffusé un reportage sur le sort des Lao-hmongs en voie d'être exterminés par la junte communiste de Viêtiane.

Le 25 juin suivant, une manifestation fut organisée place du Trocadéro. Pendant celle-ci le manque de moyens des organisations présentes était patent.

L'ANAI ne peut rester insensible aux conditions d'existence des lao-hmongs qui servent avec fidélité la France en s'engageant dans les maquis du GCMA.

Lettre de M. Maurice BEVALOT, 242 avenue de la Côte d'Argent, 40170 LIT ET MIXE

La situation dramatique actuelle que vivent les Hmongs au Laos, honteusement persécutés par le régime communiste en place est en fait une silencieuse tragédie humanitaire ; ceci est inacceptable et doit donc interpeller le monde libre !

Ces populations qui avaient cru en nous sont toujours restées à nos côtés lorsque nous étions là-bas.

Elles ne peuvent et ne doivent disparaître même et surtout si elles sont minoritaires et éloignées, sans leader et donc sans voix.

La France, plus qu'aucun autre pays, ne peut accepter sans réagir une telle tragédie. Ne les abandonnons pas encore une fois !

Lettre du Ministre des Affaires Étrangères, datée du 6 décembre 2005, signée du Conseiller Gilles-Henry GARAUULT

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à la politique française en Asie du Sud-Est et au Laos en particulier.

Le Laos fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités françaises en raison de liens inexorables tissés par une histoire commune et de fortes affinités entre nos deux peuples. La France et le Laos entretiennent des relations bilatérales denses et de toute confiance. Trois ministres laotiens, dont le vice-premier ministre Somsavat Lengsavat se sont rendus en France en 2004. Deux ministres français ont effectué une visite officielle en République Démocratique populaire Lao en six mois. Le Laos est par ailleurs le cinquième bénéficiaire d'aide bilatérale française en Asie. Cette coopération vise explicitement à soutenir les réformes administratives, venir en soutien aux populations les plus défavorisées et lutter contre la pauvreté quelles que soient leurs origines ethniques. Elle est inscrite à ce titre au fonds de solidarité prioritaire. Nos concours sont mis en œuvre avec rigueur et en étroite coopération avec les organisations des Nations unies, notamment le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

La France entretient avec la République populaire démocratique lao un dialogue régulier, constructif, mais exigeant sur la situation des droits de l'homme et des libertés individuelles et collectives. Ce sujet est abordé lors de chaque rencontre de haut niveau. Il fait l'objet d'une approche commune avec nos partenaires de l'Union européenne. Les demandes françaises et européennes sont actualisées en permanence pour tenir compte de la situation réelle.

La France encourage les autorités laotiennes à poursuivre une politique active et soutenue de lutte contre la pauvreté, sans discrimination ethnique ou territoriale et au profit de tous. La réinstallation de personnes déplacées dans un esprit de concorde nationale et de règlement pacifique des différends doit constituer une priorité, et ces principes doivent s'appliquer en particulier aux Hmongs.

La France, pour sa part, leur accorde depuis des années une attention particulière.

La République populaire démocratique lao est aussi un PMA (Pays Moins Avancé) enclavé, auquel la France apporte aide humanitaire et au développement.

Vous assurant que les autorités françaises continuent à suivre la situation avec vigilance, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SECTION DE L'AUBE

**Président : Commandant Guy LETROUIT
17, Rue Jules Ferry
10400 NOGENT-SUR-SEINE**

7 mai : Troyes, de nombreux membres de l'ANAI ont rendu hommage aux combattants de Diên Biên Phu.

8 juin : La Section a participé aux cérémonies parisiennes du souvenir des morts d'Indochine. Avec l'aide de l'ONAC elle a amené à Paris 6 professeurs et 30 élèves de seconde du Lycée Saint-Bernard, qui ont visité les monuments du Souvenir Indochinois au bois de Vincennes, puis le Musée des Arts Asiatiques, avant de se recueillir à l'Arc de Triomphe avec les anciens d'Indochine.

L'assemblée générale se tiendra à Troyes le samedi 7 octobre.

SECTION DU BÉARN

**Président : M. Paul BURGAU
5, Rue Guynemer
64230 LESCAR**

Nous avons eu la tristesse d'assister aux obsèques de cinq de nos anciens : MM. Beigbeder, Fadda, Trouilh, Lassalle et Laporte.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 8 mars avec la présence du Sénateur-Maire de Pau, M. André Labarrère, du Directeur de l'ONAC, M. Vergez, du Capitaine Aguera représentant le DMD. 94 membres de la section étaient présents à cette assemblée et 43 représentés. Les trois candidats sortants et un nouveau ont été élus à l'unanimité. Un nouveau bureau a été composé. L'assemblée générale s'est terminée par la remise à notre Porte-drapeau, Camille Grechez, du diplôme d'honneur et de l'insigne avec étoile d'argent pour reconnaître ses quatorze années de service bénévole au sein de l'association.

**SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Président : Colonel André GROUSSEAU
27, Cours Gambetta
13100 AIX EN PROVENCE**

11 décembre 2005 : Puyricard : 14 h 30. Salle des Fêtes. Arbre de Noël organisé par le Comité d'Accueil aux Réfugiés du Sud-Est Asiatique, sous la présidence de Mme Luciani.

8 janvier : Aix en Provence : 15 heures Fernand Héraud et Michel Bernard nous ont

accueillis à Cardeline pour y déguster la traditionnelle galette des Rois et organiser le Loto. Après l'allocution du Colonel André Grousseau, c'est André Gautier et Henri Garric qui ont animé cette après-midi de convivialité.

26 janvier : Aix en Provence : 10h. Salle des États de Provence de l'Hôtel de Ville. Le Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Patriotiques du Pays d'Aix (CEP) a tenu son assemblée générale statutaire. Mohamed Gamrani a reçu l'insigne de porte-drapeau avec étoile argentée pour ses 10 ans de fidélité à ce poste.

29 janvier : Aix en Provence-Les Milles : 8 h 30. Salle des Fêtes. « Casse-croûte du Poilu ».

2 février : Salon de Provence : 10h. Maison des associations. Assemblée générale du Comité de Salon de Provence, sous la présidence de Nadia Boucharenc.

19 février : Puyricard : 12 h. Salle des fêtes. Fête du nouvel an vietnamien. A l'issue de cette belle journée, nous avons pu envoyer une somme importante à l'ANAI-Parrainage. Aussi, nous devons remercier la Municipalité et tout particulièrement M. Bruno Genzana pour la gratuité de la salle, ainsi que nos invités, tous bien généreux.

26 mars : Marseille : 10 h 30. Messe solennelle en l'église de l'hôpital militaire de Laveran, célébrée par Mgr Bruno Cabanes-Bacou, Vicaire Général aux Armées, à l'intention des blessés, des malades et du personnel du service de santé des armées.

31 mars : Salon de Provence : 9 h. Journée de visite à la Base Aérienne 701. Le Lieutenant-Colonel La Gorce, responsable des Relations Extérieures, nous a accueillis et fait découvrir l'Armée de l'Air d'aujourd'hui, ses techniques et ses matériels. Un excellent repas au mess des officiers et la démonstration de la Patrouille de France ont ponctué cette belle journée.

23 avril : Aix en Provence : 9 h 30. Salle des États de Pro-

vence. Assemblée générale de la Section sous la présidence du Colonel Grousseau. Assemblée générale du Comité d'Aix-Marseille sous la présidence de M. André Gautier. Le verre de l'amitié, que nous avons partagé avec M. Pierre-Joseph Baumel, conseiller municipal délégué aux anciens combattants, a clôturé cette manifestation.

Nos joies : M. Léon Mutti est promu officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Nos peines : MM. Jean Célou-doux, Antoine Grimaldi, Lionel Henry, Jean-Jacques Lamarque, Jean Miotti, Emmanuel Vassilis sont décédés.

SECTION DU CALVADOS

**Président : M. Marcel MARION
La Porte du Parc
14230 NEUILLY-LA-FORÊT**

9 mars : A notre stèle de Caen, nombreuse assistance malgré le froid et la pluie, personnalités civiles et militaires, nombreux drapeaux, discours et dépôt de gerbe, chant de la Marseillaise par tous les présents. A cause des constructions aux alentours de notre stèle, nous envisageons son déplacement.

1^{er} avril : La Section a tenu son assemblée générale à la « Ferme St-Hubert » à Colleville-Montgomery. Après la minute de recueillement en mémoire de nos six camarades qui nous ont quittés cette année, les rapports moral et financier furent approuvés à l'unanimité.

SECTION DU CAMBRÉSIS

**Président : Colonel Jacques DEKLERC
59, Boulevard Faidherbe
59400 CAMBRAI**

Le 26 mars, à l'Hôtel de Ville de Landrecies s'est tenue notre assemblée générale statutaire en présence de M. Delva Maire de la commune. Mot d'accueil du Président et hommage à notre camarade Broekaert disparu en février dernier.

Le Secrétaire Gérard Thauvin donne lecture du rapport moral.



Restaurant Thaïlandais PHETBURI

M. et Mme PATHOUMVIENG
Membres de l'ANAI

31, bld de Grenelle
75015 Paris
Tél/Fax : 01 40 58 14 88
Métro Duplex
ou Bir-Hakeim
<http://phetburi.free.fr>



*Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant,
service aimable, tables joliment dressées.
Toutes vos réceptions à caractère familial
ou associatif trouveront ici
un salon où l'organisation de vos réunions
est entièrement à votre disposition.*

(Fermé le dimanche)

Le Trésorier Serge Merlier communique son rapport financier qui présente un excédent de recettes de 781,15 euros, adopté après quibus du contrôleur aux comptes Cécile Hazebrucq.

Renouvellement du tiers sortant : Étaient à renouveler le Président : Jacques Deklerc ; le Secrétaire : Gérard Chauvin et un administrateur : Jacques Dormignies. Seul Jacques Dormignies se représentait et était réélu. Le Président Jacques Deklerc ne se représentant pas pour raison de santé, M. Jean-Pierre Vanengelandt faisait acte de candidature pour le poste de président. Le Secrétaire Gérard Chauvin pour raison de santé et étant fréquemment absent du Cambrésis ne faisait pas acte de candidature ; par manque de postulant il tiendra son poste jusqu'à la réunion du conseil d'administration prévue en septembre.

Après la réunion nous nous sommes recueillis au monument aux morts de Landrecies.

La Colonel Deklerc vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME
Président : M. Jean-Philippe HUC de VAUBERT
29, cours Genêt
17100 SAINTES

La vie de la Section serait excellente si nous ne perdions pas autant d'amis très chers : le 27 mars le Colonel Serge Longy, président du Souvenir Français de Royan, M. Michel Beugin. Mme Adment, extraordinaire ambulancière de Tunisie, Italie, où elle fut décorée par le Maréchal Juin, puis Rhin et Danube jusqu'au 8 mai, également décorée par le Général de Lattre ; elle était un écrivain passionnant. **Le 8 juin** : Toute notre Section a été sur le pont pour la journée nationale des morts pour la France en Indochine. Huc de Vaubert à La Rochelle, le Président-Adjoint Jean Vieuille à Royan, le Vice-Président Lesage à Rochefort, les Délégués à St-Laurent de la Prée, St-Georges de Didonne, Pons, et Huc de Vaubert également à Jonzac avec le Porte-dra-

peau Dassonville et Fernand Arneau.

Le 6 juillet : Traditionnel méchoui familial à l'Étang de Consac. **Le 28 septembre** : Notre journée annuelle « Fruits de mer » à St-Laurent de La Prée.

Le 5 novembre : Messe pour tous les morts de la Section à l'église St-Pierre de Royan, suivie d'une choucroute royale au « Tiki ».

Nos permanences « baguettes » et mess à Rochefort nous réunissent nombreux chaque mois.

Nouvelles du Vietnam : Notre filleul Thach, de Qui Nhon, a réussi son entrée à l'Université, aidé par les religieuses. L'atelier de couture ouvert par Sœur Françoise, pour soutenir 20 jeunes filles par semestre et leur apprendre leur future vie d'épouse et de mère, réussit remarquablement.

Au monastère cistercien, près de Ninh Binh, j'ai la joie d'annoncer deux ordinations le 11 juillet et le fait que l'Archevêque de Hanoï a confié à notre supérieur Dom Berchmans, la préparation à l'ordination de 12 diacres du Tonkin ! Les dons nous manquent pour commencer la construction du dispensaire que les villageois attendent. La scolarisation de leurs enfants est très satisfaisante ainsi que le catéchisme et la chorale.

Notre Porte-drapeau Claude Dassonville vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Hon-

neur ; sa croix lui a été remise par le Général commandant l'École des Sous-Officiers de l'Armée de l'Air de Rochefort.

SECTION DE LA CORRÈZE
Président : M. Jean JUGE
La Faucherie
19210 LUBERSAC

Nous souhaitons une bonne adaptation à la maison de retraite d'Allasac à notre ami Maurice Grenier.

Nous adressons nos condoléances à la famille de notre ami André Dorotyng décédé le lundi 8 mai.

SECTION DES DEUX-SÈVRES
Président :
Colonel Daniel BAUDIN
10, rue Louis-Pergaud
79000 NIORT

Les repas-baguettes des retrouvailles rassemblent toujours une quinzaine d'amis les premiers mercredis de chaque mois au restaurant « le Saïgon » à Niort. Voici seize ans que dure cette tradition.

Le 6 mars nous avons eu la tristesse de perdre notre camarade Yves Innocent, de St-Martin de Sanzay.

C'est à Mazières en Gâtine que la Section a tenu son assemblée générale, le 8 juin pour célébrer la nouvelle journée nationale des morts d'Indochine. Après la céré-

monie au monument aux morts, Mme le Maire, Nicole Fortuné, a bien voulu présider notre déjeuner.

SECTION DES FLANDRES
Président : M. Louis CARON
16, av. du Président-Hoover
59800 LILLE

Le 12 février, 200 convives dont de nombreux Vietnamiens se sont réunis à Lambersart pour participer à la fête du Têt organisée par notre section au profit des associations « l'Alphabet de l'Amour » et « Sourire du Vietnam ». Nous remercions particulièrement la Municipalité de Lambersart et son Député-Maire Marc-Philippe Daubresse qui ont mis gratuitement à notre disposition une salle de réception. Une collecte a permis de faire un don de 800 euros à l'association l'Alphabet de l'Amour. La fête du Pimay Lao a été célébrée le 15 avril à Roubaix par trois associations : Développement artistique et culturel lao, Amitiés franco-lao, Solidarité des réfugiés du Laos.

Le 8 mai, notre camarade Ansbert Legrand a été décoré de la Légion d'Honneur par le Général Beaulieu, Gouverneur Militaire de Lille.

Le 10 mai, une délégation et notre drapeau étaient présents aux obsèques de notre camarade Marcel Chapuzot à Seclin

Le 14 mai, s'est tenue notre assemblée générale. Après un office religieux dans la chapelle de la Citadelle et un dépôt de gerbes au monument aux morts avec la participation d'un piquet d'honneur du 43^e RI, la séance fut ouverte par une minute de silence à la mémoire de nos membres décédés en cours d'année. Lecture des rapports moral, d'activité et financier approuvés à l'unanimité. Il a été procédé au renouvellement du bureau ; c'est à l'unanimité qu'ont été reconduits les mandats de MM. Camu, Sagot et Turlotte titulaires sortants. La réunion s'est terminée par un repas asiatique d'une soixantaine de convives. Il fut remis un chèque de 2 500 euros à chacune des associations bénéficiaires des résultats de la fête du Têt ; cette

remise officielle s'est déroulée en présence de M. Commyr représentant M. le Maire de Lambersart et Flouquet représentant les associations patriotiques.

SECTION DE LA GIRONDE
Président :
M. Jacques PUJOL
95, Rue Jules Steeg
33500 LIBOURNE

L'assemblée générale s'est déroulée le 8 avril à la salle de la Chartreuse à Caudéran, où nous étions une quarantaine de personnes. On notait la présence des Généraux Cathalan, Guichard et Cluzet.

Un instant de recueillement a été observé à la mémoire de Mme Tricot épouse de Raymond Tricot, décédée en décembre 2005. Le bilan des activités et le bilan financier ont été présentés et approuvés à l'unanimité. Le compte rendu du vérificateur aux comptes a été lu et le quitus accordé au trésorier.

Nguyen Van Ky et son épouse sont allés rendre visite à notre filleule Thi My Phuong. La réunion s'est terminée par un vin d'honneur, suivi du repas-baguettes, où a régné une ambiance très amicale. Une journée découverte est prévue pour le 23 septembre 2006.

SECTION DU HAINAUT
Président :
M. André VANDROTH
Plein Ciel - 2 Bât. C
Appt 27
59770 MARLY

La Section a tenu son assemblée générale le dimanche 2 avril à Marly, en présence de MM. Duée, Maire de Marly, et Potaux représentant le Maire de Valenciennes. Le compte rendu financier de l'année 2005 a été présenté par M. André Vandroth qui quitte la fonction de trésorier pour prendre la présidence de la Section en remplacement de M. Marcel Ooghe décédé. Ce compte rendu a été approuvé par M. Albert Petyt, commissaire aux comptes. Le Président présenta les deux nouveaux membres du bureau : Marie-France Dehenne, au poste de secrétaire en remplacement de Louisa Descamps qui désor-

mais s'occupera du social ; Josette Delobel, au poste de trésorière.

M. André Vandroth remercia chaleureusement nos porte-drapeau qui, malgré un an de plus, ont à cœur de mettre nos couleurs à l'honneur à chaque cérémonie. Il remercia également nos amis de Denain qui représentent la section à chaque manifestation patriotique dans ce secteur. Le 17 avril, nous avons été conviés à l'inauguration, à Marly, d'une allée de la Mémoire en souvenir de deux jeunes gens originaires de cette ville, morts pour la France en Algérie, à l'âge de 20 ans.

Le 23 avril, nous avons été invités, par la ville d'Anzin, à l'inauguration d'une stèle des anciens d'Indochine au cimetière centre. Notre messe anniversaire a été célébrée le 6 mai à 18 h 30, précédée d'un dépôt de gerbe à la stèle de Marly à 17 h 30. M. André Vandroth lut avec ferveur une prière dédiée à ses compagnons d'armes. M. Paul Deudon en fit tout autant.

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE
Président :
Colonel Maxime SCOT
46, rue des Cruzettes
31120 PORTET-SUR-GARONNE

Notre assemblée générale du dimanche 22 janvier a été une réussite. Grand merci à la municipalité de Balma pour la qualité de son accueil, au Père Batisse, curé de Balma et aumônier de la Gendarmerie, au traiteur Belaval que nous avons découvert, et enfin à tous les présents : 71 au repas.

Notre trésorier, porte-drapeau suppléant, Bogdan Szymansky est décédé subitement le 31 décembre 2005. Le Commandant Jean-Yves Muratet, nous a quittés, lui aussi brutalement le 28 février 2006. Jean-Valère Javerzac est décédé début janvier 2006, mais l'ANAI n'a pas été prévenue de sa disparition. Notre porte-drapeau Koulibaly est reparti au Sénégal et ne reviendra pas. La Section n'a plus de porte-drapeau.

Notre ami Philippe Leroy-Beaulieu a été fait chevalier de la Légion d'Honneur.

8 juin, cérémonie officielle, organisée par la Préfecture à 17 heures, au monument aux morts, allées François Verdier à Toulouse.

SECTION DES LANDES
Président : Commandant Jean-Yves DROUET
18, rue du Béarn
40280 SAINT-PIERRE DU MONT

Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 18 mars à St-Paul lès Dax. Une minute de silence fut observée en mémoire de nos amis disparus depuis la dernière assemblée générale : le Général Damez-Fontaine, le Colonel Niney, MM. Clavé, Grançon, Hourcade, Sangani. Après reconduction du tiers sortant des membres du Comité, le rapport moral et le bilan financier furent adoptés à l'unanimité. Nous avons eu l'honneur d'accueillir les personnalités suivantes : M. de Andreis, Directeur de l'ONAC ; M. le Docteur Carrière, Maire-adjoint de St-Paul lès Dax ; le Colonel Jean Dagouat, Président de la SEMLH des Landes ; le Vice-Président de l'association des Médailleurs Militaires des Landes ; M. Marc Lessault, Président de l'AN-MONM des Landes ; le Général Sabatier-Dagès, Délégué Général du Souvenir Français ; le Colonel Adalvimart, Président de l'UNC des Landes ; les représentants d'associations d'anciens combattants et leurs drapeaux

C'est ensuite une brève cérémonie du Souvenir avec dépôt de gerbe qui réunissait l'assistance devant le monument aux morts de St-Paul lès Dax.

Au retour une exposition permettait aux autorités et à nos invités de découvrir quelques aspects de l'Indochine, l'œuvre des religieuses que nous aidons avec ANAI-Parrainage : écoles et léproserie, et des photos récentes de nos filleuls de Da Nang. La Section des Landes parraine une jeune fille de 15 ans Dong Thi Loan et son frère Dang

Cong Hung 10 ans. L'un et l'autre donnent régulièrement des nouvelles et nous font connaître leurs résultats scolaires. Nos amis Batot et Verdrière sont allés l'an dernier en voyage au Vietnam. Ils ont remis un vélo à chacun de nos filleuls en main propre. De plus nous apportons nos dons à une léproserie de la région de Djiring, Kontum, à un dispensaire qui vient d'être rénové, à l'orphelinat de Phu My, aux enfants sampaniers de Hué, à la Banque de l'Espoir pour une opération à cœur ouvert, au Père Cosme des Missions Étrangères pour son œuvre au Cambodge. La section des Landes organisait en ce début d'avril sa sortie de printemps dans le département voisin de Lot et Garonne. Partis de Dax et de Mont de Marsan, nos voyageurs ont commencé par un arrêt à Casteljaloux, où ils ont visité la très ancienne église Notre Dame. Au château de Leirritz-Moncassin, sous la conduite du propriétaire-exploitant, ils ont admiré le site de la forteresse gasconne avant de prendre un remarquable cours d'œnologie et de découvrir le chai et sa précieuse production. C'est ensuite à la ferme-auberge de Montgailard, au cours d'un repas gascon qu'ils purent apprécier les spécialités régionales. La chocolaterie de Nérac les attendait, puis une halte chez l'artisan-verrier d'art à la bastide de Vianne terminait ce périple.

SECTION DE LA LOIRE
Président : Monsieur Robert CHAZELLE
40 bis, Rue Dorian
42700 FIRMINY

Le samedi 11 mars, un couscous « royal » a réuni 80 anciens et amis de la section au cercle de la Gendarmerie Mobile de Roanne. En témoignage de remerciement, un exemplaire du « Livre d'Or des gendarmes morts en Indochine » rédigé par le Major Duplan, du Service Historique de la Gendarmerie Nationale, a été offert à la bibliothèque des unités locales, (départementale et mobile).

Le vendredi 12 mai, un déjeuner inter-comités a eu lieu à Mizérieux.

Mme Christiane Bonnaud-Cornille
ancienne directrice régionale des anciens combattants de Provence-Côte d'Azur (1985-2004)
a fondé une maison d'hôtes au Canada et y accueillera avec joie les anciens d'Indochine.

Votre gîte à Québec



Christiane Bonnaud Cornille
1885, 26^e rue
Québec (Québec) G1J 1J3
tél. & téléc. : (001) 418 663-2247
secretsdeprovence@yahoo.ca

Secrets de Provence
· 2 chambres · salle de bain partagée · salon · cuisinette · stationnement ·

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Président :

M. Pierre VILAINE
5 Rue Hector Berlioz
44300 NANTES

Notre assemblée générale s'est tenue le 11 mars à Treillières en présence de M. Spilemont, Directeur interdépartemental des anciens combattants. Les rapports moral, d'activité et financier ont été approuvés. Trois membres du Bureau dont les mandats arrivaient à échéance, Georges Guillement, Noël Tournier et Élise Talamas, ont été réélus. Quatre adhérents sont morts en 2005 : Mme Françoise Farouelle, MM. Henri Doré, Pierre Fouéré, Pierre Jacqueminot.

Notre fidèle Trésorier Roland Sourisse cesse ses fonctions après quinze ans de service. Le Président lui remet médaille et diplôme d'honneur de l'ANAI. Noël Tournier accepte de le remplacer en sus de son travail de secrétaire

Lors des repas baguettes, le premier mardi de chaque mois (sauf août et septembre) il n'est pas rare de nous retrouver à 25 au restaurant « La Jonque ». Les galettes des rois ont également leur succès. Nous étions 36 en 2005 et 50 cette année. Nous avons renoué avec la galette des rois pour les adhérents du sud de la Loire et de la presqu'île guérandaise, non plus à St-Nazaire mais à St-Brévin.

Le 1^{er} avril le Président et quelques membres de la Section ont répondu à l'invitation du Président des Laotiens de Nantes pour célébrer le nouvel an lao. Ils n'ont pas pu fêter le nouvel an khmer, que les Cambodgiens de Nantes célébraient le 15 avril, veille de Pâques.

SECTION DU LOT-ET-GARONNE

Président :

Colonel Pierre LAPARRA
3, impasse Mirabeau
47240 BON-ENCOTRE

L'assemblée générale de la Section s'est tenue à Nérac le 2 février. Elle était jumelée avec l'assemblée générale de la Section du Gers. Étaient présents : M. Mercier Directeur de l'Office

départemental des Anciens Combattants, le Lt-Colonel Léonard représentant le Colonel DMD, et le Capitaine Fillon représentant le Colonel commandant le groupement de Gendarmerie. Nous avons observé une minute de silence en mémoire de nos camarades décédés au cours de l'année : Robert Castex, Marcel Dussans, Damien Sanchez et Y. Bioh Knul, tous de la section du Gers.

Le Président félicite les nouveaux promus : dans l'ordre national du Mérite le Général Céroni à la dignité de Grand Croix et le Docteur Aulong au grade de Commandeur et dans l'ordre national de la Légion d'Honneur M. Guy Michel au grade de Chevalier. Les rapports moraux des deux sections ainsi que les rapports financiers sont approuvés. Au programme pour 2006, sont envisagés une conférence du Général Fouilland sur « Les guerres d'Indochine et leurs répercussions », les tournois de bridge et de belote le 10 juin. Nos deux filleuls donnent toujours toute satisfaction à ceux qui s'en occupent.

SECTION DE LA MANCHE

Président :

Colonel Paul LAURENT
12, rue de Normandie
50180 AGNEAUX

Le Président a remis à Mme Lucas-Potier un DVD qui présente les filleuls à Soctrang, à Pleiku et met en évidence les travaux réalisés.

SECTION DU MORBIHAN

Président : Général Jacques MOREAU
9, Rue du Manoir de Trussac
56000 VANNES

L'I.U.T. de Vannes Kercado continue son action en faveur de l'association Vietnam-Espérance-Développement, animée par nos adhérents Jean Perdriau et Marcel d'Audigier. La campagne 2005-2006 comportait une conférence de Geneviève de Galard le 1^{er} décembre et une fête du Têt le 9 février.

Notre assemblée générale s'est tenue le 11 mars au Palais des Arts de Vannes. Elle a été suivie

d'une cérémonie au monument aux morts de la Garenne.

SECTION DE L'OISE

Président :

M. Michel CHANU
13, Rue Coqueret
60350 ATTICHY

La vingtième assemblée générale de la Section s'est déroulée le 19 mai en la ville touristique de Pierrefonds. Exceptionnelle participation. Plus de 150 participants devant le monument aux morts de la commune et devant le monument national des Infirmières. Présence de M. le Député Degauchy, de M. le Secrétaire Général de la Sous-Préfecture, de Mme le Maire de Pierrefonds, du Général Leroy commandant de la Place de Compiègne, de cinq généraux et parmi ces derniers du Général Moreau Président de la Section ANAI du Morbihan. Le 6^e Régiment d'Hélicoptères de Combat avait délégué un remarquable piquet d'honneur. De nombreux Maires du Canton d'Attichy ont répondu à l'invitation du Président Chanu. 26 drapeaux (dont un du département de l'Aisne) encadrèrent la cérémonie du Souvenir.

Lors des débats le Président fit appel aux bonnes volontés pour soulager la tâche du Bureau, qui, cette année ne fut pas épargné par les ennuis de santé. Il remit à son Secrétaire André Barège la Médaille d'Honneur de l'ANAI pour sa fidélité et son efficacité. Lors du repas dans la magnifique salle du restaurant des Thermes de Pierrefonds, l'Ami Convert divertit musicalement les 92 convives. Un album de photographies de notre exposition « La France et l'Indochine de 1615 à nos jours » est à votre disposition (pour mémoire, cette exposition comporte 37 panneaux, 25 chevalets, 300 photos).

SECTION DE L'ORNE

Président :

Colonel Didier GODEY
40, rue Cavellier
61300 L'AIGLE

Le congrès départemental s'est déroulé le 9 octobre 2005 à l'hôtel de ville du Mêle sur Sarthe, avec nos amis de Rhin et Danube

conviés à ces cérémonies comme nous le pratiquons depuis quelques années. Nous avons institué une organisation alternée de nos réunions annuelles. D'une part, cette coopération ANAI-Rhin et Danube donne des possibilités de manifestations plus importantes, d'autre part, elle est facilitée par l'appartenance de beaucoup de nos adhérents aux deux associations.

Précédée de l'office religieux, la cérémonie de clôture du congrès s'est déroulée au monument aux morts en présence des autorités : M. Yves Duprez, Directeur de l'ONAC ; M. Henri Maubert, Vice-Président du Conseil Général ; le Lt-Colonel Leboeuf, Délégué Militaire ; le Colonel Abauzit, commandant le Groupement de Gendarmerie ; le Sénateur Daniel Goulet, Président d'Honneur de notre Section ; les Présidents des associations départementales et locales.

SECTION DU PAYS BASQUE

Président :

M. Roger BERTHILLOT
1, Allée des Criquets
64600 ANGLET

La Section a été durement frappée ces derniers mois par neuf décès d'anciens. Les derniers que nous avons accompagnés ont été : le 23 mars à Anglet, le Capitaine Angel Villerot compagnon de la Libération, à qui une section du 1^{er} RPIMa a rendu les honneurs militaires ; le 28 mars à Anglet, Jacques Dufour, notre Trésorier ; le 4 avril à Biarritz, Pierre Gastellu, ancien de la Brigade Marine de Cochinchine ; sont aussi décédés Clément Iracabal à St-Jean Pied de Port et Georges Zueras à Anglet pour lesquels nous regrettons de ne pas avoir pu assister à leurs obsèques, leur disparition ayant été apprise tardivement.

L'assemblée générale s'est tenue le 9 mars au Club-House. Une centaine d'adhérents étaient présents ou représentés et trente-huit sont restés pour partager un excellent repas dans une joyeuse ambiance. Pierre Lespès et Pierre Maisonnave, membres sortants du Bureau, ont été réélus à l'unanimité. Mais en l'absence de candidats, et le Capitaine Louis Lay et Mme

Geneviève Weyland, autres membres, étant immobilisés par la maladie, le Bureau n'est plus composé que de trois personnes et toutes les principales fonctions, dont celle de trésorier, sont occupées par le Président ; or celui-ci est âgé de 81 ans et il fatigue aussi.

La Section a participé avec son drapeau à de nombreuses cérémonies, notamment à Bayonne le 27 mars à une messe des Pieds-Noirs pour les morts en Algérie, et le 28 avril à la commémoration franco-britannique des combats de 1813-1814 dans le Pays Basque.

Robert Vadon a été promu officier de la Légion d'Honneur.

SECTION DU PUY-DE-DÔME

Président :

Colonel Jean GAUTHIER
103, boulevard Lafayette
63000 CLERMONT-FERRAND

Nous avons eu à déplorer les décès de MM. Marcel Petitot, Louis Renault et Joseph Chabanes ; leur obsèques ont été largement suivies par leurs frères d'armes ainsi que par de nombreuses personnalités civiles et militaires.

La Section a participé avec délégation et porte-drapeau à l'ensemble des manifestations patriotiques et pédagogiques. En particulier à la messe célébrée pour les combattants morts pour la France en Indochine, au Quartier Desaix du 292e RI le 6 mai, 52e anniversaire de la fin des combats de Diên Biên Phu

Nous préparons avec la Municipalité d'Aigueperse pour octobre ou novembre trois jours d'expositions où les écoles seront invitées. L'Inspectrice Académique de la circonscription de Clermont Terre Noire nous assure de sa collaboration pour faire aboutir ce projet.

Le 8 juin, la Section a déposé une gerbe à la cérémonie nationale en hommage aux morts pour la France en Indochine. Nous poursuivons nos réunions mensuelles du lundi et nos expéditions de produits pharmaceutiques au Vietnam. Dernièrement un de nos adhérents s'est rendu à Danang au dispensaire et à l'orphelinat tenus par les Sœurs de St-Paul de Chartres.

Notre voyage annuel est programmé pour le Maroc à Marrakech avec visite du Sud Marocain en 4x4.

SECTION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Président :

Colonel Désiré GNANOU
30, allée de Surcouf
66140 CANET-EN-ROUSSILLON

Le 4 mai aux obsèques du Colonel Roger Perrin, commandeur de la Légion d'Honneur, le drapeau et une délégation ont représenté la section. Nominations dans les grades de la Légion d'Honneur : commandeur, Colonel Daniel Hubail et chevalier, Gérard Poirier.

Des fonds ont été envoyés : A Saïgon, au Frère Hoang Gia Quang (AFVN), 2 000 euros au profit des centres professionnels, des enfants et des familles de Saïgon, Biên Hoa, Dalat, Pleiku et Tram Chim. A Trung Hai (province de Soc Trang) à l'Abbé Nguyen Manh Dong (SECI), 2 000 euros, pour continuer les améliorations matérielles de son village, aider une quinzaine d'élèves à poursuivre leurs études secondaires, leur permettant d'accéder aux fonctions de maîtres de l'enseignement primaire.

SECTION DU RHÔNE

Président :

M. Claude-Pierre FRANÇOIS
116, rue du Commandant Charcot
69005 LYON

Le Général Paul Renaud est venu présider notre assemblée générale le 1^{er} avril. Quatre médailles d'honneur de l'ANAI ont été remises à nos adhérents prestigieux : le Colonel Jack Bonfils, MM. René Jullian, Amédée Thevenet et Robert Simonet.

Dans le cadre de notre opération « Enfance défavorisée », deux nouveaux enfants ont été opérés d'une communication intra-vasculaire à Hué ; le 20 mars, Lai Phuoc Vu, âgé de 14 ans, ses parents sont des paysans de la région de Hué ; puis le 27 mars, Nguyen Dong Trieu, âgé de 3 ans, enfant unique d'une famille

très pauvre de la province de Danang. A ce jour ces enfants ont retrouvé une vie normale, ils sourient pleinement à leur nouvelle espérance de vie.

La reconstruction de la bibliothèque scientifique de l'Académie Royale du Cambodge se poursuit avec le concours du Professeur So Satta assisté de son épouse, personnalités au dévouement étonnant bien connues à Lyon, qui envoient au Cambodge des matériels médicaux, des ordinateurs et autres pour équiper les hôpitaux toujours très démunis.

A ce jour, ce sont près de 15 000 ouvrages médicaux et revues spécialisées pour un poids dépassant les 700 kilogrammes qui ont été expédiés à Phnom Penh.

SECTION DE SEINE-ET-MARNE

Président :

M. Gérard BRETT
27, Les Neuillis
77510 DOUÉ

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 25 février à la Maison des Associations de Le Mée-sur-Seine.

Le Président demande une minute de silence pour les adhérents qui nous ont quittés dans le courant de 2005 et tout début 2006 : Mme Millerat, MM. Javet, Thibaud et le Lt-Colonel Dhouailly.

L'ANAI de Seine et Marne, partenaire de l'Association des Sous-Officiers de Réserve de Coulommiers, vous invite au 7^e Salon du Livre « Histoire et Témoignages » les samedi 7 octobre (à partir de 11 heures) et dimanche 8 octobre (toute la journée) 2006. Salle des Fêtes, Chemin du Pâtis à Meaux. Entrée et parkings gratuits. Salon organisé et mis en place avec le soutien de la ville de Meaux et du Comité du Souvenir Français de Meaux. Téléphone : 01 60 22 50 78 Courriel : brett.gerard@wanadoo.fr

Le Trésorier Roland Jolivet donne lecture du bilan 2005 qui fait ressortir la réfection des drapeaux de la section et du comité. Le trésorier obtient le quitus pour sa gestion comptable.

En l'absence de candidatures le Bureau actuel est reconduit à l'unanimité : Président : Gérard Brett ; Présidente du Comité Sud : Lucette Lutéreau ; Vice-président : Jean-Louis Matonnier ; Trésorier : Roland Jolivet ; Secrétaire : Christiane Brett.

Le Président propose le changement de siège social. Il donne lecture de la lettre reçue du Maire-adjoint de la ville de Coulommiers concernant la cérémonie du 8 juin, dont les termes choquent les participants ; pour une raison qui n'a jamais été donnée, en outre, la ville a mis fin à la subvention qu'elle accordait auparavant à la section. A La Ferté sous Jouarre Mme le Maire est prête à accepter l'ANAI dans sa ville. Le changement de siège est donc voté à l'unanimité.

Le Président remet officiellement à M. Robert Lutéreau le diplôme de Porte-drapeau qui lui a été décerné par l'ONAC, puis procède à la distribution de cinq médailles de l'ANAI à des adhérents parmi les plus anciens de la section : Mmes Loiselet, Métais et MM. Lutéreau, Narbonne, Yvon. Il remet également à Mme Lucette Lutéreau un diplôme d'honneur de l'ANAI pour son engagement et son dévouement sans faille vis à vis de la section. Depuis plusieurs années, l'assemblée générale se déroule dans le sud de la Seine et Marne. Le Président propose pour 2007 de la faire dans le nord du département afin de ne pas défavoriser les adhérents qui y résident. Le département est très étendu et le voyage du nord au sud, et vice-versa, peut représenter une centaine de kilomètres. Un adhérent demande si l'assemblée générale peut être prévue à une date postérieure au mois de février, au cours duquel le temps et les intempéries sont souvent défavorables à des déplacements. Après concertation, la prochaine est fixée au samedi 24 mars 2007, à 10 heures, au Théâtre Municipal à La Ferté sous Jouarre.

SECTION DU TRÉGOR

Président : Capitaine
Jacques BOISSON
2, Résidence d'Outre-Mer
22700 SAINT-QUAY PERROS

La Section vient de perdre son plus glorieux adhérent, le Général André Trancart, grand officier de la Légion d'Honneur. Les obsèques ont été célébrées le 30 mars en l'église du Vieux Marché.

SECTION DU VAL DE MARNE

Président : Commandant
Jacques ARCHAMBAULT de
BEAUNE
1, Rue André Maurois
94000 CRÉTEIL

L'assemblée générale de la Section s'est déroulée le samedi 4 mars à la Maison du Combattant de Vincennes, sous la présidence de Mme Monique Olivieri, adjointe au Maire, M. Jean Boggio, Maire-adjoint de Saint-Mandé, du Général Guy Simon, Président National de l'ANAI, et du Général Louis Beaudonnet, Président d'honneur de la Section. Plusieurs élus de Vincennes et présidents d'associations amies étaient présents.

Après un instant de recueillement en mémoire de nos amis décédés au cours de l'année, le rapport financier, le rapport moral et d'activités ont été approuvés, le bureau a été reconduit à l'unanimité.

Le Colonel de gendarmerie Henri Francq, adhérent de la Section mais résidant une partie de l'année au Vietnam, a bien voulu répondre aux questions de l'assistance, sur la francophonie, l'exercice des religions, le régime politique. Ce fut le moment fort de la réunion.

Le 25 mars à St-Maurice, devant l'Union départementale des Médailleurs Militaires, le Président a prononcé une conférence sur l'œuvre de la France en Indochine.

Le 28 avril au fort de Charenton, devant les anciens de la Gendarmerie d'Indochine, le Colonel Huynh Ba Xuân a présenté ses souvenirs de vingt-trois ans de déportation en camp de concentration viêt-minh.

SECTION DU VAUCLUSE

Président :
M. Louis BOULIC
32, Clos des Nevons
84800 L'ISLE-SUR-LA-
SORGUE

A l'assemblée générale du 28 février à Avignon, le Commandant de la Brosse, Président, et Mme Thénazy, Secrétaire-Trésorière ont présenté leur démission pour cause de santé. Après débat en présence de M. Anne, Directeur départemental de l'ONAC, les adhérents ont voté en faveur du maintien de la Section. MM. Boulic et Laborde ont accepté de remplacer les démissionnaires. L'état des finances est satisfaisant.

SECTION DE LA VENDÉE

Président
M. Jean GANDOUIN
4, rue des Forges
85750 ANGLES

20 février : Notre assemblée générale s'est très bien déroulée à Luçon, en présence du Maire et du Conseiller général pour le dépôt de gerbe au monument aux morts. 128 convives ont apprécié le repas exotique qui clôtura cette journée.

30 avril : Journée du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation à La Roche sur Yon avec délégation et drapeau.
8 mai : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 à La Roche sur Yon. Nous déplorons le décès de notre camarade Eugène Point de Longeville sur Mer le 29 mars ; délégation et drapeau ont assisté ses obsèques le 1^{er} avril.

SECTION DE L'YONNE

Président : Commandant
Charles LATROPETTE
10, Impasse des Guenelles
89470 MONETEAU

Les assemblées générales des Comités se sont déroulées à Sens, St-Florentin et Avallon dans une ambiance parfaite. Les rapports moraux et financiers ont été adoptés à l'unanimité. La galette des rois a été organisée à Auxerre et à St-Florentin, les adhérents étaient venus nombreux. Le Comité de St-Florentin s'est réuni chez l'ami Methy le 12 mars. Après le repas-baguettes une tombola a été organisée avec succès.

Le 28 mars, les Présidents de Comité se sont réunis au cercle de la Gendarmerie d'Auxerre. Il a été rendu compte de la dissolution du Comité de Joigny (11 adhérents ont rejoint Auxerre, 8 St-Florentin).

Le 1^{er} avril, assemblée générale du Comité d'Auxerre à Monéteau où, à l'issue de la réunion, une gerbe a été déposée au monument aux morts en présence de Robert Bideau Conseiller Général et Maire de l'agglomération et de ses adjoints.

Le 8 juin, journée des morts d'Indochine : Cérémonies à Auxerre, à Joigny, à Migennes et à St-Florentin.

Décorations : MM. Robert Chasagnol, Noël Kneubuhler, chevaliers de la Légion d'Honneur et Serge Cluzel, Roger Poulain, Jean Salmain, croix du Combattant Volontaire.

Nos deuils : Mme Guy Foucher et M. Clément Courcelle, d'Auxerre.

SECTION DES YVELINES

Président :
Général Paul RENAUD
82, Av. Fourcault de Pavant
78000 VERSAILLES

La Section a tenu son assemblée générale le 18 mars à Versailles-Satory, avec soixante-dix personnes. Quarante-deux absents s'étaient fait représenter. Nous avons d'abord évoqué le décès de plusieurs de nos adhérents, dont le Général Bonduelle, le Colonel Percepied et M. Jules Tran.

Dans son rapport d'activités, le Général Renaud a rappelé ensuite les manifestations du souvenir que la section avait organisées ou auxquelles elle avait participé depuis un an, en particulier à Houilles grâce à André Bricout.

Notre solidarité avec les Indochinois s'est manifestée par l'accompagnement de la communauté nung de Chanteloup les Vignes tout au long de l'année par des permanences hebdomadaires grâce au Colonel Janneau et à MM. Mougine et Tissier.

Notre cohésion s'est aussi confirmée au cours d'un repas-baguettes de 63 couverts organisé en novembre dans un restaurant de Vélizy.

Comme maintenant chaque année, nous constatons que nos activités se traduisent par une certaine « sous-traitance » au travers de laquelle nous transmettons notre fidélité à nos engagements et à nos souvenirs. C'est ainsi que nous avons soutenu l'action humanitaire d'ANAI-Parrainage à hauteur de 400 euros. Certains de nos adhérents des Yvelines poursuivent aussi leur action sur place, au cours de leurs voyages, en particulier en faveur de la coopération médicale ou de la francophonie.

L'assemblée statutaire s'est poursuivie par l'évocation des conditions de captivité du Commandant Cloix et la présentation par sa fille du livre « Mékong, mes racines » de notre adhérent Jules Tran, décédé en octobre.

Après un vin d'honneur, la réunion s'est terminée par un repas de 71 couverts et une tombola organisée et animée avec son entrain habituel par notre Secrétaire Générale Micheline Scalla.

Souvenir des Réfugiés d'Indochine en Suisse

Le 9 février 2006 à Genève, dans la commune du Grand Saconnex, la communauté vietnamienne de Suisse a inauguré une stèle en souvenir de l'exode des réfugiés d'Indochine devant l'invasion communiste de 1975 et du généreux accueil de la Confédération Helvétique.

M. Pierre Marti, ancien président du conseil municipal de Genève, fondateur en 1979 du comité de coordination pour l'accueil des réfugiés, a ainsi conclu son allocution : « Nous nous sommes enrichis mutuellement de nos diversités et j'ai mieux compris le prix inestimable de la liberté ».

En souvenir de l'exode
des boat-people
dans le monde

1975 – 2005

Les réfugiés vietnamiens
remercient la Suisse et
les pays d'accueil .

Nous sommes heureux de vivre
dans cet espace de paix, de liberté
et de démocratie .

Le Vietnam , pays de nos ancêtres,
restera à jamais dans nos cœurs .

Libraire

MICHÈLE DHENNEQUIN *Amie de l'ANAI*

LIVRES
et DOCUMENTS ANCIENS
ou EPUISÉS sur l'INDOCHINE

76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS
Tél. (01) 42 22 18 53 - Fax (01) 45 44 08 79

ACHAT VENTE



LE 8 JUIN 2006 A PARIS

La journée nationale du souvenir des morts pour la France en Indochine a été célébrée dans la ferveur.

Soixante drapeaux et quatre cents participants ont défilé sur les Champs Élysées derrière la grande musique de la Gendarmerie. Le cortège était ouvert par trente élèves et six professeurs d'une classe de seconde du lycée Saint-Bernard de Troyes, sous la direction du Commandant Letrouit, président de la Section de l'ANAI de l'Aube, et de Mademoiselle Ravaille, directrice de l'ONAC de l'Aube. Plusieurs élèves portaient la gerbe du Comité National d'Entente des Associations d'Anciens d'Indochine.

A 18 heures, sous l'Arc de Triomphe, en présence des Préfets de Paris, du Gouverneur Militaire, de l'Adjointe au Maire et d'une compagnie d'honneur interarmées, Monsieur Mékachera, ministre des Anciens Combattants, présida une cérémonie militaire et raviva la flamme du Soldat Inconnu.

Le public aurait été plus nombreux si la grève des transports parisiens n'avait pas bloqué des amis chez eux ou en cours de route, et si les mesures de sécurité n'interdisaient pas l'accès de l'Arc de Triomphe pendant les cérémonies.

De toute manière nous avons donné la priorité aux manifestations de province, autour des Préfets et des Maires, de manière à asseoir la nouvelle tradition du 8 juin dans un cadre pédagogique (1).

(1) A l'Arc de Triomphe on ne prononce jamais de discours.

Photographies : nous remercions Messieurs Georges Boutillier (SNAPP, La Garenne-Colombes), Jean-Pierre Le Padellec et Jacques Robert (DMPA).